

STANDARD O.M.J. PERRUCHES ONDULEES DE COULEUR

Colour budgerigars standards

Tome 1



Version
01/01/2021



COULEUR

Correspondant à la description du standard, pure, uniforme, régulière et de la même nuance sur tout le corps.

Les sujets qui présentent au moins un des défauts suivants sont considérés comme insuffisants pour ce qui concerne la rubrique "Couleur":

- * présence dans la coloration du corps d'éventuelles plumes Jaunes sur le Vert ou Blanches sur le Bleu.
- * chez les : Inos, Jaunes et Blancs, traces éventuelles de Brun sur le corps.
- * chez les Inos, Jaunes et Blancs les sujets qui ont des reflets verts et bleus sur le corps.
- * couleurs des taches auriculaires et/ou perles du masque non conformes à la variété.
- * éventuels panachures de couleur sur les pattes, les ongles, là où ce n'est pas prévu.
- * dans la couleur de fond du corps, traces éventuelles de jaune sur le vert et de blanc sur le bleu : suffusions jaunes éventuelles sur le vert et blanches sur le bleu.
- * grandes rémiges et/ou rectrices de couleurs différentes que celles prévues.

TYPE (dessin)

Le dessin doit être conforme à la description du standard pour les différentes variétés et, en toutes façons, net, bien marqué et bien délimité, dilué dans une juste mesure ou, dans certains cas, complètement absent.

Les sujets qui présentent au moins un des défauts suivants sont considérés insuffisants en qui concerne la rubrique « TYPE » :

- * absence d'une ou des deux taches auriculaires.
- * chez les Normales une opalescence visible sur le dos et la nuque.
- * chez les Opalines traces de mélanine sur le front et sur le "V" du dos.
- * chez les Pies Dominantes, l'absence de symétrie des panachures et/ou absence de panachure
- * ondulations confuses et/ou non régulières.

MASQUE

Le dessin du masque doit être composé de six perles régulières, le plus possible rondes de manière à former une sorte de collier complet à distances régulières.

Les deux perles supérieures sont en partie recouvertes par les taches auriculaires.

Les sujets qui présentent au moins un des défauts suivants sont considérés insuffisants en qui concerne la rubrique « MASQUE »:

- * Absence d'une ou plusieurs perles du masque.

PLUMAGE

Serré compact, bien adhérent au corps et complètement développé.

Les plumes et les plumes doivent se superposer parfaitement comme les écailles d'un poisson.

Les sujets qui présentent au moins un des défauts suivant sont considérés insuffisants pour ce qui concerne la rubrique "Plumage":

- * plumage incomplet, (mue évidemment incomplète).
- * deux ou plus de rémiges en moins.
- * une rectrice primaire en moins.

TAILLE - MAINTIEN ET STRUCTURE

La taille idéale est de 17cm (les oiseaux de 18cm sont acceptés) du point haut de la tête à l'extrémité de la queue ; des tailles inférieures et surtout supérieures seront pénalisées.

Corps bien proportionné et bien charpenté malgré la petite taille.

L'ensemble doit donner l'idée d'une forme élégante et élancée ; toujours en mouvement.

Le buste doit s'arrondir doucement, sans présenter de proéminence, jusqu'à se raccorder avec la ligne du ventre qui ne doit pas être creuse.

Les ailes sont bien serrées le long du corps et doivent se rejoindre, presque s'effleurer, sur le croupion sans se croiser.

Chaque aile doit avoir sept rémiges bien développées et entières.

Le cou mince, qui doit rompre la ligne du sujet, en créant un affaissement à la fin de la nuque.

Des yeux fiers et brillants pas trop distants du front, bien ouvert et non masqués en partie par un plumage trop long.

Le bec petit, saillant légèrement du plumage, cependant bien intégré dans la face.

La mandibule supérieure doit couvrir complètement, en la cachant la mandibule inférieure.

Queue portée bien droite dans le prolongement de l'axe du corps.

Pattes et doigts forts et complets sans écailles, sans déformations ni mutilations ; ongles non cassés et réguliers.

Les sujets qui présentent au moins un des défauts suivant sont considérés insuffisants pour ce qui concerne la rubrique «Taille - Maintien et structure»:

- * taille excessive
- * embonpoint excessif, (trop gras).
- * sternum prononcé, (maigreur excessive).
- * queue trop incurvée ou croulante.
- * ailes "tombantes."
- * pattes mutilées

CONDITION GENERALE

Vif, propre, en excellente santé.

En général, cela signifie un bon état de santé, pas craintif, curieux et une bonne adaptation à la cage de l'exposition.

Les sujets qui présentent au moins un des défauts suivant sont considérés insuffisants pour ce qui concerne la rubrique "Plumage" :

- * nervosité excessive et par conséquent à cause de cette agitation excessive ils ne réussissent pas, ne seraient-ce que pour peu de temps, à se percher correctement
- * tranquillité excessive (plumage ébouriffé, immobile, apathique)
- * présence de plumes avec des canons sanguinolents
- * zones déplumées et/ou avec des signes de pyodermite de la peau, de champignons, croûtes etc.

Critère général de pénalisation

pour les ondulées de couleur

COULEUR – POINTS 25				
EXCELLENT (aucun défaut)	pénalisation	de	1	point
BON (1 seul défaut)	pénalisation	de	2 à 3	points
SUFFISANT (2 ou 3 défauts)	pénalisation	de	4 à 5	points
INSUFFISANT (4 ou plus de défauts)	pénalisation	de	6 à 25	points

COULEUR - POINTS 50 *				
EXCELLENT (aucun défaut)	pénalisation	de	1 à 3	points
BON (1 seul défaut)	pénalisation	de	4 à 6	points
SUFFISANT (2 ou 3 défauts)	pénalisation	de	7 à 9	points
INSUFFISANT (4 ou plus de défauts)	pénalisation	de	10 à 50	points

TYPE - POINTS 15				
EXCELLENT (aucun défaut)	pénalisation	de	1	point
BON (1 seul défaut)	pénalisation	de	2	points
SUFFISANT (2 ou 3 défauts)	pénalisation	de	3 à 4	points
INSUFFISANT (4 ou plus de défauts)	pénalisation	de	5 à 15	points

MASQUE - POINTS 10				
EXCELLENT (aucun défaut)	pénalisation	de	0	point
BON (1 seul défaut)	pénalisation	de	1	point
SUFFISANT (2 ou 3 défauts)	pénalisation	de	2 à 3	points
INSUFFISANT (4 ou plus de défauts)	pénalisation	de	4 à 10	points

PLUMAGE - POINTS 20				
EXCELLENT (aucun défaut)	pénalisation	de	1	point
BON (1 seul défaut)	pénalisation	de	2 à 3	points
SUFFISANT (2 ou 3 défauts)	pénalisation	de	4 à 5	points
INSUFFISANT (4 ou plus de défauts)	pénalisation	de	6 à 20	points

TAILLE - MAINTIEN ET STRUCTURE - POINTS 20				
EXCELLENT (aucun défaut)	pénalisation	de	1	point
BON (1 seul défaut)	pénalisation	de	2 à 3	points
SUFFISANT (2 ou 3 défauts)	pénalisation	de	4 à 5	points
INSUFFISANT (4 ou plus de défauts)	pénalisation	de	6 à 20	points

CONDITIONS GÉNÉRALES - POINTS 10				
EXCELLENT (aucun défaut)	pénalisation	de	0	point
BON (1 seul défaut)	pénalisation	de	1	point
SUFFISANT (2 ou 3 défauts)	pénalisation	de	2 à 3	points
INSUFFISANT (4 ou plus de défauts)	pénalisation	de	4 à 10	points

NOTES: * = Pour le jugement des "Inos, Blancs, Jaunes, Perlée II° facteur, et Pie Récessifs."

Normal vert



Couleur de corps :

Croupion, poitrine, flancs et zone ventrale d'un vert clair homogène.

[pantone : 375]

Masque :

Jaune beurre, orné de six spots noirs ronds également espacés, de la taille de la pupille de l'oiseau. Les deux spots extérieurs sont partiellement recouverts par la tache auriculaire. Le masque s'étend sur le front et se fond dans les ondulations noires de la tête. Le front doit être d'un jaune pur.

Dessins :

Les joues, l'arrière de la tête, le cou, le manteau et les ailes sont recouverts de stries ondulées noires avec une interstrie fine jaune beurre sauf sur les couvertures alaires où elle pourra être plus large et d'une couleur un peu moins intense. Les dessins seront purs et exempts de toutes incrustations de couleur de fond.

Cire :

Bleue chez les mâles et brune chez les femelles. (ou blanche en cycle descendant)

Yeux :

Noirs avec iris blanc.

Taches auriculaires :

Violettes

Rémiges et rectrices :

Les rémiges sont noires avec un fin liseré jaune en vexille externe et un petit miroir jaune à la base des rémiges centrales. Les rectrices sont d'un bleu foncé.

Pattes et Bec :

Les pattes sont d'un gris bleuté et le bec couleur corne.

Normal green



General body colour :

Rump, breast, flanks and under parts light green of an even depth of colour throughout.

[pantone : 375]

Mask :

Buttercup yellow, ornamented by six evenly spaced large round black throat spots, the outer two being partially covered by the base of the cheek patches. The buttercup yellow of the mask extending over the frontal and crown, to merge with the black undulations at the back of the head. The frontal and crown should be clear and free from all markings.

Markings :

On cheeks, back of head, neck and wings; black with a well-defined buttercup yellow edge, all markings should be free from any intrusion of body colour..

Cere :

Blue in cocks, brown in hens.

Eyes :

Black with a white iris.

Cheek patches :

Violet.

Primary wing flights and tail feathers :

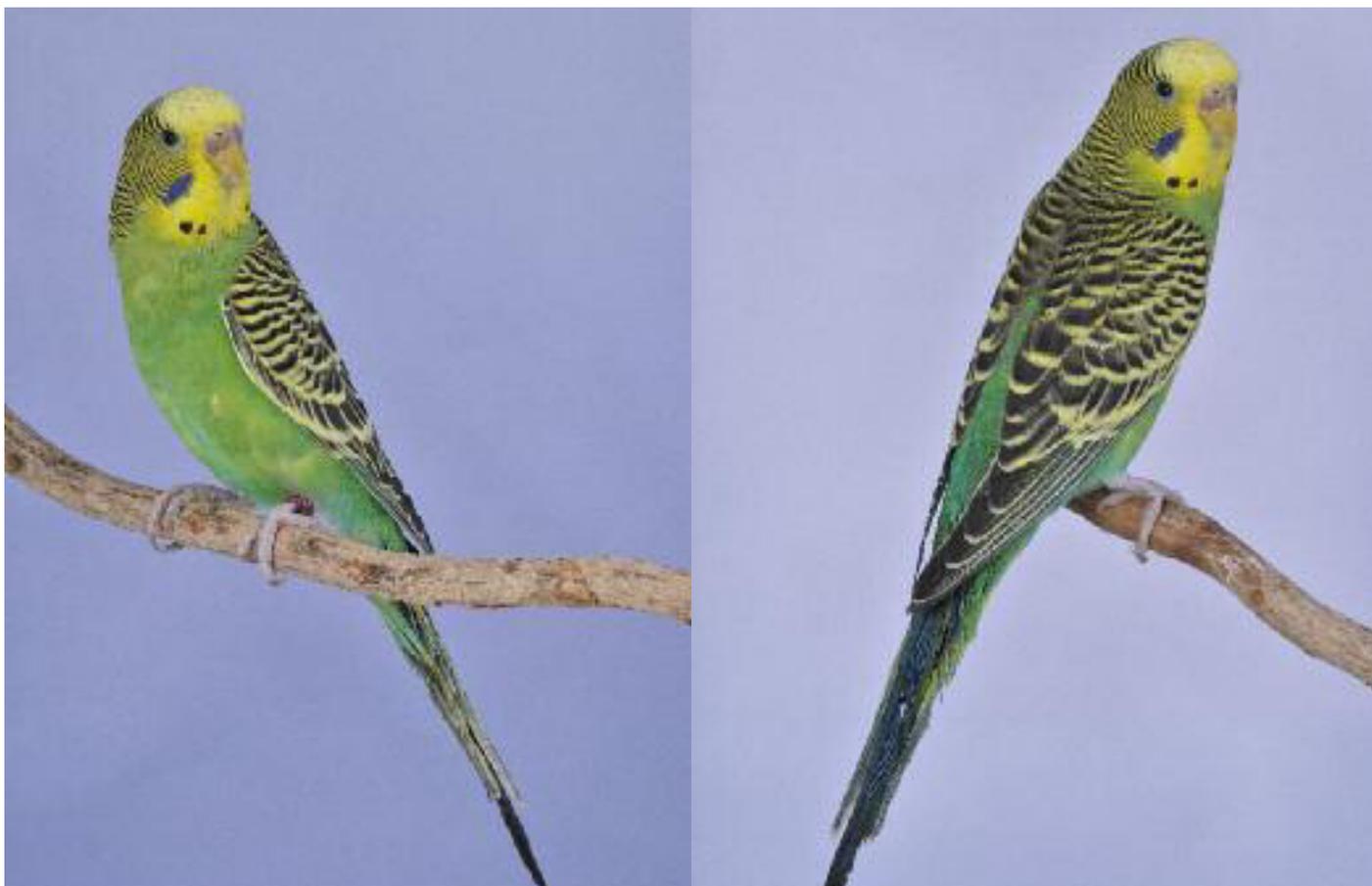
Black with a minimal buttercup yellow edge and a little yellow mirror at the base of the primaries.

Dark blue for the tail feathers.

Feet, legs and beak :

Blue/grey for the feet and legs and horn colored for the beak.

Vert foncé (vert 1 facteur foncé)



Couleur de corps :

Croupion, poitrine, flancs et zone ventrale d'un vert foncé homogène.

[pantone : 369]

Masque :

Jaune beurre, orné de six spots noirs ronds également espacés, de la taille de la pupille de l'oiseau. Les deux spots extérieurs sont partiellement recouverts par la tache auriculaire. Le masque s'étend sur le front et se fond dans les ondulations noires de la tête. Le front doit être d'un jaune pur.

Dessins :

Les joues, l'arrière de la tête, le cou, le manteau et les ailes sont recouverts de stries ondulées noires avec une inter strie jaune beurre fine sauf sur les couvertures alaires où elle pourra être plus large et d'une couleur un peu moins intense. Les dessins seront purs et exempts de toutes incrustations de couleur de fond.

Cire :

Bleue chez les mâles et brune chez les femelles.

Yeux :

Noirs avec iris blanc.

Taches auriculaires :

Violettes

Rémiges et rectrices :

Les rémiges sont noires avec un fin liseré jaune en vexille externe et un petit miroir jaune à la base des rémiges centrales. Les rectrices sont d'un bleu mat plus foncé et que le normal vert.

Pattes et Bec :

Les pattes sont d'un gris bleuté et le bec couleur corne.

Dark green (D green)



General body color :

Rump, breast, flanks and underparts dark green of an even depth of colour throughout.

[pantone : 369]

Mask :

Buttercup yellow, ornamented by six evenly spaced round black throat spots, the outer two being partially covered by the base of the cheek patches. The buttercup yellow of the mask extending over the frontal and crown, to merge with the black undulations at the back of the head. The frontal and crown should be clear and free from all markings.

Markings :

On cheeks, back of head, neck and wings; black with a well-defined buttercup yellow edge, all markings should be free from any intrusion of body colour.

Cere :

Blue in cocks, brown in hens.

Eyes :

Black with a white iris.

Cheek patches :

Violet.

Primary wing flights and tail feathers :

Black with a minimal buttercup yellow edge and a little yellow mirror at the base of the primaries.

Darker blue for the tail feathers than on the normal green.

Feet, legs and beak :

Blue/grey for the feet and legs and horn colored for the beak.

Vert olive (vert 2 facteurs foncés)



Couleur de corps :

Croupion, poitrine, flancs et zone ventrale d'un vert olive homogène.

[pantone : 371]

Masque :

Jaune beurre, orné de six spots noirs ronds également espacés, de la taille de la pupille de l'oiseau. Les deux spots extérieurs sont partiellement recouverts par la tache auriculaire. Le masque s'étend sur le front et se fond dans les ondulations noires de la tête. Le front doit être d'un jaune pur.

Dessins :

Les joues, l'arrière de la tête, le cou, le manteau et les ailes sont recouverts de stries ondulées noires avec une inter strie jaune beurre fine sauf sur les couvertures alaires où elle pourra être plus large et d'une couleur un peu moins intense. Les dessins seront purs et exempts de toutes incrustations de couleur de fond.

Cire :

Bleue chez les mâles et brune chez les femelles.

Yeux :

Noirs avec iris blanc.

Taches auriculaires :

Violettes.

Rémiges et rectrices :

Les rémiges sont noires avec un fin liseré jaune en vexille externe et un petit miroir jaune à la base des rémiges centrales. Les rectrices sont d'un bleu mat plus foncé et que le vert foncé.

Pattes et Bec :

Les pattes sont d'un gris bleuté et le bec couleur corne.

Olive green (DD green)



General body color :

Rump, breast, flanks and underparts olive green of an even depth of colour throughout.

[pantone : 371]

Mask :

Buttercup yellow, ornamented by six evenly spaced round black throat spots, the outer two being partially covered by the base of the cheek patches. The buttercup yellow of the mask extending over the frontal and crown, to merge with the black undulations at the back of the head. The frontal and crown should be clear and free from all markings.

Markings :

On cheeks, back of head, neck and wings; black with a well-defined buttercup yellow edge, all markings should be free from any intrusion of body colour..

Cere :

Blue in cocks, brown in hens.

Eyes :

Black with a white iris.

Cheek patches :

Violet.

Primary wing flights and tail feathers :

Black with a minimal buttercup yellow edge and a little yellow mirror at the base of the primaries.

Darker blue for the tail feathers than on the dark green.

Feet, legs and beak :

Blue/grey for the feet and legs and horn colored for the beak.

Gris-vert



Couleur de corps :

Croupion, poitrine, flancs et zone ventrale d'un gris-vert homogène.

[pantone : 398]

Masque :

Jaune beurre, orné de six spots noirs ronds également espacés, de la taille de la pupille de l'oiseau. Les deux spots extérieurs sont partiellement recouverts par la tache auriculaire. Le masque s'étend sur le front et se fond dans les ondulations noires de la tête. Le front doit être d'un jaune pur.

Dessins :

Les joues, l'arrière de la tête, le cou, le manteau et les ailes sont recouverts de stries ondulées noires avec une inter strie jaune beurre fine sauf sur les couvertures alaires où elle pourra être plus large et d'une couleur un peu moins intense. Les dessins seront purs et exempts de toutes incrustations de couleur de fond.

Cire :

Bleue chez les mâles et brune chez les femelles.

Yeux :

Noirs avec iris blanc.

Taches auriculaires :

Grises.

Rémiges et rectrices :

Les rémiges sont noires avec un fin liseré jaune en vexille externe et un petit miroir jaune à la base des rémiges centrales. Les rectrices sont grises.

Pattes et Bec :

Les pattes sont d'un gris bleuté et le bec couleur corne.

NB : les combinaisons avec les facteurs forcés peuvent donner des importantes différences de tonalité de la couleur de corps.

Grey green



General body color :

Rump, breast, flanks and underparts dark green of an even depth of colour throughout.

[pantone : 369]

Mask :

Buttercup yellow, ornamented by six evenly spaced round black throat spots, the outer two being partially covered by the base of the cheek patches. The buttercup yellow of the mask extending over the frontal and crown, to merge with the black undulations at the back of the head. The frontal and crown should be clear and free from all markings.

Markings :

On cheeks, back of head, neck and wings; black with a well-defined buttercup yellow edge, all markings should be free from any intrusion of body colour..

Cere :

Blue in cocks, brown in hens.

Eyes :

Black with a white iris.

Cheek patches :

Grey.

Primary wing flights and tail feathers :

Black with a minimal butter yellow edge and a little yellow mirror at the base of the primaries.

Grey for the tail feathers.

Feet, legs and beak :

Blue/grey for the feet and legs and horn colored for the beak.

(Note: there are light, medium and dark shades of grey green. The shade of the cheek patches may change according to the shade of the body colour).

Normal bleu



Couleur de corps :

Croupion, poitrine, flancs et zone ventrale d'un bleu clair homogène.

[pantone : 310]

Masque :

Blanc, orné de six spots noirs ronds également espacés, de la taille de la pupille de l'oiseau. Les deux spots extérieurs sont partiellement recouverts par la tache auriculaire. Le masque s'étend sur le front et se fond dans les ondulations noires de la tête. Le front doit être d'un blanc pur.

Dessins :

Les joues, l'arrière de la tête, le cou, le manteau et les ailes sont recouverts de stries ondulées noires avec une inter strie blanche, fine, sauf sur les couvertures alaires où elle pourra être plus large et d'une couleur un peu moins intense. Les dessins seront purs et exempts de toutes incrustations de couleur de fond.

Cire :

Bleue chez les mâles et brune chez les femelles.

Yeux :

Noirs avec iris blanc.

Taches auriculaires :

Violettes.

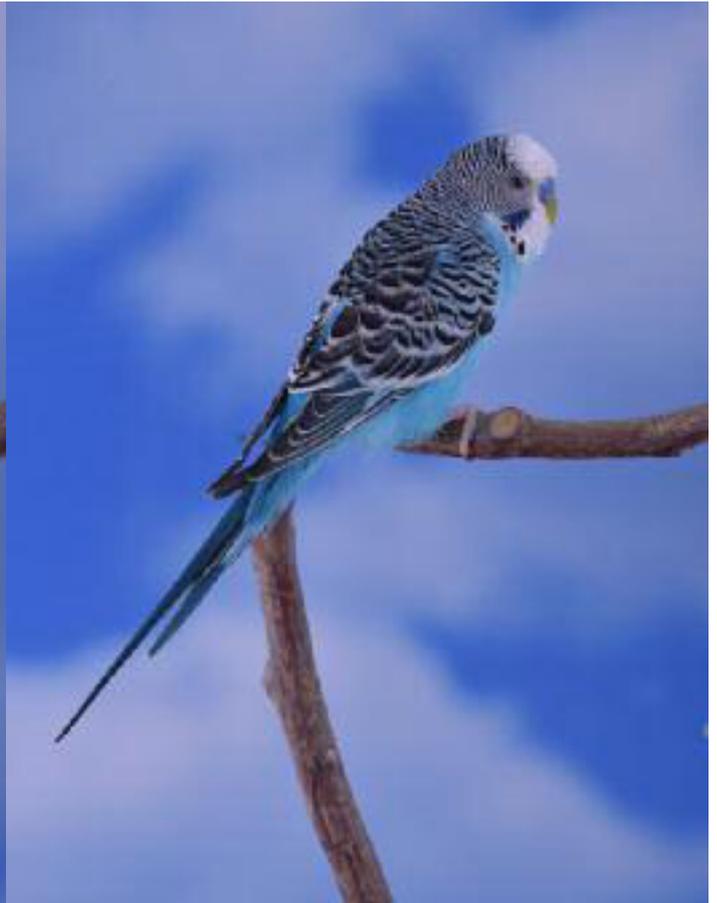
Rémiges et rectrices :

Les rémiges sont noires avec un fin liseré blanc en vexille externe et un petit miroir blanc à la base des rémiges centrales. Les rectrices sont d'un bleu foncé.

Pattes et Bec :

Les pattes sont d'un gris bleuté et le bec couleur corne.

Normal blue



General body color :

Rump, breast, flanks and underparts light blue of an even depth of colour throughout.

[pantone : 310]

Mask :

White, ornamented by six evenly spaced large round black throat spots, the outer two being partially covered by the base of the cheek patches. The buttercup yellow of the mask extending over the frontal and crown, to merge with the black undulations at the back of the head. The frontal and crown should be clear and free from all markings.

Markings :

On cheeks, back of head, neck and wings; black with a well-defined buttercup yellow edge, all markings should be free from any intrusion of body colour..

Cere :

Blue in cocks, brown in hens.

Eyes :

Black with a white iris.

Cheek patches :

Violet.

Primary wing flights and tail feathers :

Black with a minimal white edge and a little white mirror at the base of the primaries.

Dark blue for the tail feathers.

Feet, legs and beak :

Blue/grey for the feet and legs and horn colored for the beak.

Cobalt (bleu 1 facteur foncé)



Couleur de corps :

Croupion, poitrine, flancs et zone ventrale d'un bleu foncé homogène.

[pantone : 2915]

Masque :

Blanc, orné de six spots noirs ronds également espacés, de la taille de la pupille de l'oiseau. Les deux spots extérieurs sont partiellement recouverts par la tache auriculaire. Le masque s'étend sur le front et se fond dans les ondulations noires de la tête. Le front doit être d'un blanc pur.

Dessins :

Les joues, l'arrière de la tête, le cou, le manteau et les ailes sont recouverts de stries ondulées noires avec une inter strie blanche, fine, sauf sur les couvertures alaires où elle pourra être plus large et d'une couleur un peu moins intense. Les dessins seront purs et exempts de toutes incrustations de couleur de fond.

Cire :

Bleue chez les mâles et brune chez les femelles.

Yeux :

Noirs avec iris blanc.

Taches auriculaires :

Violettes

Rémiges et rectrices :

Les rémiges sont noires avec un fin liseré blanc en vexille externe et un petit miroir blanc à la base des rémiges centrales. . Les rectrices sont d'un bleu mat plus foncé et que le normal bleu.

Pattes et Bec :

Les pattes sont d'un gris bleuté et le bec couleur corne.

Cobalt (D blue)



General body color :

Rump, breast, flanks and underparts dark blue of an even depth of colour throughout.

[pantone : 2915]

Mask :

White, ornamented by six evenly spaced large round black throat spots, the outer two being partially covered by the base of the cheek patches. The buttercup yellow of the mask extending over the frontal and crown, to merge with the black undulations at the back of the head. The frontal and crown should be clear and free from all markings.

Markings :

On cheeks, back of head, neck and wings; black with a well-defined buttercup yellow edge, all markings should be free from any intrusion of body colour..

Cere :

Blue in cocks, brown in hens.

Eyes :

Black with a white iris.

Cheek patches :

Violet.

Primary wing flights and tail feathers :

Black with a minimal white edge and a little white mirror at the base of the primaries.

Darker blue for the tail feathers than the normal blue.

Feet, legs and beak :

Blue/grey for the feet and legs and horn colored for the beak.

Mauve (bleu 2 facteurs foncés)



Couleur de corps :

Croupion, poitrine, flancs et zone ventrale d'un mauve intense et homogène, exempt de toutes suffusions grises.
[pantone : 535]

Masque :

Blanc, orné de six spots noirs ronds également espacés, de la taille de la pupille de l'oiseau. Les deux spots extérieurs sont partiellement recouverts par la tache auriculaire. Le masque s'étend sur le front et se fond dans les ondulations noires de la tête. Le front doit être d'un blanc pur.

Dessins :

Les joues, l'arrière de la tête, le cou, le manteau et les ailes sont recouverts de stries ondulées noires avec une inter strie blanche, fine, sauf sur les couvertures alaires où elle pourra être plus large et d'une couleur un peu moins intense. Les dessins seront purs et exempts de toutes incrustations de couleur de fond.

Cire :

Bleue chez les mâles et brune chez les femelles.

Yeux :

Noirs avec iris blanc.

Taches auriculaires :

Violettes

Rémiges et rectrices :

Les rémiges sont noires avec un fin liseré blanc en vexille externe et un petit miroir blanc à la base des rémiges centrales. Les rectrices sont d'un bleu mat plus foncé et que le cobalt.

Pattes et Bec :

Les pattes sont d'un gris bleuté et le bec couleur corne.

Mauve (DD blue)



General body color :

Rump, breast, flanks and underparts deep mauve of an even depth of colour throughout, free from any grey suffusion.
[pantone : 535]

Mask :

White, ornamented by six evenly spaced round black throat spots, the outer two being partially covered by the base of the cheek patches. The buttercup yellow of the mask extending over the frontal and crown, to merge with the black undulations at the back of the head. The frontal and crown should be clear and free from all markings.

Markings :

On cheeks, back of head, neck and wings; black with a well-defined buttercup yellow edge, all markings should be free from any intrusion of body colour..

Cere :

Blue in cocks, brown in hens.

Eyes :

Black with a white iris.

Cheek patches :

Violet.

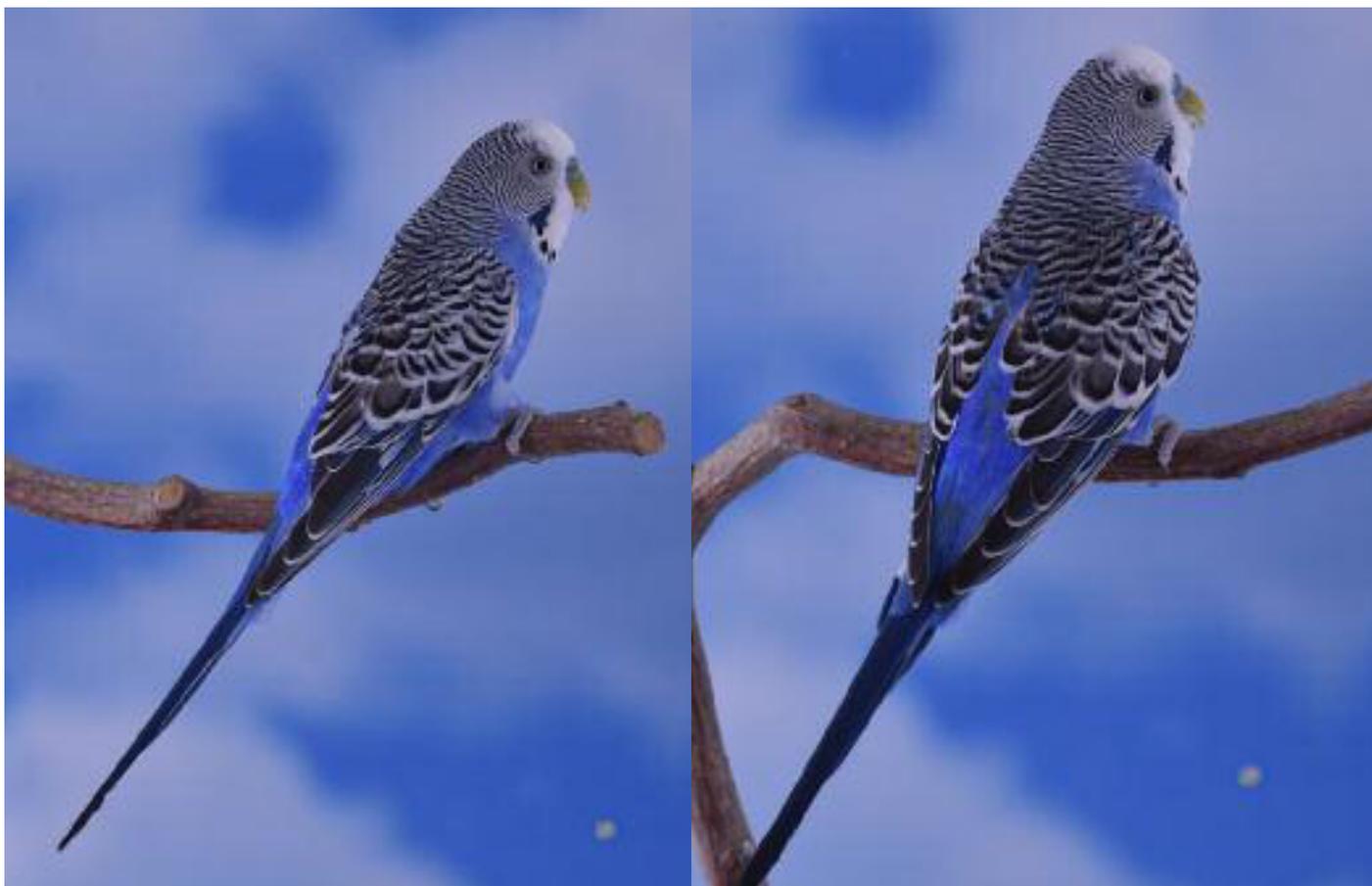
Primary wing flights and tail feathers :

Black with a minimal white edge and a little white mirror at the base of the primaries.
Darker blue for the tail feathers than the cobalt.

Feet, legs and beak :

Blue/grey for the feet and legs and horn colored for the beak.

Violet



Couleur de corps :

Croupion, poitrine, flancs et zone ventrale d'un violet intense et homogène.

[pantone : 2727]

Masque :

Blanc, orné de six spots noirs ronds également espacés, de la taille de la pupille de l'oiseau. Les deux spots extérieurs sont partiellement recouverts par la tache auriculaire. Le masque s'étend sur le front et se fond dans les ondulations noires de la tête. Le front doit être d'un blanc pur.

Dessins :

Les joues, l'arrière de la tête, le cou, le manteau et les ailes sont recouverts de stries ondulées noires avec une inter strie blanche, fine, sauf sur les couvertures alaires où elle pourra être plus large et d'une couleur un peu moins intense. Les dessins seront purs et exempts de toutes incrustations de couleur de fond.

Cire :

Bleue chez les mâles et brune chez les femelles.

Yeux :

Noirs avec iris blanc.

Taches auriculaires :

Violettes.

Rémiges et rectrices :

Les rémiges sont noires avec un fin liseré blanc en vexille externe et un petit miroir blanc à la base des rémiges centrales. Les rectrices sont d'un violet profond.

Pattes et Bec :

Les pattes sont d'un gris bleuté et le bec couleur corne.

Violet



General body color :

Rump, breast, flanks and underparts deep violet of an even depth of colour throughout.

[pantone : 2727]

Mask :

White, ornamented by six evenly spaced round black throat spots, the outer two being partially covered by the base of the cheek patches. The buttercup yellow of the mask extending over the frontal and crown, to merge with the black undulations at the back of the head. The frontal and crown should be clear and free from all markings.

Markings :

On cheeks, back of head, neck and wings; black with a well-defined buttercup yellow edge, all markings should be free from any intrusion of body colour..

Cere :

Blue in cocks, brown in hens.

Eyes :

Black with a white iris.

Cheek patches :

Violet.

Primary wing flights and tail feathers :

Black with a minimal white edge and a little white mirror at the base of the primaries.

Deep violet for the tail feathers.

Feet, legs and beak :

Blue/grey for the feet and legs and horn colored for the beak.

Gris



Couleur de corps :

Croupion, poitrine, flancs et zone ventrale d'un gris homogène.

[pantone : 428]

Masque :

Blanc, orné de six spots noirs ronds également espacés, de la taille de la pupille de l'oiseau. Les deux spots extérieurs sont partiellement recouverts par la tache auriculaire. Le masque s'étend sur le front et se fond dans les ondulations noires de la tête. Le front doit être d'un blanc pur.

Dessins :

Les joues, l'arrière de la tête, le cou, le manteau et les ailes sont recouverts de stries ondulées noires avec une inter strie blanche, fine, sauf sur les couvertures alaires où elle pourra être plus large et d'une couleur un peu moins intense. Les dessins seront purs et exempts de toutes incrustations de couleur de fond.

Cire :

Bleue chez les mâles et brune chez les femelles.

Yeux :

Noirs avec iris blanc.

Taches auriculaires :

Grises.

Rémiges et rectrices :

Les rémiges sont noires avec un fin liseré blanc en vexille externe et un petit miroir blanc à la base des rémiges centrales. Les rectrices sont noires grises.

Pattes et Bec :

Les pattes sont d'un gris bleuté et le bec couleur corne.

NB : la couleur du corps et des taches auriculaires peuvent varier en fonction de la combinaison avec les facteurs foncés.

Grey



General body color :

Rump, breast, flanks and underparts grey of an even depth of colour throughout.

[pantone : 428]

Mask :

White, ornamented by six evenly spaced round black throat spots, the outer two being partially covered by the base of the cheek patches. The buttercup yellow of the mask extending over the frontal and crown, to merge with the black undulations at the back of the head. The frontal and crown should be clear and free from all markings.

Markings :

On cheeks, back of head, neck and wings; black with a well-defined buttercup yellow edge, all markings should be free from any intrusion of body colour..

Cere :

Blue in cocks, brown in hens.

Eyes :

Black with a white iris.

Cheek patches :

Grey.

Primary wing flights and tail feathers :

Black with a minimal white edge and a little white mirror at the base of the primaries.

Dark grey for the tail feathers.

Feet, legs and beak :

Blue/grey for the feet and legs and horn colored for the beak.

Note : there are light, medium and dark shades of grey. The shade of the cheek patches may change according to the shade of the body colour.

Cinnamon série verte

Cinnamon vert foncé



Couleur de corps :

Croupion, poitrine, flancs et zone ventrale d'un vert clair jaunâtre homogène pouvant descendre jusqu'à moins de 50% de l'intensité du normal vert, du vert foncé ou du vert olive selon la combinaison.

Masque :

Jaune beurre, orné de six spots brun cinnamon ronds également espacés, de la taille de la pupille de l'oiseau. Les deux spots extérieurs sont partiellement recouverts par la tache auriculaire. Le masque s'étend sur le front et se fond dans les ondulations brun cinnamon de la tête. Le front doit être d'un jaune pur.

Dessins :

Les joues, l'arrière de la tête, le cou, le manteau et les ailes sont recouverts de stries ondulées bruns cinnamon avec une inter strie jaune beurre fine sauf sur les couvertures alaires où elle pourra être plus large et d'une couleur un peu moins intense. Les dessins seront purs et exempts de toutes incrustations de couleur de fond.

Cire :

Bleue chez les mâles et brune chez les femelles.

Yeux :

Noirs avec iris blanc.

Taches auriculaires :

Violettes (ou grises pour le gris-vert).

Rémiges et rectrices :

Les rémiges sont brun cinnamon avec un fin liseré jaune en vexille externe et un petit miroir jaune à la base des rémiges centrales. Les rectrices sont bleu foncé (brun cinnamon pour les gris-vert) avec un rachis brun.

Pattes et Bec :

Les pattes sont d'un gris rosé et le bec couleur corne clair.

Cinnamon green serie

Cinnamon dark green



General body color :

Rump, breast, flanks and underparts light yellowish green or grey green of an even depth of colour throughout depending of the variety. The body color could decrease up to 50% of the normal, dark, olive green or grey green ones.

Mask :

Buttercup yellow, ornamented by six evenly spaced round cinnamon brown throat spots, the outer two being partially covered by the base of the cheek patches. The buttercup yellow of the mask extending over the frontal and crown, to merge with the cinnamon brown undulations at the back of the head. The frontal and crown should be clear and free from all markings.

Markings :

On cheeks, back of head, neck and wings; cinnamon brown with a well-defined buttercup yellow edge, all markings should be free from any intrusion of body colour..

Cere :

Blue in cocks, brown in hens.

Eyes :

Black with a white iris.

Cheek patches :

Violet (or grey for the grey green).

Primary wing flights and tail feathers :

Cinnamon brown with a minimal buttercup yellow edge and a little yellow mirror at the base of the primaries.
Dark blue (deep cinnamon brown for grey green) for the tail feathers with a brown quill.

Feet, legs and beak :

Pinkish grey for the feet and legs and light horn colored for the beak.

Cinnamon série bleue

Cinnamon gris



Couleur de corps :

Croupion, poitrine, flancs et zone ventrale d'un bleu clair blanchâtre à cobalt, mauve ou violet blanchâtre ou gris clair homogène selon la variété pouvant descendre jusqu'à moins de 50% de l'intensité du normal bleu, du bleu cobalt, du violet, du mauve ou du gris selon la combinaison.

Masque :

Jaune beurre, orné de six spots brun cinnamon ronds également espacés, de la taille de la pupille de l'oiseau. Les deux spots extérieurs sont partiellement recouverts par la tache auriculaire. Le masque s'étend sur le front et se fond dans les ondulations brun cinnamon de la tête. Le front doit être d'un blanc pur.

Dessins :

Les joues, l'arrière de la tête, le cou, le manteau et les ailes sont recouverts de stries ondulées bruns cinnamon avec une inter strie blanche fine sauf sur les couvertures alaires où elle pourra être plus large et d'une couleur un peu moins intense. Les dessins seront purs et exempts de toutes incrustations de couleur de fond.

Cire :

Bleue chez les mâles et brune chez les femelles.

Yeux :

Noirs avec iris blanc.

Taches auriculaires :

Violettes (ou grises pour le gris).

Rémiges et rectrices :

Les rémiges sont brun cinnamon avec un fin liseré blanc en vexille externe et un petit miroir blanc à la base des rémiges centrales. Les rectrices sont d'un bleu foncé (brun cinnamon profond pour les gris) avec un rachis brun.

Pattes et Bec :

Les pattes sont d'un gris rosé et le bec couleur corne clair.

Cinnamon blue serie

Cinnamon grey



General body color :

Rump, breast, flanks and underparts light whitish light blue whitish cobalt, mauve, violet or whitish grey of an even depth of colour throughout depending of the variety. The body color could decrease up to 50% of the normal blue, dark blue, mauve, violet or grey ones.

Mask :

Buttercup yellow, ornamented by six evenly spaced round cinnamon brown throat spots, the outer two being partially covered by the base of the cheek patches. The whitish of the mask extending over the frontal and crown, to merge with the cinnamon brown undulations at the back of the head. The frontal and crown should be clear and free from all markings.

Markings :

On cheeks, back of head, neck and wings; cinnamon brown with a well-defined whitish edge, all markings should be free from any intrusion of body colour..

Cere :

Blue in cocks, brown in hens.

Eyes :

Black with a white iris.

Cheek patches :

Violet (or dark grey for the grey).

Primary wing flights and tail feathers :

Cinnamon brown with a minimal whitish edge and a little white mirror at the base of the primaries.

Dark blue (deep cinnamon brown for the grey variety) for the tail feathers with a brown quill.

Feet, legs and beak :

Pinkish grey for the feet and legs and light horn colored for the beak.

Opaline série verte

Opaline vert olive



Couleur de corps :

Croupion, poitrine, flancs et zone ventrale d'un vert clair jaunâtre à olive jaunâtre ou gris-vert jaunâtre homogène selon la variété. La couleur de corps laisse apparaître sur le manteau une zone la plus dé-mélanisée possible en forme de « V » entre les poignets de l'oiseau position ailes refermées.

Masque :

Jaune beurre, orné de six spots noirs ronds également espacés, de la taille de la pupille de l'oiseau. Les deux spots extérieurs sont partiellement recouverts par la tache auriculaire. Le masque s'étend sur le front et se fond dans les ondulations noires à peine perceptibles de la tête. Le front doit être d'un jaune pur.

Dessins :

Les stries sur les joues, l'arrière de la tête, le cou, le manteau sont à peine perceptibles. Les couvertures alaires sont recouvertes de stries noires les plus fines possible avec une inter strie de la couleur de corps de l'oiseau. Les dessins des ailes seront symétriques avec un effet d'opalescence.

Cire :

Bleue chez les mâles et brune chez les femelles.

Yeux :

Noirs avec iris blanc.

Taches auriculaires :

Violettes (ou grises pour le gris-vert).

Rémiges et rectrices :

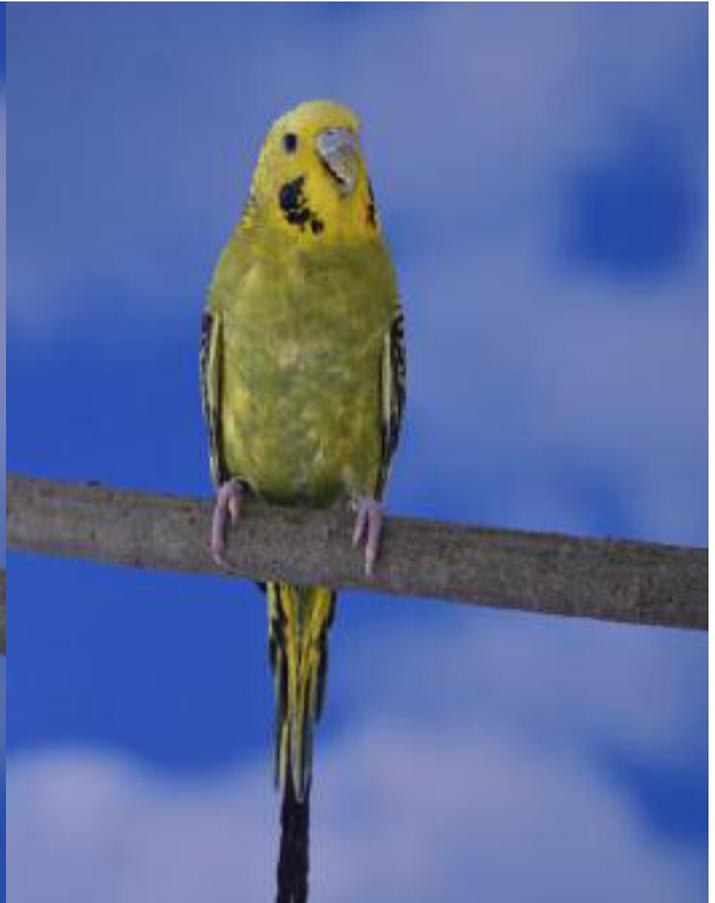
Les rémiges sont noires avec un liseré en vexille externe et un petit miroir de la couleur de fond de l'oiseau à la base des rémiges centrales. Les rectrices sont d'un bleu foncé (noires pour les gris-vert) avec pénétration de la couleur de fond de l'oiseau à la base.

Pattes et Bec :

Les pattes sont d'un gris bleuté et le bec couleur corne.

Opaline green serie

Opaline olive green



General body color :

Rump, breast, flanks and underparts; light yellowish green to yellowish olive or yellowish grey green of an even depth of colour throughout depending of the variety, including V area (saddle or mantle) where undulations at the back of the head should cease thus leaving a clear V effect between the top of the wings.

Mask :

Buttercup yellow, ornamented by six evenly spaced round black throat spots, the outer two being partially covered by the base of the cheek patches. The buttercup yellow of the mask extending over the frontal and crown, to merge with the faint undulation at the back of the head. The frontal and crown should be clear and free from all markings.

Markings :

On cheeks, back of head and neck should be minimal.
On wings should be black on the body colour ground and be symmetrical with an opalescent effect.

Cere :

Blue in cocks, brown in hens.

Eyes :

Black with a white iris.

Cheek patches :

Violet (or grey for the grey green).

Primary wing flights and tail feathers :

Black with a body colour edge and a little mirror of the body ground colour at the base of the primaries.
Dark blue (dark for the grey green variety) for the tail feathers with body color coming into the base.

Feet, legs and beak :

Blue/grey for the feet and legs and horn colored for the beak.

Opaline série bleue

Opaline bleue



Couleur de corps :

Croupion, poitrine, flancs et zone ventrale d'un bleu clair blanchâtre à mauve blanchâtre ou gris blanchâtre homogène selon la variété. La couleur de corps laisse apparaître sur le manteau une zone la plus dé-mélanisée possible en forme de « V » entre les poignets de l'oiseau position ailes refermées.

Masque :

Blanc, orné de six spots noirs ronds également espacés, de la taille de la pupille de l'oiseau. Les deux spots extérieurs sont partiellement recouverts par la tache auriculaire. Le masque s'étend sur le front et se fond dans les ondulations noires à peine perceptibles de la tête. Le front doit être d'un blanc pur.

Dessins :

Les stries sur les joues, l'arrière de la tête, le cou, le manteau sont à peine perceptibles. Les couvertures alaires sont recouvertes de stries noires les plus fines possible avec une inter strie de la couleur de corps de l'oiseau. Les dessins des ailes seront symétriques avec un effet d'opalescence.

Cire :

Bleue chez les mâles et brune chez les femelles.

Yeux :

Noirs avec iris blanc.

Taches auriculaires :

Violettes (ou grises pour le gris).

Rémiges et rectrices :

Les rémiges sont noires avec un liseré en vexille externe et un petit miroir de la couleur de fond de l'oiseau à la base des rémiges centrales. Les rectrices sont d'un bleu foncé (noires pour les gris-vert) avec pénétration de la couleur de fond de l'oiseau à la base.

Pattes et Bec :

Les pattes sont d'un gris bleuté et le bec couleur corne.

Opaline blue serie

Opaline blue



General body color :

Rump, breast, flanks and underparts; light whitish blue to whitish mauve or whitish grey depending of the variety, of an even depth of colour throughout including V area (saddle or mantle) where undulations at the back of the head should cease thus leaving a clear V effect between the top of the wings.

Mask :

White, ornamented by six evenly spaced round black throat spots, the outer two being partially covered by the base of the cheek patches. The white of the mask extending over the frontal and crown, to merge with the faint undulation at the back of the head. The frontal and crown should be clear and free from all markings.

Markings :

On cheeks, back of head and neck should be minimal.
On wings should be black on the body colour ground and be symmetrical with an opalescent effect.

Cere :

Blue in cocks, brown in hens.

Eyes :

Black with a white iris.

Cheek patches :

Violet (or grey for the grey),

Primary wing flights and tail feathers :

Black with a body colour edge and a little mirror of the body ground colour at the base of the primaries.
Dark blue (dark for the grey green variety) for the tail feathers with body color coming into the base.

Feet, legs and beak :

Blue/grey for the feet and legs and horn colored for the beak.

Opaline cinnamon série verte

Opaline cinnamon vert foncé SF



Couleur de corps :

Croupion, poitrine, flancs et zone ventrale d'un vert clair jaunâtre à olive jaunâtre homogène ou gris-vert jaunâtre selon la variété. La couleur de corps laisse apparaître sur le manteau une zone la plus dé-mélanisée possible en forme de « V » entre les poignets de l'oiseau position ailes refermées.

Masque :

Jaune beurre, orné de six spots bruns ronds également espacés, de la taille de la pupille de l'oiseau. Les deux spots extérieurs sont partiellement recouverts par la tache auriculaire. Le masque s'étend sur le front et se fond dans les ondulations brunes à peine perceptibles de la tête. Le front doit être d'un jaune pur.

Dessins :

Les stries sur les joues, l'arrière de la tête, le cou, le manteau sont à peine perceptibles. Les couvertures alaires sont recouvertes de stries brunes les plus fines possible avec une inter strie de la couleur de corps de l'oiseau. Les dessins des ailes seront symétriques avec un effet d'opalescence.

Cire :

Bleue chez les mâles et brune chez les femelles.

Yeux :

Noirs avec iris blanc.

Taches auriculaires :

Violettes (ou grises pour le gris-vert).

Rémiges et rectrices :

Les rémiges sont brunes avec un liseré en vexille externe et un petit miroir de la couleur de fond de l'oiseau à la base des rémiges centrales. Les rectrices sont d'un bleu foncé (brun cinnamon pour les gris-vert) avec une tige brune et pénétration de la couleur de fond de l'oiseau à la base.

Pattes et Bec :

Les pattes sont d'un gris rose gris et le bec couleur corne.

Opaline cinnamon green serie

Opaline cinnamon dark green SF



General body color :

Rump, breast, flanks and underparts; light yellowish green to yellowish olive or grey green yellowish of an even depth of colour throughout depending of the variety, including V area (saddle or mantle) where undulations at the back of the head should cease thus leaving a clear V effect between the top of the wings.

Mask :

Buttercup yellow, ornamented by six evenly spaced round cinnamon brown throat spots, the outer two being partially covered by the base of the cheek patches. The buttercup yellow of the mask extending over the frontal and crown, to merge with the faint undulation at the back of the head. The frontal and crown should be clear and free from all markings.

Markings :

On cheeks, back of head and neck should be minimal. On wings should be cinnamon brown on the body colour ground and be symmetrical with an opalescent effect.

Cere :

Blue in cocks, brown in hens.

Eyes :

Black with a white iris.

Cheek patches :

Violet (or grey for the grey green).

Primary wing flights and tail feathers :

Cinnamon brown with a body colour edge and a little mirror of the body ground colour at the base of the primaries. Dark blue (cinnamon brown for the grey green variety) with a brown quill for the tail feathers with body color coming into the base.

Feet, legs and beak :

Pinkish grey for the feet and legs and horn colored for the beak.

Opaline cinnamon série bleue

Opaline cinnamon gris



Couleur de corps :

Croupion, poitrine, flancs et zone ventrale d'un bleu clair blanchâtre à mauve blanchâtre homogène ou gris blanchâtre selon la variété. La couleur de corps laisse apparaître sur le manteau une zone la plus dé-mélanisée possible en forme de « V » entre les poignets de l'oiseau position ailes refermées.

Masque :

Blanc, orné de six spots bruns ronds également espacés, de la taille de la pupille de l'oiseau. Les deux spots extérieurs sont partiellement recouverts par la tache auriculaire. Le masque s'étend sur le front et se fond dans les ondulations brunes à peine perceptibles de la tête. Le front doit être d'un blanc pur.

Dessins :

Les stries sur les joues, l'arrière de la tête, le cou, le manteau sont à peine perceptibles. Les couvertures alaires sont recouvertes de stries brunes les plus fines possible avec une inter strie de la couleur de corps de l'oiseau. Les dessins des ailes seront symétriques avec un effet d'opalescence.

Cire :

Bleue chez les mâles et brune chez les femelles.

Yeux :

Noirs avec iris blanc.

Taches auriculaires :

Violettes (ou grises pour le gris).

Rémiges et rectrices :

Les rémiges sont brunes avec un liseré en vexille externe et un petit miroir de la couleur de fond de l'oiseau à la base des rémiges centrales. Les rectrices sont d'un bleu foncé (brun cinnamon pour les gris-vert) avec une tige brune et pénétration de la couleur de fond de l'oiseau à la base.

Pattes et Bec :

Les pattes sont d'un gris rosé et le bec couleur corne.

Opaline cinnamon blue serie

Opaline cinnamon grey



General body color :

Rump, breast, flanks and underparts; light whitish blue to whitish mauve yellowish or whitish grey of an even depth of colour throughout depending of the variety, including V area (saddle or mantle) where undulations at the back of the head should cease thus leaving a clear V effect between the top of the wings.

Mask :

White, ornamented by six evenly spaced round cinnamon brown throat spots, the outer two being partially covered by the base of the cheek patches. The white of the mask extending over the frontal and crown, to merge with the faint undulation at the back of the head. The frontal and crown should be clear and free from all markings.

Markings :

On cheeks, back of head and neck should be minimal.
On wings should be black on the body colour ground and be symmetrical with an opalescent effect.

Cere :

Blue in cocks, brown in hens.

Eyes :

Black with a white iris.

Cheek patches :

Violet (or grey for the grey).

Primary wing flights and tail feathers :

cinnamon brown with a body colour edge and a little mirror of the body ground colour at the base of the primaries.
Dark blue (cinnamon brown for the grey green variety) with a brown quill for the tail feathers with body color coming into the base.

Feet, legs and beak :

Pinkish grey for the feet and legs and horn colored for the beak.

Perlée série verte

Perlée vert foncé



Couleur de corps :

Croupion, poitrine, flancs et zone ventrale d'un vert clair, vert foncé, vert olive ou gris-vert uniforme selon la variété.

Masque :

Jaune beurre, orné de six spots noirs ronds a v e c centre jaune clair également espacés, de la taille de la pupille de l'oiseau. Les deux spots extérieurs sont partiellement recouverts par la tache auriculaire. Le masque s'étend sur le front et se fond dans les ondulations noires de la tête. Le front doit être d'un jaune pur.

Dessins :

Les joues, l'arrière de la tête, le cou, le manteau et les ailes sont recouverts de stries ondulées noires avec une inter strie jaune beurre fine. Les plumes des ailes seront à dominante jaune, ourlées de noir et bordées d'un fin liseré jaune. Les dessins seront purs et exempts de toutes incrustations de couleur de fond.

Cire :

Bleue chez les mâles et brune chez les femelles.

Yeux :

Noirs avec iris blanc.

Taches auriculaires :

Violettes (ou gris pour le gris-vert) ou blanc argenté ou un mélange des deux.

Rémiges et rectrices :

Rémiges et rectrices seront à dominante jaune, ourlées de noir et bordées d'un fin liseré jaune.

Pattes et Bec :

Les pattes sont d'un gris bleuté, couleur chair ou d'un mélange des deux et le bec couleur corne.

Remarques :

Les perlées cinnamons auront une mélanine brune au lieu de noire.

Les perlées opalines seront plus claires dans le dos avec suffusions de la couleur du corps sur les ailes.

Il existe 3 tonalités de perlées gris-vert. L'intensité des taches auriculaires peut varier en fonction de la tonalité de la couleur de fond.

Spangle green serie

Dark green spangle



General body color :

Rump, breast, flanks and underparts light green, dark green, olive or grey green of an even depth of colour throughout depending of the variety.

Mask :

Buttercup yellow, ornamented by six evenly spaced round black throat spots with yellow center, the outer two being partially covered by the base of the cheek patches. The buttercup yellow of the mask extending over the frontal and crown, to merge with the black undulations at the back of the head. The frontal and crown should be clear and free from all markings.

Markings :

On cheeks, back of head, neck and wings; black with a well-defined buttercup yellow edge, and on wings each feather being buttercup yellow in color with a black inner edge and a buttercup yellow outer edge. All markings should be free from any intrusion of body colour..

Cere :

Blue in cocks, brown in hens.

Eyes :

Black with a white iris.

Cheek patches :

Violet (or grey for the grey green), or silvery white or a mixture of both.

Primary wing flights and tail feathers :

Buttercup yellow with a minimal black edge..

Feet, legs and beak :

Blue/grey or fleshy pink or a mixture of both for the feet and legs and horn colored for the beak.

Notes :

Cinnamon spangles have brown melanine instead of black opaline spangles are lighter in the back and have body color suffusions on the wings.

There are light, medium and dark shades of spangle grey green. The shade of the cheek patches may change according to the shade of the body colour.

Perlée série bleue

Perlée cobalt



Couleur de corps :

Croupion, poitrine, flancs et zone ventrale d'un bleu clair, cobalt, violet, mauve ou gris homogène selon la variété.

Masque :

Blanc, orné de six spots noirs ronds avec centre blanc également espacés, de la taille de la pupille de l'oiseau. Les deux spots extérieurs sont partiellement recouverts par la tache auriculaire. Le masque s'étend sur le front et se fond dans les ondulations noires de la tête. Le front doit être d'un blanc pur.

Dessins :

Les joues, l'arrière de la tête, le cou, le manteau et les ailes sont recouverts de stries ondulées noires avec une inter strie blanche fine. Les plumes des ailes seront à dominante blanche, ourlées de noir et bordée d'un fin liseré blanc. Les dessins seront purs et exempts de toutes incrustations de couleur de fond.

Cire :

Bleue chez les mâles et brune chez les femelles.

Yeux :

Noirs avec iris blanc.

Taches auriculaires :

Violettes (ou gris pour le gris) ou blanc argenté ou un mélange des deux.

Rémiges et rectrices :

Rémiges et rectrices seront à dominante blanche, ourlées de noir et bordées d'un fin liseré blanc.

Pattes et Bec :

Les pattes sont d'un gris bleuté, couleur chair ou d'un mélange des deux et le bec couleur corne.

Remarques :

Les perlées cinnamons auront une mélanine brune au lieu de noire. Leurs pattes sont claires.

Les perlées opalines seront plus claires dans le dos avec suffusions de la couleur du corps sur les ailes.

Il existe 3 tonalités de perlées gris. L'intensité des taches auriculaires peut varier en fonction de la tonalité de la couleur de fond.

Spangle blue serie

Cobalt spangle



General body color :

Rump, breast, flanks and underparts blue light, cobalt, violet, mauve or grey of an even depth of colour throughout depending of the variety.

Mask :

White, ornamented by six evenly spaced round black throat spots, the outer two being partially covered by the base of the cheek patches. The white of the mask extending over the frontal and crown, to merge with the black undulations at the back of the head. The frontal and crown should be clear and free from all markings.

Markings :

On cheeks, back of head, neck and wings; black with a well-defined white edge, and on wings each feather being white in color with a black inner edge and a white outer edge. All markings should be free from any intrusion of body colour..

Cere :

Blue in cocks, brown in hens.

Eyes :

Black with a white iris.

Cheek patches :

Violet (or grey for the grey), or silvery white or a mixture of both.

Primary wing flights and tail feathers :

White with a minimal black edge.

Feet, legs and beak :

Blue/grey or fleshy pink or a mixture of both for the feet and legs and horn colored for the beak.

Notes :

Cinnamon spangles have brown melanine instead of black. Feet are light colored.

Opaline spangles are lighter in the back and have body color suffusions on the wings.

There are light, medium and dark shades of splangle grey. The shade of the cheek patches may change according to the shade of the body colour.

Perlée double facteur série verte



Couleur de corps :

Jaune beurre sans aucun dessin

Masque :

Jaune beurre intense, sans aucun dessin et sans perles visibles.

Dessins :

Absence de dessins. Ailes de couleur jaune sans aucune intrusion de noir, taches grisonnantes ou intrusion de vert.

Cire :

Bleue chez les mâles et brune chez les femelles.

Yeux :

Noirs avec iris blanc.

Taches auriculaires :

Blanc argenté.

Rémiges et rectrices :

Rémiges et rectrices seront d'un jaune légèrement plus pâle que celui du corps.

Pattes et Bec :

Les pattes sont d'un gris bleuté, couleur chair ou d'un mé-

lange des deux et le bec couleur corne.

Remarques :

l'intensité de couleur variera en concordance avec la couleur de fond du corps de la variété masquée.

Double factor spangle green serie



General body color :

Yellow and free from all markings.

Mask :

Yellow and free from all markings and without any visible spots.

Markings :

Absent. Yellow colour on the wings, free from black or grizzled ticking or green suffusion.

Cere :

Blue in cocks, brown in hens.

Eyes :

Black with a white iris.

Cheek patches :

Silvery white.

Primary wing flights and tail feathers :

Slightly paler than body colour.

Feet, legs and beak :

Blue/grey or fleshy pink or a mixture of both for the feet and legs and horn colored for the beak.

Notes :

the depth of body colour will vary in accordance with the base body colour it is masking.

Perlée double facteur série bleue

Perlée double facteur série bleu masque jaune type 2



Perlée double facteur série bleu

Couleur de corps :

Blanc sans aucun dessin.

Masque :

Blanc pur, sans aucun dessin et sans perles visibles.

Dessins :

Absence de dessins. Ailes de couleur blanche sans aucune intrusion de noir, taches grisonnantes ou d'intrusion de bleu

Cire :

Bleue chez les mâles et brune chez les femelles.

Yeux :

Noirs avec iris blanc.

Taches auriculaires :

Blanc argenté.

Rémiges et rectrices :

Rémiges et rectrices seront d'un blanc légèrement plus pâle que celui du corps.

Pattes et Bec :

Les pattes sont d'un gris bleuté, couleur chair ou d'un mélange des deux et le bec couleur corne.

Remarques :

la variété peut-être combinée avec le masque jaune ou le masque doré avec comme résultante une suffusion jaune d'intensité variable.

Double factor spangle blue serie

Spangle double factor blue serie yellow face type 2



Spangle double factor blue serie

General body

White and free from all markings.

Mask :

White and free from all markings and without any visible spots.

Markings :

Absent. White colour on the wings, free from black or grizzled ticking or blue suffusion.

Cere :

Blue in cocks, brown in hens.

Eyes :

Black with a white iris.

Cheek patches :

Silvery white.

Primary wing flights and tail feathers :

Slightly paler than body colour.

Feet, legs and beak :

Blue/grey or fleshy pink or a mixture of both for the feet and legs and horn colored for the beak.

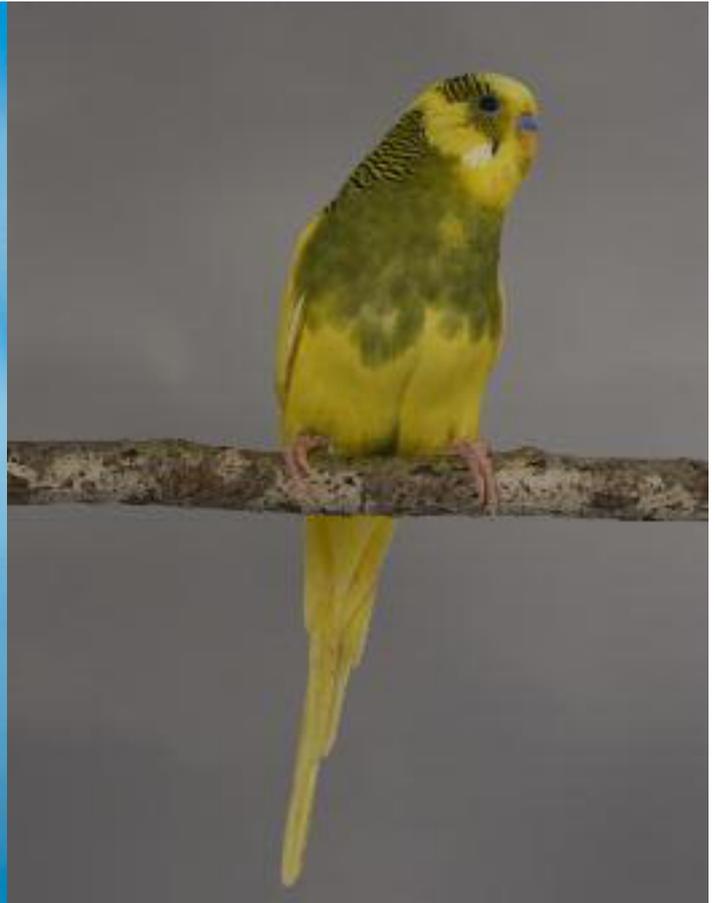
Notes :

this variety can be combined with yellowface or goldenface, resulting on a suffusion of yellow of a shade in accordance with the yellow or goldenface mutation involved.

Pie dominante série verte



Pie dominante verte



Pie dominante vert olive

Couleur de corps :

Croupion, poitrine, flancs et zone ventrale d'un vert clair, vert foncé, vert olive ou gris-vert uniforme selon la variété, mais panaché jusqu'à 50% du corps avec des taches irrégulières jaune beurre ou une bande horizontale jaune beurre traversant le bas de poitrine ou la zone ventrale.

Masque :

Jaune beurre, orné de six spots noirs ronds également espacés, de la taille de la pupille de l'oiseau. Les deux spots extérieurs sont partiellement recouverts par la tache auriculaire. Le masque s'étend sur le front et se fond dans les ondulations noires de la tête. Le front doit être d'un jaune pur.

Dessins :

Les joues, l'arrière de la tête, le cou, le manteau et les ailes sont recouverts de stries ondulées noires avec une inter strie jaune beurre fine. Des panachures irrégulières jaune beurre peuvent toucher les couvertures alaires allant jusqu'à découvrir les épaules de l'oiseau. Le dessin des ailes peut avoir un aspect grisonnant. Les dessins seront purs et exempts de toutes incrustations de couleur de fond. La nuque présente une tache jaune-beurre.

Cire :

Bleue, chair ou un mélange des deux chez les mâles et

brune chez les femelles.

Yeux :

Noirs avec iris blanc.

Taches auriculaires :

Violettes (ou gris pour le gris-vert).

Rémiges et rectrices :

Rémiges et rectrices seront jaune beurre.

Pattes et Bec :

Les pattes sont d'un gris bleuté tacheté, couleur chair ou d'un mélange des deux et le bec couleur corne.

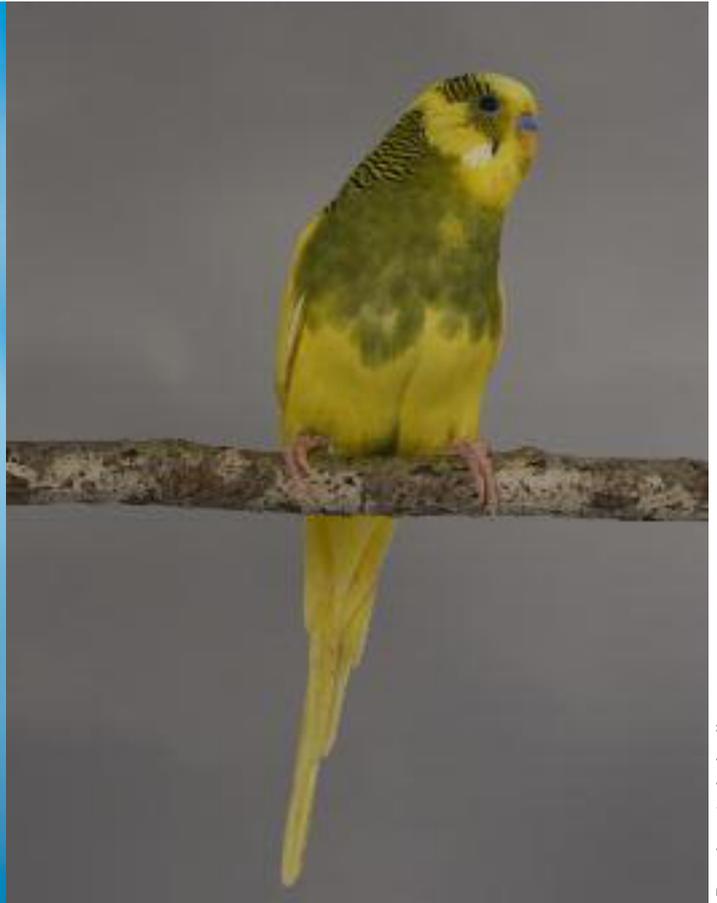
Remarques :

les pies dominantes cinnamon auront une mélanine brune au lieu de noire. Leurs pattes sont claires.

Dominant pied green serie



Dominant pied green



Dominant pied olive green

General body color :

Rump, breast, flanks and underparts light green, dark green, olive or grey green of an even depth of colour throughout depending of the variety but broken with no more than a maximum of 50% of total body colour area by irregular patches of buttercup yellow or with a clear buttercup yellow band around its middle just above the thighs.

Mask :

Buttercup yellow, ornamented by six evenly spaced round black throat spots, the outer two being partially covered by the base of the cheek patches. The buttercup yellow of the mask extending over the frontal and crown, to merge with the black undulations at the back of the head. The frontal and crown should be clear and free from all markings.

Markings :

On cheeks, back of head, neck and wings; black with a well-defined buttercup yellow edge, but having irregular patches of clear buttercup yellow or with part of the leading edge of the wing up to the shoulder clear buttercup yellow on an otherwise normally marked wing. Wing markings may be grizzled in appearance. All markings should be free from any intrusion of body colour. Buttercup yellow patch at back of head.

Cere :

Blue, fleshy pink or mixture of both in cocks, brown in hens.

Eyes :

Black with a white iris.

Cheek patches :

Violet (or grey for the grey green).

Primary wing flights and tail feathers :

Buttercup yellow.

Feet, legs and beak :

Blue/grey mottled, fleshy pink or a mixture of both for the feet and legs and light horn colored for the beak.

Notes :

Cinnamon dominant piers have brown melanine instead of black. Feet are light colored.

Pie dominante série bleue

Pie dominante masque jaune type 2 violet



Pie dominante cobalt

Couleur de corps :

Croupion, poitrine, flancs et zone ventrale d'un bleu clair, cobalt, violet, mauve ou gris uniforme selon la variété, mais panaché jusqu'à 50% du corps avec des taches irrégulières ou une bande horizontale blanches traversant le bas de poitrine ou la zone ventrale.

Masque :

Blanc, orné de six spots noirs ronds également espacés, de la taille de la pupille de l'oiseau. Les deux spots extérieurs sont partiellement recouverts par la tache auriculaire. Le masque s'étend sur le front et se fond dans les ondulations noires de la tête. Le front doit être d'un blanc pur.

Dessins :

Les joues, l'arrière de la tête, le cou, le manteau et les ailes sont recouverts de stries ondulées noires avec une inter strie blanche fine. Des panachures irrégulières blanches peuvent toucher les couvertures alaires allant jusqu'à découvrir les épaules de l'oiseau. Le dessin des ailes peut avoir un aspect grisonnant. Les dessins seront purs et exempts de toutes incrustations de couleur de fond. La nuque présente une tache blanche.

Cire :

Bleue, chair ou un mélange des deux chez les mâles et

brune chez les femelles.

Yeux :

Noirs avec iris blanc.

Taches auriculaires :

Violettes (ou grises pour le gris).

Rémiges et rectrices :

Rémiges et rectrices seront blanches.

Pattes et Bec :

Les pattes sont d'un gris bleuté tacheté, couleur chair ou d'un mélange des deux et le bec couleur corne.

Remarques :

les pies dominantes cinnamon auront une mélanine brune au lieu de noire. Leurs pattes sont claires.

Dominant pied blue serie

Dominant pied yellowface violet



General body color :

Rump, breast, flanks and underparts light blue, cobalt blue, mauve, violet or grey of an even depth of colour throughout depending of the variety but broken with no more than a maximum of 50% of total body colour area by irregular patches of white or with a white band around its middle just above the thighs.

Mask :

White, ornamented by six evenly spaced round black throat spots, the outer two being partially covered by the base of the cheek patches. The white of the mask extending over the frontal and crown, to merge with the black undulations at the back of the head. The frontal and crown should be clear and free from all markings.

Markings :

On cheeks, back of head, neck and wings; black with a well-defined buttercup white edge, but having irregular patches of white or with part of the leading edge of the wing up to the shoulder white on an otherwise normally marked wing. Wing markings may be grizzled in appearance. All markings should be free from any intrusion of body colour. White patch at back of head.

Dominant pied cobalt



Cere :

Blue, fleshy pink or mixture of both in cocks, brown in hens.

Eyes :

Black with a white iris.

Cheek patches :

Violet (or grey for the grey).

Primary wing flights and tail feathers :

White.

Feet, legs and beak :

Blue/grey mottled, fleshy pink or a mixture of both for the feet and legs and light horn colored for the beak.

Notes :

cinnamon dominant piers have brown melanine instead of black. Feet are light colored.

Pennes claires série verte



Couleur de corps :

Croupion, poitrine, flancs et zone ventrale d'un vert clair, vert foncé, vert olive ou gris-vert uniforme selon la variété.

Masque :

Jaune beurre, orné de six spots noirs ronds également espacés, de la taille de la pupille de l'oiseau. Les deux spots extérieurs sont partiellement recouverts par la tache auriculaire. Le masque s'étend sur le front et se fond dans les ondulations noires de la tête. Le front doit être d'un jaune pur.

Dessins :

Les joues, l'arrière de la tête, le cou, le manteau et les ailes sont recouverts de stries ondulées noires avec une inter strie fine jaune beurre. La nuque présente une tache jaune.

Cire :

Bleue, chair ou un mélange des deux chez les mâles et brune chez les femelles.

Yeux :

Noirs avec iris blanc.

Taches auriculaires :

Violettes (ou grises pour le gris-vert).

Rémiges et rectrices :

Les 7 rémiges primaires et les rectrices seront jaune beurre.

Pattes et Bec :

Les pattes sont d'un gris bleuté tacheté, couleur chair ou d'un mélange des deux et le bec couleur corne.

Remarques :

les pennes claires cinnamons auront une mélanine brune au lieu de noire. Leurs pattes sont claires.

Clearflight green serie



General body color :

Rump, breast, flanks and underparts light green, dark green, olive or grey green of an even depth of colour throughout depending of the variety.

Mask :

Buttercup yellow, ornamented by six evenly spaced round black throat spots, the outer two being partially covered by the base of the cheek patches. The buttercup yellow of the mask extending over the frontal and crown, to merge with the black undulations at the back of the head. The frontal and crown should be clear and free from all markings.

Markings :

On cheeks, back of head, neck and wings; black with a well-defined buttercup yellow edge. All markings should be free from any intrusion of body colour. Buttercup yellow patch at back of head.

Cere :

Blue, fleshy pink or mixture of both in cocks, brown in hens.

Eyes :

Black with a white iris.

Cheek patches :

Violet (or grey for the grey green).

Primary wing flights and tail feathers :

Seven visible buttercup yellow feathers in each wing. The tail is buttercup yellow.

Feet, legs and beak :

Blue/grey mottled, fleshy pink or a mixture of both for the feet and legs and light horn colored for the beak.

Notes :

cinnamon clear flights have brown melanine instead of black. Feet are light colored.

Pennes claires série bleue



Couleur de corps :

Croupion, poitrine, flancs et zone ventrale d'un bleu clair, cobalt, violet, mauve ou gris uniforme selon la variété.

Masque :

Blanc, orné de six spots noirs ronds également espacés, de la taille de la pupille de l'oiseau. Les deux spots extérieurs sont partiellement recouverts par la tache auriculaire. Le masque s'étend sur le front et se fond dans les ondulations noires de la tête. Le front doit être d'un blanc pur.

Dessins :

Les joues, l'arrière de la tête, le cou, le manteau et les ailes sont recouverts de stries ondulées noires avec une inter strie blanche fine. Les dessins seront purs et exempts de toutes incrustations de couleur de fond. La nuque présente une tache blanche.

Cire :

Bleue, chair ou un mélange des deux chez les mâles et brune chez les femelles.

Yeux :

Noirs avec iris blanc.

Taches auriculaires :

Violettes (ou grises pour le gris).

Rémiges et rectrices :

Les 7 rémiges primaires et les rectrices seront blanches.

Pattes et Bec :

Les pattes sont d'un gris bleuté tacheté, couleur chair ou d'un mélange des deux et le bec couleur corne.

Remarques :

les pennes claires cinnamons auront une mélanine brune au lieu de noire. Leurs pattes sont claires.

Clearflights blue serie



General body color :

Rump, breast, flanks and underparts light blue, cobalt blue, mauve, violet or grey of an even depth of colour throughout depending of the variety.

Mask :

White, ornamented by six evenly spaced round black throat spots, the outer two being partially covered by the base of the cheek patches. The white of the mask extending over the frontal and crown, to merge with the black undulations at the back of the head. The frontal and crown should be clear and free from all markings.

Markings :

On cheeks, back of head, neck and wings; black with a well-defined buttercup white edge. All markings should be free from any intrusion of body colour. White patch at back of head.

Cere :

Blue, fleshy pink or mixture of both in cocks, brown in hens.

Eyes :

Black with a white iris.

Cheek patches :

Violet (or grey for the grey).

Primary wing flights and tail feathers :

Seven visible white feathers in each wing. The tail is white.

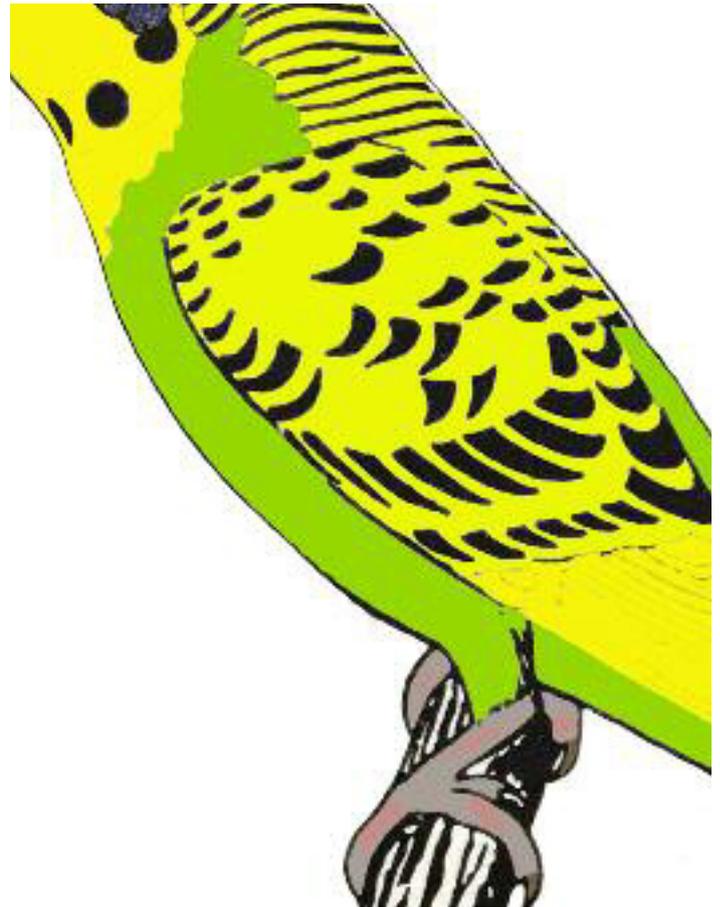
Feet, legs and beak :

Blue/grey mottled, fleshy pink or a mixture of both for the feet and legs and light horn colored for the beak.

Notes :

cinnamon clearflights have brown melanine instead of black. Feet are light colored.

Pie hollandaise série verte



Couleur de corps :

Croupion, poitrine, flancs et zone ventrale d'un vert clair, vert foncé, vert olive ou gris-vert uniforme selon la variété, mais panaché jusqu'à 50% avec des taches irrégulières jaune beurre limitées à la partie supérieure du corps.

Masque :

Jaune beurre, orné de six spots noirs ronds également espacés, de la taille de la pupille de l'oiseau. Les deux spots extérieurs sont partiellement recouverts par la tache auriculaire. Le masque s'étend sur le front et se fond dans les ondulations noires de la tête. Le front doit être d'un jaune pur.

Dessins :

Les joues, l'arrière de la tête, le cou, le manteau et les ailes sont recouverts de stries ondulées noires avec une inter strie fine jaune beurre. Des panachures irrégulières jaune-beurre peuvent toucher les couvertures alaires allant jusqu'à découvrir les épaules de l'oiseau. Le dessin des ailes peut avoir un aspect grisonnant. Les dessins seront purs et exempts de toutes incrustations de couleur de fond. La nuque présente une tache jaune beurre.

Cire :

Bleue, chair ou un mélange des deux chez les mâles et brune chez les femelles.

Yeux :

Noirs avec iris blanc.

Taches auriculaires :

Violettes (ou grises pour le gris-vert).

Rémiges et rectrices :

Rémiges et rectrices seront jaune beurre.

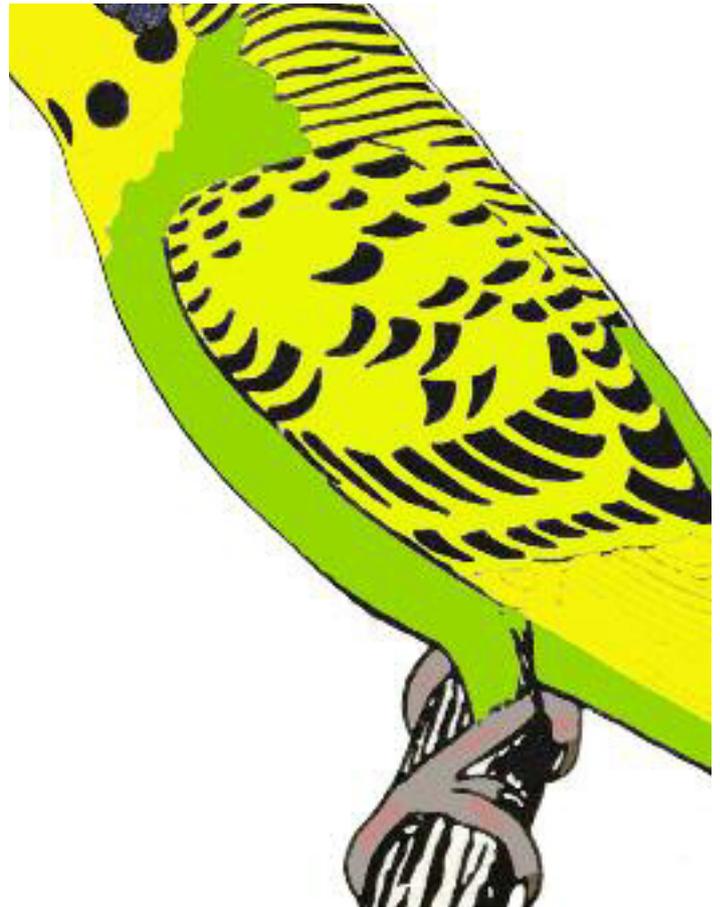
Pattes et Bec :

Les pattes sont d'un gris bleuté tacheté, couleur chair ou d'un mélange des deux et le bec couleur corne.

Remarques :

Les pies hollandaises cinnamon auront une mélanine brune au lieu de noire. Leurs pattes sont claires. Elles peuvent être combinées aux autres variétés.

Dutch pied green serie



General body color :

Rump, breast, flanks and underparts light green, dark green, olive, or grey-green of an even depth of colour throughout depending of the variety but broken with no more than a maximum of 50% of total body colour area by patches of buttercup yellow restricted to the top part of the body.

Mask :

Buttercup yellow, ornamented by six evenly spaced round black throat spots, the outer two being partially covered by the base of the cheek patches. The buttercup yellow of the mask extending over the frontal and crown, to merge with the black undulations at the back of the head. The frontal and crown should be clear and free from all markings.

Markings :

On cheeks, back of head, neck and wings; black with a well-defined buttercup yellow edge, but having irregular patches of clear buttercup yellow or with part of the leading edge of the wing up to the shoulder clear buttercup yellow on an otherwise normally marked wing. Wing markings may be grizzled in appearance. All markings should be free from any intrusion of body colour. Buttercup yellow patch at back of head.

Cere :

Blue, fleshy pink or mixture of both in cocks, brown in hens.

Eyes :

Black with a white iris.

Cheek patches :

Violet (or grey for the grey green),

Primary wing flights and tail feathers :

Buttercup yellow.

Feet, legs and beak :

Blue/grey mottled, fleshy pink or a mixture of both for the feet and legs and light horn colored for the beak.

Notes :

Cinnamon dutch peds have brown melanine instead of black. Feet are light colored.

They can be combined with other varieties.

Pie hollandaise série bleue



Couleur de corps :

Croupion, poitrine, flancs et zone ventrale d'un bleu clair, cobalt, violet, mauve ou gris uniforme selon la variété, mais panaché jusqu'à 50% avec des taches irrégulières blanches limitées à la partie supérieure du corps.

Masque :

Blanc, orné de six spots noirs ronds également espacés, de la taille de la pupille de l'oiseau. Les deux spots extérieurs sont partiellement recouverts par la tache auriculaire. Le masque s'étend sur le front et se fond dans les ondulations noires de la tête. Le front doit être d'un blanc pur.

Dessins :

Les joues, l'arrière de la tête, le cou, le manteau et les ailes sont recouverts de stries ondulées noires avec une inter strie blanche fine. Des panachures irrégulières blanches peuvent toucher les couvertures alaires allant jusqu'à découvrir les épaules de l'oiseau. Le dessin des ailes peut avoir un aspect grisonnant. Les dessins seront purs et exempts de toutes incrustations de couleur de fond. La nuque présente une tache blanche.

Cire :

Bleue, chair ou un mélange des deux chez les mâles et brune chez les femelles.

Yeux :

Noirs avec iris blanc.

Taches auriculaires :

Violettes (ou grises pour le gris).

Rémiges et rectrices :

Rémiges et rectrices seront blanches,

Pattes et Bec :

Les pattes sont d'un gris bleuté tacheté, couleur chair ou d'un mélange des deux et le bec couleur corne.

Remarques :

Les pies hollandaises cinnamon auront une mélanine brune au lieu de noire. Leurs pattes sont claires. Elles peuvent être combinées aux autres variétés.

Dutch pied blue serie



General body color :

Rump, breast, flanks and underparts light blue, cobalt blue, mauve, violet or grey of an even depth of colour throughout depending of the variety but broken with no more than a maximum of 50% of total body colour area by patches of buttercup yellow restricted to the top part of the body.

Mask :

White, ornamented by six evenly spaced round black throat spots, the outer two being partially covered by the base of the cheek patches. The white of the mask extending over the frontal and crown, to merge with the black undulations at the back of the head. The frontal and crown should be clear and free from all markings.

Markings :

On cheeks, back of head, neck and wings; black with a well-defined buttercup white edge, but having irregular patches of white or with part of the leading edge of the wing up to the shoulder white on an otherwise normally marked wing. Wing markings may be grizzled in appearance. All markings should be free from any intrusion of body colour. White patch at back of head.

Cere :

Blue, fleshy pink or mixture of both in cocks, brown in hens.

Eyes :

Black with a white iris.

Cheek patches :

Violet (or grey for the grey),

Primary wing flights and tail feathers :

White

Feet, legs and beak :

Blue/grey mottled, fleshy pink or a mixture of both for the feet and legs and light horn colored for the beak.

Notes :

Cinnamon dutch peds have brown melanine instead of black. Feet are light colored.

They can be combined with other varieties.

Pie récessive série verte

Pie récessive verte



Pie récessive verte

Couleur de corps :

Taches irrégulières jaune beurre et vert, vert foncé, olive ou gris-vert selon la variété avec cette couleur de fond présente principalement en-dessous de la poitrine, sur le croupion et les parties inférieures.

Masque :

Jaune beurre, orné de six spots noirs ronds également espacés, de la taille de la pupille de l'oiseau. Lorsqu'ils sont présents, les deux spots extérieurs sont partiellement recouverts par la tache auriculaire. Le masque s'étend sur le front et se fond dans les ondulations noires de la tête. Le front doit être d'un jaune pur.

Dessins :

Les joues, l'arrière de la tête, le cou, le manteau et les ailes sont recouverts de stries ondulées noires avec une inter strie jaune beurre fine. Des panachures irrégulières jaune beurre touchent entre 10% et 20% du dessin des ailes.

Cire :

Rose chair chez les mâles et brune chez les femelles.

Yeux :

Noirs sans iris blanc.

Taches auriculaires :

Violettes (ou grises pour le gris-vert), blanc argenté ou un mélange des deux.

Rémiges et rectrices :

Rémiges et rectrices seront jaune beurre.

Pattes et Bec :

Les pattes sont couleur rose chair et le bec couleur corne.

Remarques :

Les pies récessives cinnamon auront une mélanine brune au lieu de noire. Leurs pattes sont claires. Elles peuvent être combinées aux autres variétés

Recessive pied green serie

Recessive pied green



Recessive pied green

General body color :

Irregular patches of buttercup yellow and light green, dark green, olive, or grey-green with the latter mainly on the lower chest, rump and underparts.

Mask :

Buttercup yellow, ornamented by six evenly spaced round black throat spots, when present, the outer two being partially covered by the base of the cheek patches. The buttercup yellow of the mask extending over the frontal and crown, to merge with the black undulations at the back of the head. The frontal and crown should be clear and free from all markings.

Markings :

On cheeks, back of head, neck and wings should be black undulations and/or black dots on a buttercup yellow ground, random in pattern and distribution and covering 10% to 20% of the total wing area.

Cere :

Fleshy pink in cocks, brown in hens.

Eyes :

Black without a white iris.

Cheek patches :

Violet (or grey for the grey green), silvery white or a mixture of both.

Primary wing flights and tail feathers :

Buttercup yellow .

Feet, legs and beak :

Fleshy pink for the feet and legs and light horn colored for the beak.

Notes :

Cinnamon recessive peds have brown melanine instead of black. Feet are light colored.

They can be combined with other varieties.

Pie récessive série bleue

Pie récessive bleue



Pie récessive cobalt

Couleur de corps :

Taches irrégulières blanches et bleu, cobalt, mauve ou gris selon la variété, avec cette couleur de fond présente principalement en-dessous de la poitrine, sur le croupion et les parties inférieures.

Masque :

Blanc, orné de six spots noirs ronds également espacés, de la taille de la pupille de l'oiseau. Lorsqu'ils sont présents, les deux spots extérieurs sont partiellement recouverts par la tache auriculaire. Le masque s'étend sur le front et se fond dans les ondulations noires de la tête. Le front doit être d'un blanc pur.

Dessins :

Les joues, l'arrière de la tête, le cou, le manteau et les ailes sont recouverts de stries ondulées noires avec une inter strie blanche. Des panachures irrégulières blanches touchent entre 10% et 20% du dessin des ailes.

Cire :

Rose chair chez les mâles et brune chez les femelles.

Yeux :

Noirs sans iris blanc.

Taches auriculaires :

Violettes (ou grises pour le gris), blanc argenté ou un mélange des deux.

Rémiges et rectrices :

Rémiges et rectrices seront blanches.

Pattes et Bec :

Les pattes sont couleur rose chair et le bec couleur corne.

Remarques :

Les pies récessives cinnamon auront une mélanine brune au lieu de noire. Elles peuvent être combinées aux autres variétés.

Recessive pied blue serie

Récessive pied blue



Récessive pied cobalt



General body color :

Irregular white patches and light blue, dark blue, mauve, or grey with the latter mainly on the lower chest, rump and underparts.

Mask :

White, ornamented by six evenly spaced round black throat spots, when present, the outer two being partially covered by the base of the cheek patches. The white of the mask extending over the frontal and crown, to merge with the black undulations at the back of the head. The frontal and crown should be clear and free from all markings.

Markings :

On cheeks, back of head, neck and wings should be black undulations and/or black dots on a white ground, random in pattern and distribution and covering 10% to 20% of the total wing area.

Cere :

Fleshy pink in cocks, brown in hens.

Eyes :

Black without a white iris.

Cheek patches :

Violet (or grey for the grey green), silvery white or a mixture of both.

Primary wing flights and tail feathers :

White.

Feet, legs and beak :

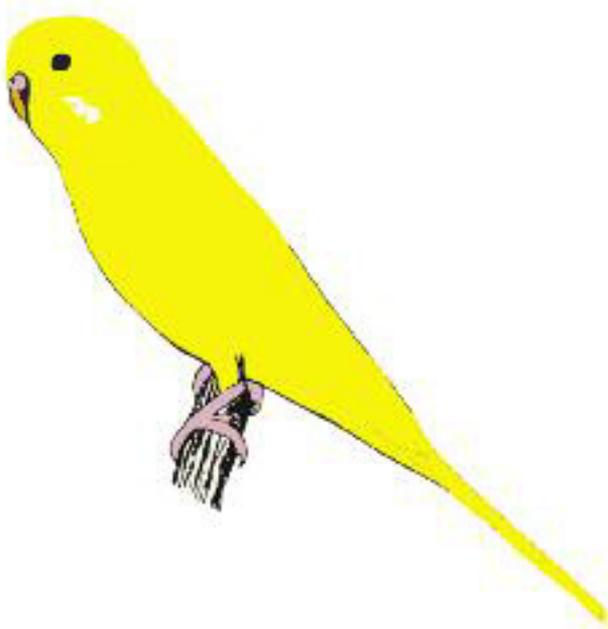
Fleshy pink for the feet and legs and light horn colored for the beak.

Notes :

Cinnamon recessive piers have brown melanine instead of black.

They can be combined with other varieties.

Jaune aux yeux noirs (série verte)



Couleur de corps :

Jaune beurre intense, sans aucun dessin.

Masque :

Jaune beurre intense, sans aucun dessin.

Dessin :

Absent.

Cire :

Rosâtre chez les mâles et brune chez les femelles.

Yeux :

Noir sans iris blanc.

Taches auriculaires :

Blanches.

Rémiges et rectrices :

Les rémiges et rectrices sont d'un jaune plus pâle que celui du croupion.

Pattes et Bec :

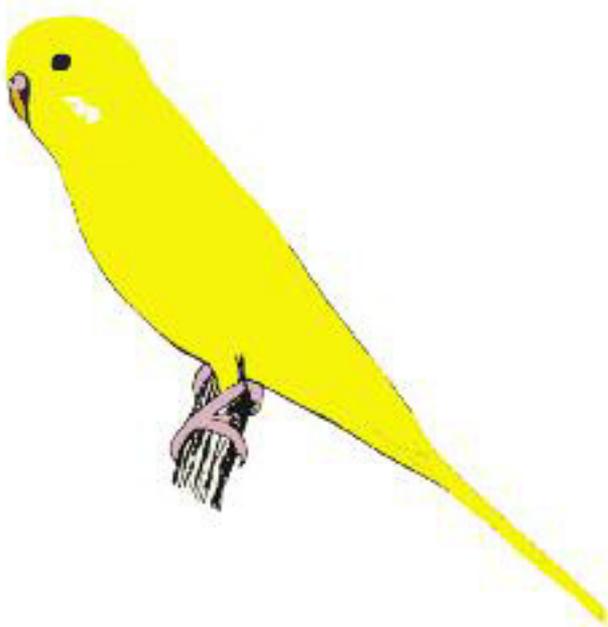
Les pattes sont rose chair et le bec couleur orangé.

Remarques :

Les suffusions vertes seront pénalisées.

L'intensité de la couleur varie selon la couleur de fond masquée.

Dark-eyed clear yellow (green serie)



General body color :

Deep buttercup yellow, clear and free from all markings.

Mask :

Deep buttercup yellow, clear and free from all markings.

Markings :

Absent.

Cere :

Fleshy pink in cocks, brown in hens.

Eyes :

Black without any white iris.

Cheek patches :

White.

Primary wing flights and tail feathers :

Paler yellow than rump colour.

Feet, legs and beak :

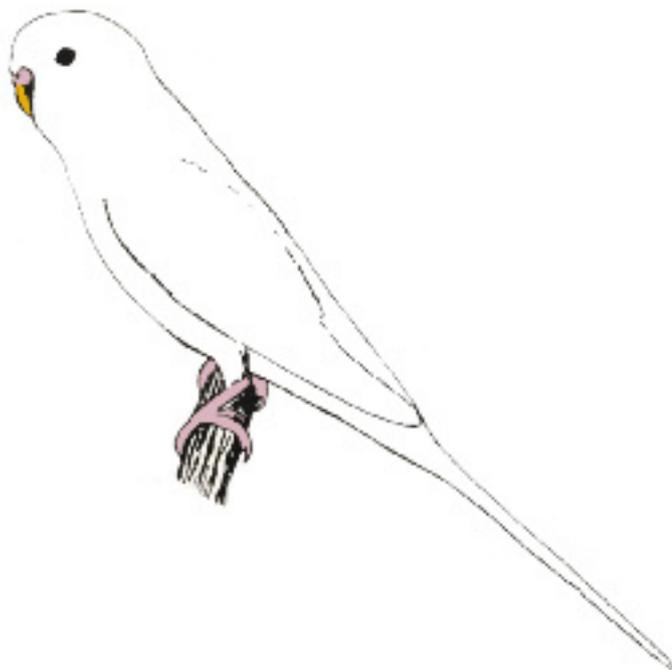
Fleshy pink for the feet and legs and orange for the beak.

Note :

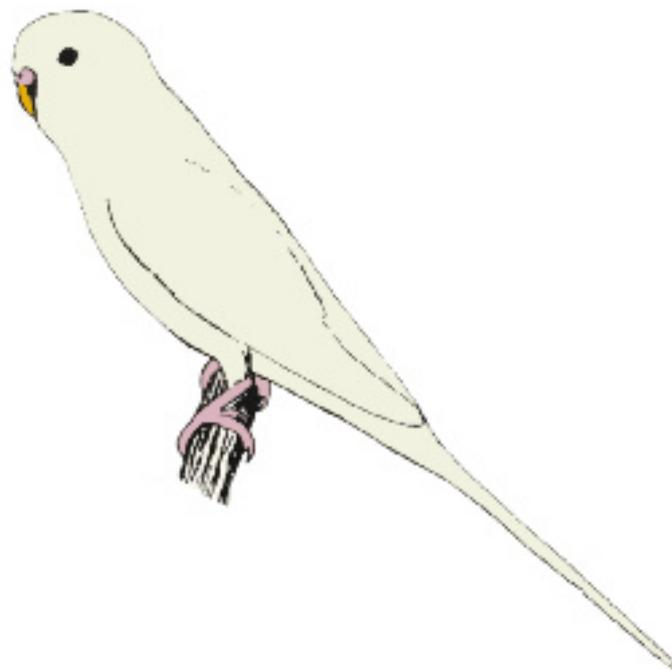
There should be no green suffusion throughout.

The depth of body colour will vary in accordance with the base body colour it is masking.

Blanc aux yeux noirs (série bleue)



Blanc aux yeux noirs



Blanc aux yeux noirs masque jaune type 2

Couleur de corps :

Blanc pur, sans aucun dessin.

Masque :

Blanc pur, sans aucun dessin.

Dessin :

Absent.

Cire :

Rosâtre chez les mâles et brune chez les femelles.

Yeux :

Noir sans iris blanc.

Taches auriculaires :

Blanches.

Rémiges et rectrices :

Les rémiges et rectrices sont blanc pur,

Pattes et Bec :

Les pattes sont rose chair et le bec couleur orange.

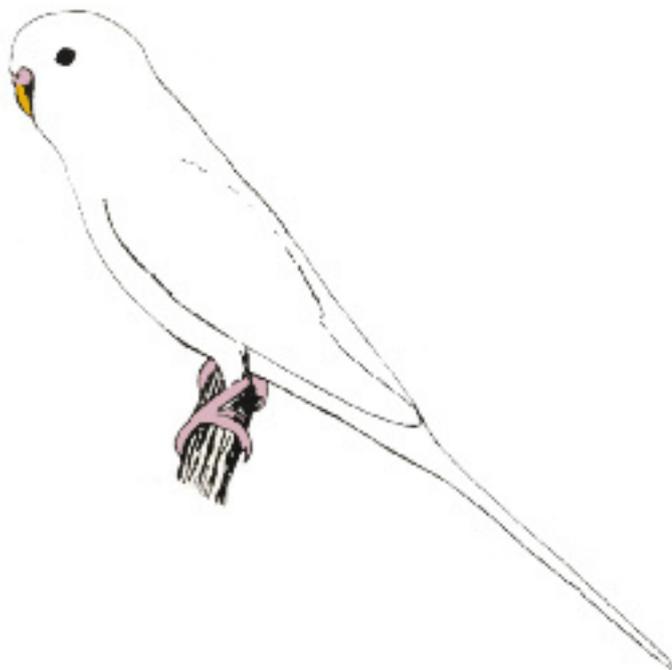
Remarques :

Les suffusions bleues ou grises seront pénalisées.

Le Blanc (Unicolore) aux yeux noirs peut être combiné aux 3 variétés de masques jaunes. Il en résultera des suffusions d'une intensité variable selon la mutation utilisée.

Clear-eyed clear white (blue serie)

Clear-eyed clear white



General body color :

Pure white, clear and free from all markings.

Mask :

Pure white, clear and free from all markings.

Markings :

Absent.

Cere :

Fleshy pink in cocks, brown in hens.

Eyes :

Black without any white iris.

Cheek patches :

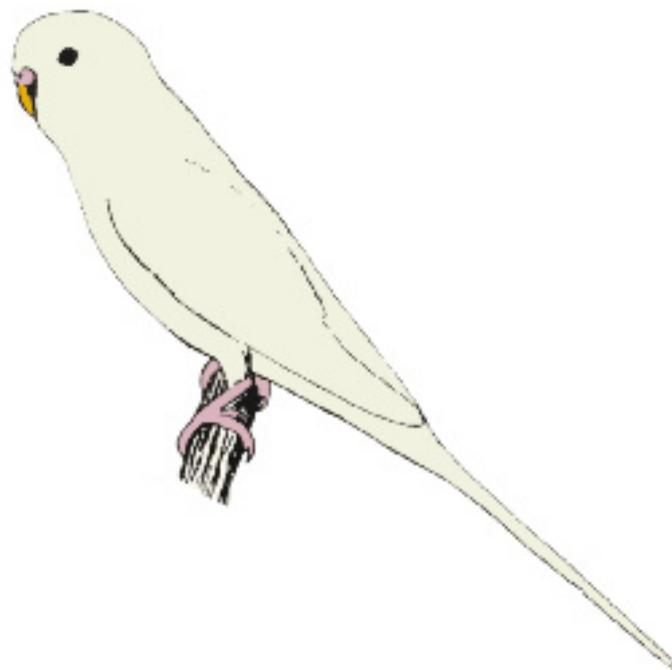
White.

Primary wing flights and tail feathers :

Pure white,

Feet, legs and beak :

Fleshy pink for the feet and legs and orange for the beak.



Clear-eyed clear white yellow face type 2

Note :

There should be no blue or grey suffusion throughout. The Clear-eyed clear white combined with any Yellowface or Godenface mutation is recognised and the white colour will be suffused with yellow the shade of which will depend on the yellow or goldenface mutation involved.

STANDARD O.M.J. PERRUCHES ONDULEES DE COULEUR

Colour budgerigars standards

Tome 2



Version
01/01/2021

Diluée série verte

Diluée gris vert



Couleur de corps :

croupion, poitrine, flancs et zone ventrale d'un vert clair, vert foncé, olive ou gris-vert homogène correspondant à une dilution de la couleur normale d'au maximum 50% .

Masque :

jaune beurre, orné ou non de six spots gris très pâles ronds également espacés, de la taille de la pupille de l'oiseau. Les deux spots extérieurs sont partiellement recouverts par la tache auriculaire. Le masque s'étend sur le front et se fond dans les ondulations grises blanchâtres de la tête. Le front doit être d'un jaune pur.

Dessins :

les joues, l'arrière de la tête, le cou, le manteau et les ailes sont recouverts de stries ondulées gris très pâle avec une inter strie jaune clair fine sauf sur les couvertures alaires où elle pourra être plus large et d'une couleur un peu moins intense. Les dessins seront purs et exempts de toutes incrustations de couleur de fond.

Cire :

bleue chez les mâles et brune chez les femelles.

Yeux :

noirs avec iris blanc.

Taches auriculaires :

Bleu pâle à violet pâle (ou gris pâle pour le gris-vert) pouvant être parfois blanchâtres.

Rémiges et rectrices :

les ailes sont d'un blanc jaunâtre sans dessin. Les rémiges et rectrices sont blanc jaunâtre à gris pâle.

Pattes et Bec :

Les pattes sont bleu rosé à gris moucheté et le bec couleur corne.

Remarque :

Il existe 3 tonalités de diluée gris-vert. L'intensité des taches auriculaires peut varier en fonction de la tonalité de la couleur de fond.

Dilute green serie (Suffused yellow)

Dilute grey green



General body color :

Rump, breast, flanks and underparts light green, dark green, olive or grey green of an even depth of colour throughout, this suffusion may vary in intensity up to 50% of normal body colour depth.

Mask :

Buttercup yellow, with the 6 evenly spaced throat spots very pale grey in colour. The buttercup yellow of the mask extending over the frontal and crown, to merge with the very pale grey undulations at the back of the head. The frontal and crown should be clear and free from all markings.

Markings :

On cheeks, back of head, neck and wings; very pale grey with a well-defined buttercup yellow edge, all markings should be free from any intrusion of body colour..

Cere :

Blue in cocks, brown in hens.

Eyes :

Black with a white iris.

Cheek patches :

Pale blue to pale violet (or pale grey for the grey green) so-

metimes whitish.

Primary wing flights and tail feathers :

Yellowish white, free from all markings for the wings, yellowish white to pale grey for primary wing flights and primary tail feathers.

Feet, legs and beak :

Pinkish blue / grey mottled for the feet and legs and horn colored for the beak.

Note :

there are light, medium and dark shades of dilute grey green. The shade of the cheek patches may change according to the shade of the body colour.

Diluée série bleue

Diluée opaline gris



Couleur de corps :

croupion, poitrine, flancs et zone ventrale d'un bleu clair, bleu foncé, mauve, violet ou gris homogène correspondant à une dilution de la couleur normale d'au maximum 50% .

Masque :

blanc, orné ou non de six spots gris très pâles ronds également espacés, de la taille de la pupille de l'oiseau. Les deux spots extérieurs sont partiellement recouverts par la tache auriculaire. Le masque s'étend sur le front et se fond dans les ondulations grises blanchâtres de la tête. Le front doit être d'un blanc pur.

Dessins :

les joues, l'arrière de la tête, le cou, le manteau et les ailes sont recouverts de stries ondulées gris très pâle avec une inter strie blanche fine sauf sur les couvertures alaires où elle pourra être plus large et d'une couleur un peu moins intense. Les dessins seront purs et exempts de toutes incrustations de couleur de fond.

Cire :

bleue chez les mâles et brune chez les femelles.

Yeux :

noirs avec iris blanc.

Taches auriculaires :

Bleu pâle à violet pâle (ou gris pâle pour le gris-vert) pouvant être parfois blanchâtres.

Rémiges et rectrices :

les ailes sont d'un blanc bleuâtre sans dessin. Les rémiges et rectrices sont blanc bleuâtre à gris pâle.

Pattes et Bec :

Les pattes sont bleu rosé à gris moucheté et le bec couleur corne.

Remarque :

Il existe 3 tonalités de diluée gris. L'intensité des taches auriculaires peut varier en fonction de la tonalité de la couleur de fond.

Dilute blue serie (suffused white)

Dilute opaline grey



General body color :

Rump, breast, flanks and underparts light blue, dark blue, mauve, violet or grey of an even depth of colour throughout, this suffusion may vary in intensity up to 50% of normal body colour depth.

Mask :

White, with the 6 evenly spaced throat spots very pale grey in colour. The white of the mask extending over the frontal and crown, to merge with the very pale grey undulations at the back of the head. The frontal and crown should be clear and free from all markings.

Markings :

On cheeks, back of head, neck and wings; very pale grey with a well-defined white edge, all markings should be free from any intrusion of body colour..

Cere :

Blue in cocks, brown in hens.

Eyes :

Black with a white iris.

Cheek patches :

Pale blue to pale violet (or pale grey for the grey green) so-

metimes whitish.

Primary wing flights and tail feathers :

blueish white, free from all markings for the wings, blueish white to pale grey for primary wing flights and primary tail feathers.

Feet, legs and beak :

Pinkish blue / grey mottled for the feet and legs and horn colored for the beak.

Note :

there are light, medium and dark shades of dilute grey. The shade of the cheek patches may change according to the shade of the body colour.

Ailes grises série verte

Ailes grises gris vert



Couleur de corps :

Croupion, poitrine, flancs et zone ventrale d'un vert clair homogène.

[pantone : 375]

Masque :

Jaune beurre, orné de six spots noirs ronds également espacés, de la taille de la pupille de l'oiseau. Les deux spots extérieurs sont partiellement recouverts par la tache auriculaire. Le masque s'étend sur le front et se fond dans les ondulations noires de la tête. Le front doit être d'un jaune pur.

Dessins :

Les joues, l'arrière de la tête, le cou, le manteau et les ailes sont recouverts de stries ondulées noires avec une interstrie fine jaune beurre sauf sur les couvertures alaires où elle pourra être plus large et d'une couleur un peu moins intense. Les dessins seront purs et exempts de toutes incrustations de couleur de fond.

Cire :

Bleue chez les mâles et brune chez les femelles. (ou blanche en cycle descendant)

Yeux :

Noirs avec iris blanc.

Taches auriculaires :

Violettes

Rémiges et rectrices :

Les rémiges sont noires avec un fin liseré jaune en vexille externe et un petit miroir jaune à la base des rémiges centrales. Les rectrices sont d'un bleu foncé.

Pattes et Bec :

Les pattes sont d'un gris bleuté et le bec couleur corne.

Greywing green serie

Greywing grey green



General body color :

Rump, breast, flanks and underparts light green, dark green, olive or grey green of an even depth of colour throughout, this suffusion may vary in intensity up to 50% of normal body colour depth.

Mask :

Buttercup yellow, with the 6 evenly spaced throat grey spots. The buttercup yellow of the mask extending over the frontal and crown, to merge with grey undulations at the back of the head. The frontal and crown should be clear and free from all markings.

Markings :

On cheeks, back of head, neck and wings; grey with a well-defined buttercup yellow edge, all markings should be free from any intrusion of body colour..

Cere :

Blue in cocks, brown in hens.

Eyes :

Black with a white iris.

Cheek patches :

light violet to violet (or grey for the grey green).

Primary wing flights and tail feathers :

Grey with a minimal buttercup yellow edge, grey for primary wing flights and grey with a blueish tinge for primary tail feathers.

Feet, legs and beak :

grey / grey mottled for the feet and legs and horn colored for the beak.

Note :

there are light, medium and dark shades of greywing grey green. The shade of the cheek patches may change according to the shade of the body colour,

The tail is darker in proportion of dark/violet factor involved, Opaline form of all Greywings are recognised and follows the general description as for the greywing above but with the opaline characteristics added,

The Greywing variety may be combined visibly with other varieties,

Full Bodied Colour Greywings (the results of pairing a Greywing to a Clearwing) will have the 90% of normal body colour depth and the violet cheek patches.

Ailes grises série bleue

Ailes grises cobalt



Couleur de corps :

croupion, poitrine, flancs et zone ventrale d'un bleu clair, bleu foncé, mauve, violet ou gris homogène correspondant à une dilution de la couleur normale d'au maximum 50% .

Masque :

blanc, orné de six spots gris ronds également espacés, de la taille de la pupille de l'oiseau. Les deux spots extérieurs sont partiellement recouverts par la tache auriculaire. Le masque s'étend sur le front et se fond dans les ondulations grises de la tête. Le front doit être d'un blanc pur.

Dessins :

les joues, l'arrière de la tête, le cou, le manteau et les ailes sont recouverts de stries ondulées gris avec une inter strie blanche fine sauf sur les couvertures alaires où elle pourra être plus large et d'une couleur un peu moins intense. Les dessins seront purs et exempts de toutes incrustations de couleur de fond.

Cire :

bleue chez les mâles et brune chez les femelles.

Yeux :

noirs avec iris blanc.

Taches auriculaires :

violet clair à violettes (ou gris clair pour le gris).

Rémiges et rectrices :

les ailes sont grises avec un fin liseré blanc en vexille externe. Les rémiges grises et rectrices grises avec une teinte bleutée.

Pattes et Bec :

Les pattes sont grises à gris moucheté et le bec couleur corne.

Remarque :

Il existe 3 tonalités d'ailes grises gris. L'intensité des taches auriculaires peut varier en fonction de la tonalité de la couleur de fond.

La queue est plus ou moins sombre selon les facteurs foncés & violet concernés,

Les ailes grises opalines sont reconnues et suivent les critères énoncés ci-dessus combinés avec ceux de la variété opaline,

Les ailes grises peuvent être combinées avec les autres variétés,

Les ailes grises à couleur de corps d'intensité normale (full bodied colour) auront jusqu'à 90% de la couleur normale du corps et des taches auriculaires violettes.

Greywing blue serie

Greywing cobalt



General body color :

Rump, breast, flanks and underparts light blue, dark blue, mauve, violet or grey of an even depth of colour throughout, this suffusion may vary in intensity up to 50% of normal body colour depth.

Mask :

white, with the 6 evenly spaced throat grey spots. The white of the mask extending over the frontal and crown, to merge with grey undulations at the back of the head. The frontal and crown should be clear and free from all markings.

Markings :

On cheeks, back of head, neck and wings; grey with a well-defined white edge, all markings should be free from any intrusion of body colour..

Cere :

Blue in cocks, brown in hens.

Eyes :

Black with a white iris.

Cheek patches :

light violet to violet (or grey for the grey).

Primary wing flights and tail feathers :

Grey with a minimal white edge, grey for primary wing flights and grey with a blueish tinge for primary tail feathers.

Feet, legs and beak :

grey / grey mottled for the feet and legs and horn colored for the beak.

Note :

there are light, medium and dark shades of greywing grey. The shade of the cheek patches may change according to the shade of the body colour.

The tail is darker in proportion of dark/violet factor involved. Opaline form of all Greywings are recognised and follows the general description as for the greywing above but with the opaline characteristics added,

The Greywing variety may be combined visibly with other varieties,

Full Bodied Colour Greywings (the results of pairing a Greywing to a Clearwing) will have the 90% of normal body colour depth and the violet cheek patches.

Ailes-claires série verte

Ailes claires opaline vert



Couleur de corps :

croupion, poitrine, flancs et zone ventrale d'un vert clair, vert foncé, olive ou gris-vert homogène correspondant à une dilution de la couleur normale d'au maximum 10% .

Masque :

jaune beurre, orné ou non de six spots gris blanchâtres ronds également espacés, de la taille de la pupille de l'oiseau. Lorsqu'ils existent, les deux spots extérieurs sont partiellement recouverts par la tache auriculaire. Le masque s'étend sur le front et se fond dans les ondulations grises blanchâtres de la tête. Le front doit être d'un jaune pur.

Dessins :

les joues, l'arrière de la tête, le cou, le manteau et les ailes sont recouverts de stries ondulées gris blanchâtres avec une inter strie jaune clair fine sauf sur les couvertures alaires où elle pourra être plus large et d'une couleur un peu moins intense. Les dessins seront purs et exempts de toutes incrustations de couleur de fond.

Cire :

bleue chez les mâles et brune chez les femelles.

Yeux :

noirs avec iris blanc.

Taches auriculaires :

Violettes (ou grises pour le gris-vert).

Rémiges et rectrices :

les ailes sont d'un jaune beurre sans dessin. Les rémiges sont grises blanchâtres avec des suffusions jaunes. Les rectrices sont neutres avec suffusions de la couleur de fond.

Pattes et Bec :

Les pattes sont d'un gris bleuté et le bec couleur corne.

Remarque :

Il existe 3 tonalités d'ailes-claires gris-vert. L'intensité des taches auriculaires peut varier en fonction de la tonalité de la couleur de fond.

La variété cinnamon ailes-claires est reconnue et le standard suivra celui des ailes-claires avec les précisions suivantes :

dilution de la couleur du corps pouvant aller jusqu'à 50%

dessin à peine perceptible avec un léger voile brun cinnamon
taches auriculaires Violettes pâle

rectrices centrales de couleur neutre avec suffusions de la couleur de base et un rachis brun cinnamon pâle

pattes gris rosé moucheté.

La variété ailes-claires opaline cinnamon est reconnue et le standard suivra celui des ailes-claires cinnamon combiné avec celui de l'opaline

Clearwing green serie (Yellow-wing)

Clearwing opaline green



General body color :

Rump, breast, flanks and underparts light green, dark green, olive or grey green of an even depth of colour throughout, not less than 90% of the normal variety in depth and intensity.

Mask :

Buttercup yellow, with the throat spots completely absent or only very faintly visible greyish/white in colour. The buttercup yellow of the mask extending over the frontal and crown, to merge with the faintly visible greyish/white undulations at the back of the head. The frontal and crown should be clear and free from all markings.

Markings :

On cheeks, back of head, neck and wings; faintly visible greyish/white with a well-defined buttercup yellow edge, all markings should be free from any intrusion of body colour..

Cere :

Blue in cocks, brown in hens.

Eyes :

Black with a white iris.

Cheek patches :

Violet (or grey for the grey green).

Primary wing flights and tail feathers :

buttercup yellow, free from all markings for the wings, yellowish grey/white for primary wing flights and neutral with ground or body colour suffusion for the primary tail feathers.

Feet, legs and beak :

Blue/grey for the feet and legs and horn colored for the beak.

Note :

there are light, medium and dark shades of yellow-wing grey green. The shade of the cheek patches may change according to the shade of the body colour.

The normal cinnamon form of the above is recognised and the Standard will be as the Yellow-wing and Whitewing varieties except in the following details:

body colour diluted to approximately 50% of body colour depth
markings faintly discernible and faintly pale cinnamon brown in colour

cheek patches : pale violet

primary tail feather : neutral with ground or body colour suffusion with a very pale cinnamon brown quill

feet and legs : pinkish-grey mottled

The opaline cinnamon form of the above is recognised with the features of cinnamon clearwing and opaline

Ailes-claires série bleue



Ailes claires violet DF

Ailes claires opaline masque jaune type I violet SF (arc-en-ciel)

Couleur de corps :

croupion, poitrine, flancs et zone ventrale d'un bleu clair, bleu foncé, mauve, violet, gris homogène correspondant à une dilution de la couleur normale d'au maximum 10% .

Masque :

blanc, orné ou non de six spots gris blanchâtres ronds également espacés, de la taille de la pupille de l'oiseau. Lorsqu'ils existent, les deux spots extérieurs sont partiellement recouverts par la tache auriculaire. Le masque s'étend sur le front et se fond dans les ondulations grises blanchâtres de la tête. Le front doit être d'un blanc pur.

Dessins :

les joues, l'arrière de la tête, le cou, le manteau et les ailes sont recouverts de stries ondulées gris blanchâtres avec une inter strie blanche fine sauf sur les couvertures alaires où elle pourra être plus large. Les dessins seront purs et exempts de toutes incrustations de couleur de fond.

Cire :

bleue chez les mâles et brune chez les femelles.

Yeux :

noirs avec iris blanc.

Taches auriculaires :

Violettes (ou grises pour le gris).

Rémiges et rectrices :

les ailes sont d'un blanc sans dessin. Les rémiges sont grises blanchâtres. Les rectrices sont neutres avec suffusions de la couleur de fond.

Pattes et Bec :

Les pattes sont d'un gris bleuté et le bec couleur corne.

Remarque :

Il existe 3 tonalités d'ailes-claires gris. L'intensité des taches auriculaires peut varier en fonction de la tonalité de la couleur de fond.

La variété cinnamon ailes-claires est reconnue et le standard suivra celui des ailes-claires avec les précisions suivantes :

dilution de la couleur du corps pouvant aller jusqu'à 50%

dessin à peine perceptible avec un léger voile brun cinnamon

taches auriculaires Violettes pâle

rectrices centrales de couleur neutre avec suffusions de la couleur de base et un rachis brun cinnamon pâle

pattes gris rosé moucheté.

La variété ailes-claires opaline cinnamon est reconnue et le standard suivra celui des ailes-claires cinnamon combiné avec celui de l'opaline

L'Arc-en-ciel (combinaison d'ailes-claires opaline bleue masque jaune I, II ou III) se présente en bleu clair, cobalt, mauve, violet ou gris. Le standard suivra les critères de ces variétés de fond en combinaison avec ceux de la mutation masque jaune concernée. Ainsi, le MJ type I sera jaune citron, le MJ type II sera jaune-beurre et le MJ type III en double facteur sera d'un jaune encore plus profond. (les remarques sur les facteurs MJ s'appliquent en matière d'arc-en-ciel).

Clearwing blue serie (whitewing)

Clearwing violet DF



Clearwing opaline yellowface type 1 violet SF (rainbow)

General body color :

Rump, breast, flanks and underparts light blue, dark green, olive or grey green of an even depth of colour throughout, not less than 90% of the normal variety in depth and intensity.

Mask :

white, with the throat spots completely absent or only very faintly visible greyish/white in colour. The white of the mask extending over the frontal and crown, to merge with the faintly visible greyish/white undulations at the back of the head. The frontal and crown should be clear and free from all markings.

Markings :

On cheeks, back of head, neck and wings; faintly visible greyish/white with a well-defined white edge, all markings should be free from any intrusion of body colour..

Cere :

Blue in cocks, brown in hens.

Eyes :

Black with a white iris.

Cheek patches :

Violet (or grey for the grey).

Primary wing flights and tail feathers :

White, free from all markings for the wings, grey/white for primary wing flights and neutral with ground or body colour suffusion for the primary tail feathers.

Feet, legs and beak :

Blue/grey for the feet and legs and horn colored for the beak.

Note :

there are light, medium and dark shades of yellow-wing grey. The shade of the cheek patches may change according to the shade of the body colour.

The normal cinnamon form of the above is recognised and the Standard will be as the Yellow-wing and Whitewing varieties except in the following details:

body colour diluted to approximately 50% of body colour depth

markings faintly discernible and faintly pale cinnamon brown in colour

cheek patches : pale violet

primary tail feather : neutral with ground or body colour suffusion with a very pale cinnamon brown quill

feet and legs : pinkish-grey mottled

The opaline cinnamon form of the above is recognised with the features of cinnamon clearwing and opaline

RAINBOW (composite Opaline Whitewing Yellowface/Goldenface Blue series).

The standard will be as for the Opaline Whitewing Skyblue, Cobalt, Mauve, Violet or Grey except for the yellowfaces details. The expression of yellow coloration will vary dependent upon which of the yellowface mutations is visibly present in

each case, ie Yellowface Mutant 1 will be lemon yellow, Yellowface Mutant 2 double factor will be buttercup yellow and Goldenface double factor will be deeper yellow. The otherwise white areas of the mask, frontal, crown and the very faintly discernible undulations at the back of the head will be in the shade of yellow coloration appropriate to the Yellowface mutant form. The notes for the above

Yellowface and Goldenface mutations regarding the single factor and double factor should also be applied to the written standard for the Rainbow variety.

Lutinos (Inos série verte)



Lutinos

Couleur de corps :

jaune beurre intense, sans aucun dessin.
[Pantone PQ-12-0752TCX]

Masque :

jaune beurre intense, sans aucun dessin.

Dessins :

absent.

Cire :

rosâtre chez les mâles et brune chez les femelles.

Yeux :

rouges avec iris blanc.

Taches auriculaires :

Blanches.

Rémiges et rectrices :

Les rémiges et rectrices sont blanches (de légères suffusions jaunes sont acceptées)

Pattes et Bec :

Les pattes sont rose chair et le bec couleur corne.

Remarques :

les suffusions vertes seront pénalisées
l'intensité de couleur variera en concordance avec la couleur de fond du corps de la variété masquée

Lutinos (inos green serie)

Lutinos



General body color :

deep buttercup yellow, clear and free from all markings.
[Pantone PQ-12-0752TCX]

Mask :

deep buttercup yellow, clear and free from all markings.

Markings :

absent.

Cere :

fleshy pink in cocks, brown in hens.

Eyes :

red with a white iris.

Cheek patches :

white.

Primary wing flights and tail feathers :

white (yellowish white acceptable).

Feet, legs and beak :

fleshy pink for the feet and legs and horn colored for the beak.

Note :

there should be no green suffusion throughout
the depth of body colour will vary in accordance with the
base body colour it is masking

Albinos (Inos série bleue)

Albinos



Couleur de corps :
blanc pur, sans aucun dessin.

Masque :
blanc pur, sans aucun dessin.

Dessins :
absent.

Cire :
rosâtre chez les mâles et brune chez les femelles.

Yeux :
rouges avec iris blanc.

Taches auriculaires :
Blanches.

Rémiges et rectrices :
Les rémiges et rectrices sont blanches pures,

Pattes et Bec :
Les pattes sont rose chair et le bec couleur corne.

Remarques :
les suffusions bleues ou grises seront pénalisées
l'albino peut être combiné aux 3 variétés de masques
jaunes. Il en résultera des suffusions d'une intensité variable
selon la mutation utilisée.

Albinos (inos blue serie)

Albinos



General body color :

pure white, clear and free from all markings.

Mask :

pure white, clear and free from all markings.

Markings :

absent.

Cere :

fleshy pink in cocks, brown in hens.

Eyes :

red with a white iris.

Cheek patches :

white.

Primary wing flights and tail feathers :

pure white,

Feet, legs and beak :

fleshy pink for the feet and legs and horn colored for the beak.

Note :

there should be no blue or grey suffusion throughout the Albino combined with any Yellowface or Goldenface mutation is recognised and the white colour will be suffused with yellow the shade of which will depend on the yellow or goldenface mutation involved.

Ailes en dentelle série verte

Ailes en dentelle série verte



Couleur de corps :

Croupion, poitrine, flancs et zone ventrale jaunes.

Masque :

Jaune beurre, orné de six spots brun cinnamon ronds également espacés, de la taille de la pupille de l'oiseau. Les deux spots extérieurs sont partiellement recouverts par la tache auriculaire. Le masque s'étend sur le front et se fond dans les ondulations brun cinnamon de la tête. Le front doit être d'un jaune pur.

Dessins :

Les joues, l'arrière de la tête, le cou, le manteau et les ailes sont recouverts de stries ondulées bruns cinnamon avec une inter strie jaune beurre fine sauf sur les couvertures alaires où elle pourra être plus large et d'une couleur un peu moins intense. Les dessins seront purs et exempts de toutes incrustations de couleur de fond.

Cire :

Rose chair chez les mâles et brune chez les femelles.

Yeux :

rouge avec iris blanc.

Taches auriculaires :

Violet pâle (ou grises pour le gris-vert).

Rémiges et rectrices :

Les rémiges sont brun cinnamon pâle avec un fin liseré jaune en vexille externe et un petit miroir jaune à la base des rémiges centrales. Les rectrices sont brun cinnamon pâle avec un rachis brun.

Pattes et Bec :

Les pattes sont rose chair et le bec couleur corne clair.

Remarques :

Les suffusions vertes seront pénalisées. L'intensité de la couleur varie selon la couleur de fond masqué.

La combinaison avec l'opaline est reconnue et suit la description générale des ailes en dentelles, mais avec les caractéristiques de l'opaline.

Lacewing green serie

Lacewing green serie



General body color :

Rump, breast, flanks and underparts yellow.

Mask :

Buttercup yellow, ornamented by six evenly spaced round cinnamon brown throat spots, the outer two being partially covered by the base of the cheek patches. The buttercup yellow of the mask extending over the frontal and crown, to merge with the cinnamon brown undulations at the back of the head. The frontal and crown should be clear and free from all markings.

Markings :

On cheeks, back of head, neck and wings; cinnamon brown with a well-defined buttercup yellow edge, all markings should be free from any intrusion of body colour.

Cere :

Fleshy pink in cocks, brown in hens.

Eyes :

red with a white iris.

Cheek patches :

Pale violet (or grey for the grey green).

Primary wing flights and tail feathers :

Pale cinnamon brown with a minimal buttercup yellow edge and a little yellow mirror at the base of the primaries.

Pale cinnamon brown for the tail feathers with a brown quill.

Feet, legs and beak :

Fleshy pink for the feet and legs and light horn colored for the beak.

Note :

there should be no green suffusion throughout the depth of body colour will vary in accordance with the base body colour it is masking

An Opaline form of the Lacewing is recognised and follows the general description of the Lacewing Yellow and Lacewing White as above but with opaline characteristics.

Ailes en dentelle série bleue



Ailes en dentelle série bleue

Ailes en dentelle opaline série bleue

Couleur de corps :

Croupion, poitrine, flancs et zone ventrale blancs.

Masque :

Blanc, orné de six spots brun cinnamon ronds également espacés, de la taille de la pupille de l'oiseau. Les deux spots extérieurs sont partiellement recouverts par la tache auriculaire. Le masque s'étend sur le front et se fond dans les ondulations brun cinnamon de la tête. Le front doit être d'un blanc pur.

Dessins :

Les joues, l'arrière de la tête, le cou, le manteau et les ailes sont recouverts de stries ondulées brun cinnamon avec une inter strie blanche fine sauf sur les couvertures alaires où elle pourra être plus large et d'une couleur un peu moins intense. Les dessins seront purs et exempts de toutes incrustations de couleur de fond.

Cire :

Rose chair chez les mâles et brune chez les femelles.

Yeux :

Rouge avec iris blanc.

Taches auriculaires :

Violet pâle (ou grises pour le gris).

Rémiges et rectrices :

Les rémiges sont brun cinnamon pâle avec un fin liseré blanc en vexille externe et un petit miroir blanc à la base des rémiges centrales. Les rectrices sont brun cinnamon pâle avec un rachis brun.

Pattes et Bec :

Les pattes sont rose chair et le bec couleur corne clair.

Remarques :

Les suffusions bleues ou grises seront pénalisées. L'aile en dentelle série bleue peut être combinée aux 3 variétés de masques jaunes. Il en résultera des suffusions d'une intensité variable selon la mutation utilisée. La combinaison avec l'opaline est reconnue et suit la description générale des ailes en dentelles, mais avec les caractéristiques de l'opaline.

Lacewing blue serie

Lacewing blue serie



Lacewing opaline blue serie

General body color :

Rump, breast, flanks and underparts white.

Mask :

White, ornamented by six evenly spaced round cinnamon brown throat spots, the outer two being partially covered by the base of the cheek patches. The white of the mask extending over the frontal and crown, to merge with the cinnamon brown undulations at the back of the head. The frontal and crown should be clear and free from all markings.

Markings :

On cheeks, back of head, neck and wings; cinnamon brown with a well-defined buttercup white edge, all markings should be free from any intrusion of body colour.

Cere :

Fleshy pink in cocks, brown in hens.

Eyes :

Red with a white iris.

Cheek patches :

Pale violet (or grey for the grey).

Primary wing flights and tail feathers :

Pale cinnamon brown with a minimal white edge and a little white mirror at the base of the primaries.

Pale cinnamon brown for the tail feathers with a brown quill.

Feet, legs and beak :

Fleshy pink for the feet and legs and light horn colored for the beak.

Note :

There should be no blue or grey suffusion throughout.

The Lacewing blue serie combined with any Yellowface or Goldenface mutation is recognised and the white colour will be suffused with yellow the shade of which will depend on the yellow or goldenface mutation involved.

An Opaline form of the Lacewing is recognised and follows the general description of the Lacewing Yellow and Lacewing White as above but with opaline characteristics.

Corps clair du Texas série verte

Corps clair du Texas vert olive



Corps clair du Texas vert foncé

Couleur de corps :

Croupion, poitrine, flancs et zone ventrale d'un jaune à suffusion vert clair, vert foncé, vert olive ou gris-vert selon la variété dont l'intensité peut varier du minimum jusqu'à 50% de l'intensité normale de la couleur de corps de référence. Il y a une variation d'intensité progressive de la poitrine vers le croupion où la couleur de fond s'exprime à son maximum.

Masque :

Jaune beurre, orné de six spots noirs ronds également espacés, de la taille de la pupille de l'oiseau. Les deux spots extérieurs sont partiellement recouverts par la tache auriculaire. Le masque s'étend sur le front et se fond dans les ondulations noires de la tête. Le front doit être d'un jaune pur.

Dessins :

Les joues, l'arrière de la tête, le cou, le manteau et les ailes sont recouverts de stries ondulées noires pâle avec une interstrie jaune beurre fine. Les dessins seront purs et exempts de toutes incrustations de couleur de fond.

Cire :

Bleue chez les mâles et brune chez les femelles.

Yeux :

Noirs avec iris blanc.

Taches auriculaires :

Violettes (ou grises pour le gris-vert).

Rémiges et rectrices :

Les rémiges seront gris pâle.
Les rectrices seront noires.

Pattes et Bec :

Les pattes sont d'un gris moucheté et le bec couleur corne.

Remarques :

Il existe 3 tonalités de Corps clair du Texas gris-vert. L'intensité des taches auriculaires peut varier en fonction de la tonalité de la couleur de fond.

Le Corps clair récessif lié au sexe peut être combiné avec d'autres variétés. Des problèmes de reconnaissance peuvent apparaître lorsque la variété est combinée avec des dilués.

Texas clearbody green serie

Texas clearbody olive green



Texas clearbody dark green

General body color :

Rump, breast, flanks and underparts yellow suffused with light green, dark green, olive, or grey-green and may vary in intensity from minimum through to almost 50% of normal body colour depth, the suffusion should increase in depth of shade progressively downwards from the upper breast to the rump area where the colour is deepest.

Mask :

Buttercup yellow, ornamented by six evenly spaced round black throat spots, the outer two being partially covered by the base of the cheek patches. The buttercup yellow of the mask extending over the frontal and crown, to merge with the black undulations at the back of the head. The frontal and crown should be clear and free from all markings.

Markings :

On cheeks, back of head, neck and wings; pale black with a well-defined buttercup yellow edge.
All markings should be free from any intrusion of body colour.

Cere :

Blue in cocks, brown in hens.

Eyes :

Black with a white iris.

Cheek patches :

Violet (or grey for the grey green),

Primary wing flights and tail feathers :

Pale grey for the primary wing flights.
Dark for the tail feathers.

Feet, legs and beak :

Grey mottled for the feet and legs and light horn colored for the beak.

Notes :

There are light, medium and dark shades of Texas clearbody grey green. The shade of the cheek patches may change according to the shade of the body colour.

The recessive sex-linked Clearbody variety may be combined visibly with other varieties. Visible recognition problems may be encountered where the sex-linked Clearbody is combined with any of the suffused Yellow or White varieties.

Corps clair du Texas série bleue



Corps clair du Texas opaline mauve masque jaune type 1

Corps clair du Texas opaline mauve masque jaune type 1

Couleur de corps :

Croupion, poitrine, flancs et zone ventrale d'un blanc à suffusion bleu clair, foncé, mauve, violet ou gris selon la variété dont l'intensité peut varier du minimum jusqu'à 50% de l'intensité normale de la couleur de corps de référence. Il y a une variation d'intensité progressive de la poitrine vers le croupion où la couleur de fond s'exprime à son maximum.

Masque :

Blanc, orné de six spots noirs ronds également espacés, de la taille de la pupille de l'oiseau. Les deux spots extérieurs sont partiellement recouverts par la tache auriculaire. Le masque s'étend sur le front et se fond dans les ondulations noires de la tête. Le front doit être d'un blanc pur.

Dessins :

Les joues, l'arrière de la tête, le cou, le manteau et les ailes sont recouverts de stries ondulées noires avec une interstrie blanche fine. Les dessins seront purs et exempts de toutes incrustations de couleur de fond.

Cire :

Bleue chez les mâles et brune chez les femelles.

Yeux :

Noirs avec iris blanc.

Taches auriculaires :

Violettes (ou grises pour le gris).

Rémiges et rectrices :

Les rémiges seront gris pâle.
Les rectrices seront noires.

Pattes et Bec :

Les pattes sont d'un gris moucheté et le bec couleur corne.

Remarques :

Il existe 3 tonalités de Corps clair du Texas gris. L'intensité des taches auriculaires peut varier en fonction de la tonalité de la couleur de fond.

Le Corps clair récessif lié au sexe peut être combiné avec d'autres variétés. Des problèmes de reconnaissance peuvent apparaître lorsque la variété est combinée avec des dilués.

Texas clearbody blue serie

Texas clearbody opaline yellowface type 1 mauve



Texas clearbody opaline yellowface type 1 mauve

General body color :

Rump, breast, flanks and underparts yellow suffused with light, dark blue, mauve, violet or grey and may vary in intensity from minimum through to almost 50% of normal body colour depth, the suffusion should increase in depth of shade progressively downwards from the upper breast to the rump area where the colour is deepest.

Mask :

White, ornamented by six evenly spaced round black throat spots, the outer two being partially covered by the base of the cheek patches. The white of the mask extending over the frontal and crown, to merge with the black undulations at the back of the head. The frontal and crown should be clear and free from all markings.

Markings :

On cheeks, back of head, neck and wings; pale black with a well-defined white edge.
All markings should be free from any intrusion of body colour.

Cere :

Blue in cocks, brown in hens.

Eyes :

Black with a white iris.

Cheek patches :

Violet (or grey for the grey),

Primary wing flights and tail feathers :

Pale grey for the primary wing flights.
Dark for the tail feathers.

Feet, legs and beak :

Grey mottled for the feet and legs and light horn colored for the beak.

Notes :

there are light, medium and dark shades of Texas clearbody grey. The shade of the cheek patches may change according to the shade of the body colour.

The recessive sex-linked Clearbody variety may be combined visibly with other varieties. Visible recognition problems may be encountered where the sex-linked Clearbody is combined with any of the suffused Yellow or White varieties.

Corps clair d'Easley série verte (Corps clair dominant)

Corps clair d'Easley vert olive



Corps clair d'Easley vert olive

Couleur de corps :

Croupion, poitrine, flancs et zone ventrale d'un jaune à sulfuration vert clair, vert foncé, vert olive ou gris-vert selon la variété dont l'intensité peut varier du minimum jusqu'à 50% de l'intensité normale de la couleur de corps de référence. Il y a une variation d'intensité progressive de la poitrine vers le croupion où la couleur de fond s'exprime à son maximum.

Masque :

Jaune beurre, orné de six spots noirs jais ronds également espacés, de la taille de la pupille de l'oiseau. Les deux spots extérieurs sont partiellement recouverts par la tache auriculaire. Le masque s'étend sur le front et se fond dans les ondulations noires de la tête. Le front doit être d'un jaune pur.

Dessins :

Les joues, l'arrière de la tête, le cou, le manteau et les ailes sont recouverts de stries ondulées noires jais avec une interstrie jaune beurre fine. Les dessins seront purs et exempts de toutes incrustations de couleur de fond.

Cire :

Bleue chez les mâles et brune chez les femelles.

Yeux :

Noirs avec iris blanc.

Taches auriculaires :

Gris fumé.

Rémiges et rectrices :

Les rémiges seront noir jais avec un fin liseré jaune en vexille externe et un petit miroir jaune à la base des rémiges centrales.

Les rectrices seront noir jais.

Pattes et Bec :

Les pattes sont d'un gris rosé et le bec couleur corne.

Remarques :

Il existe 3 tonalités de Corps clair d'Easley gris-vert. L'intensité des taches auriculaires peut varier en fonction de la tonalité de la couleur de fond.

Le Corps clair dominant peut être combiné avec d'autres variétés. Des problèmes de reconnaissance peuvent apparaître lorsque la variété est combinée avec des dilués.

Easley clearbody green serie (Dominant clearbody)

Easley clearbody olive green



Easley clearbody olive green

General body color :

Rump, breast, flanks and underparts yellow suffused with light green, dark green, olive, or grey-green and may vary in intensity from minimum through to almost 50% of normal body colour depth, the suffusion should increase in depth of shade progressively downwards from the upper breast to the rump area where the colour is deepest.

Mask :

Buttercup yellow, ornamented by six evenly spaced round jet black throat spots, the outer two being partially covered by the base of the cheek patches. The buttercup yellow of the mask extending over the frontal and crown, to merge with the black undulations at the back of the head. The frontal and crown should be clear and free from all markings.

Markings :

On cheeks, back of head, neck and wings; jet black with a well-defined buttercup yellow edge.
All markings should be free from any intrusion of body colour.

Cere :

Blue in cocks, brown in hens.

Eyes :

Black with a white iris.

Cheek patches :

Smoky grey,

Primary wing flights and tail feathers :

Jet black with a minimal buttercup yellow edge for the primary wing flights.

Jet dark for the tail feathers.

Feet, legs and beak :

Pinkish/grey for the feet and legs and light horn colored for the beak.

Notes :

There are light, medium and dark shades of Easley clearbody grey green. The shade of the cheek patches may change according to the shade of the body colour.

The dominant Clearbody variety may be combined visibly with other varieties. Visible recognition problems may be encountered where the sex-linked Clearbody is combined with any of the suffused Yellow or White varieties.

Corps clair d'Easley série bleue (Corps clair dominant)



Couleur de corps :

Croupion, poitrine, flancs et zone ventrale d'un blanc à suffusion bleu clair, foncé, mauve, violet ou gris selon la variété dont l'intensité peut varier du minimum jusqu'à 50% de l'intensité normale de la couleur de corps de référence. Il y a une variation d'intensité progressive de la poitrine vers le croupion où la couleur de fond s'exprime à son maximum.

Masque :

Blanc, orné de six spots noirs jais ronds également espacés, de la taille de la pupille de l'oiseau. Les deux spots extérieurs sont partiellement recouverts par la tache auriculaire. Le masque s'étend sur le front et se fond dans les ondulations noires de la tête. Le front doit être d'un blanc pur.

Dessins :

Les joues, l'arrière de la tête, le cou, le manteau et les ailes sont recouverts de stries ondulées noires jais avec une interstrie blanche fine. Les dessins seront purs et exempts de toutes incrustations de couleur de fond.

Cire :

Bleue chez les mâles et brune chez les femelles.

Yeux :

Noirs avec iris blanc.

Taches auriculaires :

Gris fumé.

Rémiges et rectrices :

Les rémiges seront noir jais avec un fin liseré blanc en vexille externe et un petit miroir blanc à la base des rémiges centrales.

Les rectrices seront noir jais.

Pattes et Bec :

Les pattes sont d'un gris rosé et le bec couleur corne.

Remarques :

Il existe 3 tonalités de Corps clair d'Easley gris. L'intensité des taches auriculaires peut varier en fonction de la tonalité de la couleur de fond.

Le Corps clair dominant peut être combiné avec d'autres variétés. Des problèmes de reconnaissance peuvent apparaître lorsque la variété est combinée avec des dilués.

Easley clearbody blue serie (Dominant clearbody)



General body color :

Rump, breast, flanks and underparts white suffused with light, dark blue, mauve, violet or grey and may vary in intensity from minimum through to almost 50% of normal body colour depth, the suffusion should increase in depth of shade progressively downwards from the upper breast to the rump area where the colour is deepest.

Mask :

White, ornamented by six evenly spaced round jet black throat spots, the outer two being partially covered by the base of the cheek patches. The white of the mask extending over the frontal and crown, to merge with the black undulations at the back of the head. The frontal and crown should be clear and free from all markings.

Markings :

On cheeks, back of head, neck and wings; jet black with a well-defined white edge.

All markings should be free from any intrusion of body colour.

Cere :

Blue in cocks, brown in hens.

Eyes :

Black with a white iris.

Cheek patches :

Smoked grey.

Primary wing flights and tail feathers :

Jet black with a minimal white edge for the primary wing flights.

Jet dark for the tail feathers.

Feet, legs and beak :

Pinkish/grey for the feet and legs and light horn colored for the beak.

Notes :

There are light, medium and dark shades of Easley clearbody grey. The shade of the cheek patches may change according to the shade of the body colour.

The dominant Clearbody variety may be combined visibly with other varieties. Visible recognition problems may be encountered where the sex-linked Clearbody is combined with any of the suffused Yellow or White varieties.

Fallow série verte (allemand et anglais)



Fallow anglais gris vert

Fallow allemand vert

Couleur de corps :

Croupion, poitrine, flancs et zone ventrale vert clair, foncé, olive pâle ou gris-vert pale d'intensité progressive de la poitrine vers le croupion où la couleur de fond s'exprime à son maximum.

Masque :

Jaune beurre, orné de six spots brun moyen ronds également espacés, de la taille de la pupille de l'oiseau. Les deux spots extérieurs sont partiellement recouverts par la tache auriculaire. Le masque s'étend sur le front et se fond dans les ondulations brun moyen de la tête. Le front doit être d'un jaune pur.

Dessins :

Les joues, l'arrière de la tête, le cou, le manteau et les ailes sont recouverts de stries ondulées bruns moyen avec une inter strie jaune beurre fine sauf sur les couvertures alaires où elle pourra être plus large et d'une couleur un peu moins intense. Les dessins seront purs et exempts de toutes incrustations de couleur de fond.

Cire :

Rose chair chez les mâles et brune chez les femelles.

Yeux :

rouge ou prune avec ou sans iris blanc.

Taches auriculaires :

Violettes (ou grises pour le gris-vert).

Rémiges et rectrices :

Les rémiges sont brun moyen avec un fin liseré jaune en vexille externe et un petit miroir jaune à la base des rémiges centrales. Les rectrices sont gris bleuté avec un rachis brun.

Pattes et Bec :

Les pattes sont gris rosé et le bec couleur corne clair.

Remarques :

La queue est plus ou moins sombre selon les facteurs foncés & violets concernés.

Il existe 3 tonalités de fallow gris-vert. L'intensité des taches auriculaires peut varier en fonction de la tonalité de la couleur de fond.

La combinaison avec l'opaline est reconnue et suit la description générale des fallow, mais avec les caractéristiques de l'opaline.

Les variétés allemande et anglaise de fallow sont toutes les deux reconnues ; la variété allemande possède un iris blanc alors que la variété anglaise n'en a pas.

Fallow green serie (german and english)

English Fallow grey green



German Fallow green

General body color :

Rump, breast, flanks and underparts pale light, dark, olive green or pale grey green, increasing in depth of shade progressively downwards from the upper breast to the rump area where the colour is the deepest.

Mask :

Buttercup yellow, ornamented by six evenly spaced round medium brown throat spots, the outer two being partially covered by the base of the cheek patches. The buttercup yellow of the mask extending over the frontal and crown, to merge with the medium brown undulations at the back of the head. The frontal and crown should be clear and free from all markings.

Markings :

On cheeks, back of head, neck and wings; medium brown with a well-defined buttercup yellow edge, all markings should be free from any intrusion of body colour.

Cere :

Fleshy pink in cocks, brown in hens.

Eyes :

red or plume with or without a white iris.

Cheek patches :

violet (or grey for the grey green).

Primary wing flights and tail feathers :

Medium brown with a minimal buttercup yellow edge and a little yellow mirror at the base of the primaries.

Blueish grey for the tail feathers with a brown quill.

Feet, legs and beak :

Pinkish grey for the feet and legs and light horn colored for the beak.

Note :

The tail is darker in proportion of dark/violet factor involved there are light, medium and dark shades of fallow grey green. The shade of the cheek patches may change according to the shade of the body colour.

An Opaline form of the fallow is recognised and follows the general description of the fallow as above but with opaline characteristics.

English and German forms of the Fallow are recognised ; the German form having a white iris ring around the eye, the English form has no iris.

Fallow série bleue (allemand et anglais)



Fallow bleu masque jaune type 2

Couleur de corps :

Croupion, poitrine, flancs et zone ventrale bleu clair, foncé, mauve, violet pâle ou gris pâle d'intensité progressive de la poitrine vers le croupion où la couleur de fond s'exprime à son maximum.

Masque :

Blanc, orné de six spots brun moyen ronds également espacés, de la taille de la pupille de l'oiseau. Les deux spots extérieurs sont partiellement recouverts par la tache auriculaire. Le masque s'étend sur le front et se fond dans les ondulations brun moyen de la tête. Le front doit être d'un blanc pur.

Dessins :

Les joues, l'arrière de la tête, le cou, le manteau et les ailes sont recouverts de stries ondulées bruns moyen avec une inter strie blanche fine sauf sur les couvertures alaires où elle pourra être plus large et d'une couleur un peu moins intense. Les dessins seront purs et exempts de toutes incrustations de couleur de fond.

Cire :

Rose chair chez les mâles et brune chez les femelles.

Yeux :

rouge ou prune avec ou sans iris blanc.

Taches auriculaires :

Violettes (ou grises pour le gris).

Rémiges et rectrices :

Les rémiges sont brun moyen avec un fin liseré blanc en vexille externe et un petit miroir blanc à la base des rémiges centrales. Les rectrices sont gris bleuté avec un rachis brun.

Pattes et Bec :

Les pattes sont gris rosé et le bec couleur corne clair.

Remarques :

La queue est plus ou moins sombre selon les facteurs foncés & violet concernés.

Il existe 3 tonalités de fallow gris. L'intensité des taches auriculaires peut varier en fonction de la tonalité de la couleur de fond. La combinaison avec l'opaline est reconnue et suit la description générale des fallow, mais avec les caractéristiques de l'opaline. Les variétés allemande et anglaise de fallow sont toutes les deux reconnues ; la variété allemande possède un iris blanc alors que la variété anglaise n'en a pas.

Fallow blue serie (german and english)



Fallow yellowface type 2 blue

General body color :

Rump, breast, flanks and underparts pale light, dark blue, mauve, violet or pale grey, increasing in depth of shade progressively downwards from the upper breast to the rump area where the colour is the deepest.

Mask :

White, ornamented by six evenly spaced round medium brown throat spots, the outer two being partially covered by the base of the cheek patches. The white of the mask extending over the frontal and crown, to merge with the medium brown undulations at the back of the head. The frontal and crown should be clear and free from all markings.

Markings :

On cheeks, back of head, neck and wings; medium brown with a well-defined white edge, all markings should be free from any intrusion of body colour.

Cere :

Fleshy pink in cocks, brown in hens.

Eyes :

red or plume with or without a white iris.

Cheek patches :

violet (or grey for the grey).

Primary wing flights and tail feathers :

Medium brown with a minimal white edge and a little white mirror at the base of the primaries.

Blueish grey for the tail feathers with a brown quill.

Feet, legs and beak :

Pinkish grey for the feet and legs and light horn colored for the beak.

Note :

The tail is darker in proportion of dark/violet factor involved. there are light, medium and dark shades of fallow grey. The shade of the cheek patches may change according to the shade of the body colour.

An Opaline form of the fallow is recognised and follows the general description of the fallow as above but with opaline characteristics.

English and German forms of the Fallow are recognised ; the German form having a white iris ring around the eye, the English form has no iris.

Ardoisée série bleue



Ardoisée série bleue



Ardoisée cobalt

Couleur de corps :

Croupion, poitrine, flancs et zone ventrale d'un bleu clair, foncé, mauve, violet, ardoisé mat intense homogène.

Masque :

Blanc, orné de six spots noirs ronds également espacés, de la taille de la pupille de l'oiseau. Les deux spots extérieurs sont partiellement recouverts par la tache auriculaire. Le masque s'étend sur le front et se fond dans les ondulations noires de la tête. Le front doit être d'un blanc pur.

Dessins :

Les joues, l'arrière de la tête, le cou, le manteau et les ailes sont recouverts de stries ondulées noires avec une inter strie blanche, fine, sauf sur les couvertures alaires où elle pourra être plus large et d'une couleur un peu moins intense. Les dessins seront purs et exempts de toutes incrustations de couleur de fond.

Cire :

Bleue chez les mâles et brune chez les femelles.

Yeux :

Noirs avec iris blanc.

Taches auriculaires :

Violet intense.

Rémiges et rectrices :

Les rémiges sont noires avec un fin liseré blanc en vexille externe et un petit miroir blanc à la base des rémiges centrales. Les rectrices sont d'un bleu foncé profond.

Pattes et Bec :

Les pattes sont d'un gris rosé et le bec couleur corne.

Slate blue serie



Slate blue serie



Slate cobalt

General body color :

Rump, breast, flanks and underparts slate light, dark blue, mauve, violet of a solid and even shade throughout.

Mask :

White, ornamented by six evenly spaced round black throat spots, the outer two being partially covered by the base of the cheek patches. The buttercup yellow of the mask extending over the frontal and crown, to merge with the black undulations at the back of the head. The frontal and crown should be clear and free from all markings.

Markings :

On cheeks, back of head, neck and wings; black with a well-defined buttercup yellow edge, all markings should be free from any intrusion of body colour..

Cere :

Blue in cocks, brown in hens.

Eyes :

Black with a white iris.

Cheek patches :

Deep violet.

Primary wing flights and tail feathers :

Black with a minimal white edge and a little white mirror at the base of the primaries.
Deep dark blue for the tail feathers.

Feet, legs and beak :

Pinkish grey for the feet and legs and horn colored for the beak.

Anthracite (série bleue)



Couleur de corps :

Croupion, poitrine, flancs et zone ventrale d'un anthracite foncé homogène.

Masque :

Blanc, orné de six spots noirs ronds également espacés, de la taille de la pupille de l'oiseau. Les deux spots extérieurs sont partiellement recouverts par la tache auriculaire. Le masque s'étend sur le front et se fond dans les ondulations noires de la tête. Le front doit être d'un blanc pur.

Dessins :

Les joues, l'arrière de la tête, le cou, le manteau et les ailes sont recouverts de stries ondulées noires avec une inter strie blanche, fine, sauf sur les couvertures alaires où elle pourra être plus large et d'une couleur un peu moins intense. Les dessins seront purs et exempts de toutes incrustations de couleur de fond.

Cire :

Bleue chez les mâles et brune chez les femelles.

Yeux :

Noirs avec iris blanc.

Taches auriculaires :

Anthracite foncé.

Rémiges et rectrices :

Les rémiges sont noires avec un fin liseré blanc en vexille externe et un petit miroir blanc à la base des rémiges centrales. Les rectrices sont d'un noir profond.

Pattes et Bec :

Les pattes sont d'un gris bleuté et le bec couleur corne.

Anthracite (blue serie)



General body color :

Rump, breast, flanks and underparts dark anthracite of an even depth of colour throughout.

Mask :

White, ornamented by six evenly spaced round black throat spots, the outer two being partially covered by the base of the cheek patches. The buttercup yellow of the mask extending over the frontal and crown, to merge with the black undulations at the back of the head. The frontal and crown should be clear and free from all markings.

Markings :

On cheeks, back of head, neck and wings; black with a well-defined buttercup yellow edge, all markings should be free from any intrusion of body colour..

Cere :

Blue in cocks, brown in hens.

Eyes :

Black with a white iris.

Cheek patches :

Dark anthracite.

Primary wing flights and tail feathers :

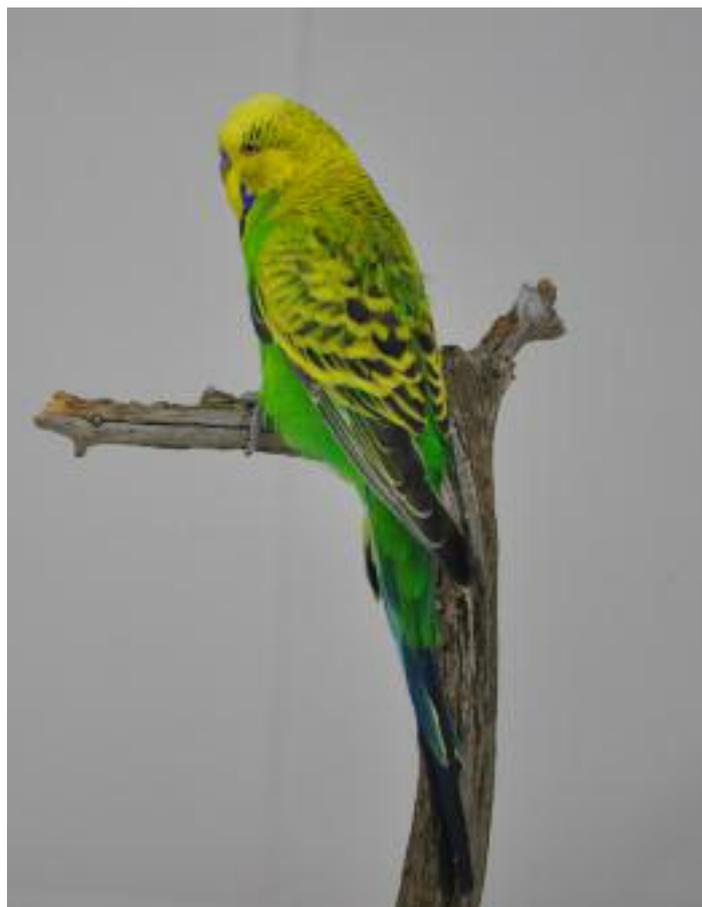
Black with a minimal white edge and a little white mirror at the base of the primaries.
Dark blue for the tail feathers.

Feet, legs and beak :

Blue/grey for the feet and legs and horn colored for the beak.

Ensellée série verte

Ensellé vert



Couleur de corps :

Croupion, poitrine, flancs et zone ventrale d'un vert clair, foncé à olive ou gris-vert intense et homogène selon la variété. La couleur de corps laisse apparaître sur le manteau une zone la plus démelanisée possible, en forme de « V » laissant apparaître un dessin de fines stries gris clair sur un fond jaune à gris-vert selon la variété.

Masque :

Jaune beurre, orné de six spots noirs ronds également espacés, de la taille de la pupille de l'oiseau. Les deux spots extérieurs sont partiellement recouverts par la tache auriculaire. Le masque s'étend sur le front et se fond dans les ondulations noires à peine perceptibles de la tête. Le front doit être d'un jaune pur.

Dessins :

Les stries sur les joues, l'arrière de la tête, le cou, le manteau sont à peine perceptibles sur un fond de la couleur de la variété de base. Le dessin des couvertures alaires proche de la zone en « V » passe de gris clair à noir avec une interstrie jaune beurre. Les dessins seront purs et exempts de toutes incrustations de couleur de fond.

Cire :

Bleue chez les mâles et brune chez les femelles.

Yeux :

Noirs avec iris blanc.

Taches auriculaires :

Violettes (ou grises pour le gris-vert).

Rémiges et rectrices :

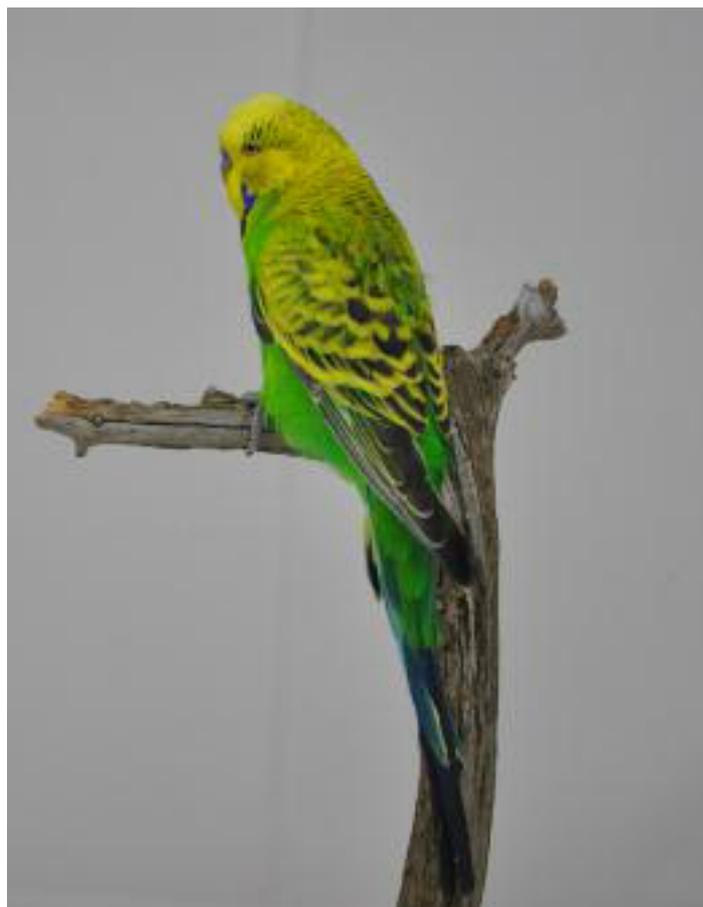
Les rémiges sont noires avec un liseré en vexille externe et un petit miroir jaune à la base des rémiges centrales. Les rectrices sont d'un bleu très foncé.

Pattes et Bec :

Les pattes sont d'un gris bleuté moucheté et le bec couleur corne.

Saddleback green serie

Saddleback green



General body color :

Rump, breast, flanks and underparts; light, dark green to olive or grey green of an even depth of colour throughout depending of the variety, including V area (saddle or mantle), thin light grey on light green to olive base depending of the variety. Wing markings near the V area (saddle or mantle) light grey changes continuously to black.

Mask :

Buttercup yellow, ornamented by six evenly spaced large round black throat spots, the outer two being partially covered by the base of the cheek patches. The buttercup yellow of the mask extending over the frontal and crown, to merge with the faint undulation at the back of the head. The frontal and crown should be clear and free from all markings.

Markings :

On cheeks, back of head, neck including V area (saddle or mantle) ; thin light grey on light green base. Wing markings near the V area (saddle or mantle) light grey changes continuously to black with a well-defined buttercup yellow edge, all markings should be free from any intrusion of body colour.

Cere :

Blue in cocks, brown in hens.

Eyes :

Black with a white iris.

Cheek patches :

Violet (or grey for the grey green).

Primary wing flights and tail feathers :

Black with a body colour edge and a little yellow mirror the base of the primaries.

Very dark blue for the tail feathers.

Feet, legs and beak :

Blue/grey mottled for the feet and legs and horn colored for the beak.

Ensellée série bleue



Ensellée cobalt



Couleur de corps :

Croupion, poitrine, flancs et zone ventrale bleu clair, foncé, mauve, violet ou gris selon la variété. La couleur de corps laisse apparaître sur le manteau une zone la plus démelanisée possible en forme de « V » laissant apparaître un dessin de fines stries gris clair sur un fond de bleu clair à gris selon la couleur de la variété.

Masque :

Blanc, orné de six spots noirs ronds également espacés, de la taille de la pupille de l'oiseau. Les deux spots extérieurs sont partiellement recouverts par la tache auriculaire. Le masque s'étend sur le front et se fond dans les ondulations noires à peine perceptibles de la tête. Le front doit être d'un blanc pur.

Dessins :

Les stries sur les joues, l'arrière de la tête, le cou, le manteau sont à peine perceptibles sur un fond de la couleur de la variété de base. Le dessin des couvertures alaires proche de la zone en « V » passe de gris clair à noir avec une interstrie blanche. Les dessins seront purs et exempts de toutes incrustations de couleur de fond.

Cire :

Bleue chez les mâles et brune chez les femelles.

Yeux :

Noirs avec iris blanc.

Taches auriculaires :

Violettes (ou grises pour le gris).

Rémiges et rectrices :

Les rémiges sont noires avec un liseré en vexille externe et un petit miroir blancs à la base des rémiges centrales. Les rectrices sont d'un bleu très foncé.

Pattes et Bec :

Les pattes sont d'un gris bleuté moucheté et le bec couleur corne.

Saddleback blue serie

Saddleback cobalt



General body color :

Rump, breast, flanks and underparts; light, dark blue, to mauve or grey of an even depth of colour throughout depending of the variety, including V area (saddle or mantle), thin light grey on light blue to grey base depending of the variety. Wing markings near the V area (saddle or mantle) light grey changes continuously to black.

Mask :

White, ornamented by six evenly spaced large round black throat spots, the outer two being partially covered by the base of the cheek patches. The white of the mask extending over the frontal and crown, to merge with the faint undulation at the back of the head. The frontal and crown should be clear and free from all markings.

Markings :

On cheeks, back of head, neck including V area (saddle or mantle) ; thin light grey on light blue to grey base depending of the variety. Wing markings near the V area (saddle or mantle) light grey changes continuously to black with a well-defined buttercup yellow edge, all markings should be free from any intrusion of body colour.

Cere :

Blue in cocks, brown in hens.

Eyes :

Black with a white iris.

Cheek patches :

Violet (or grey for the grey).

Primary wing flights and tail feathers :

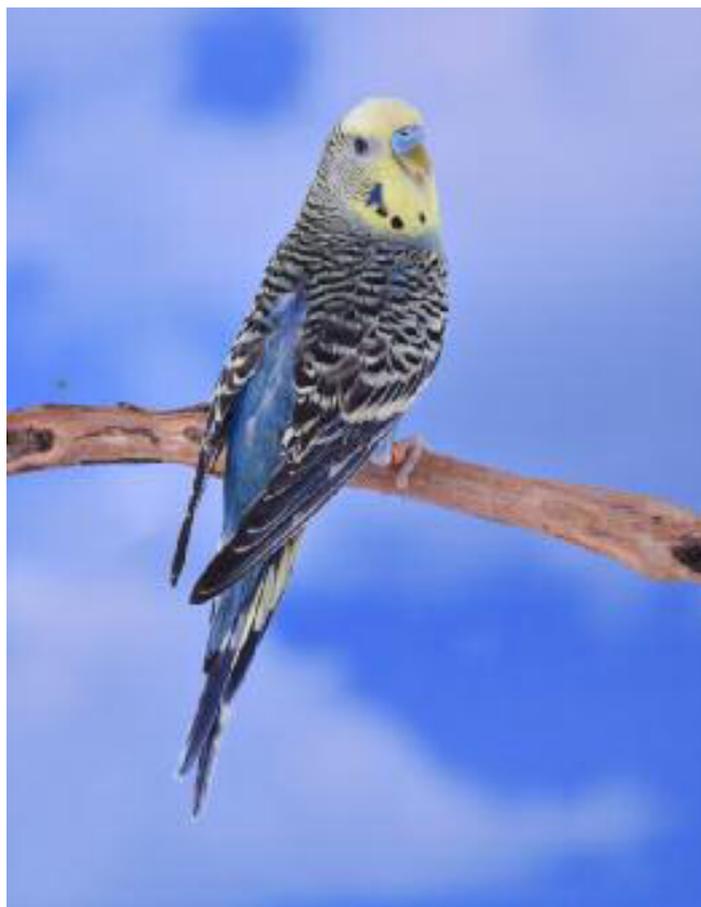
Black with a body colour edge and a little white mirror the base of the primaries.

Very dark blue for the tail feathers.

Feet, legs and beak :

Blue/grey mottled for the feet and legs and horn colored for the beak.

Masque jaune type I (Bleu partiel type I)



Masque jaune type 1 cobalt



Masque jaune type 1 violet

Le standard suivra celui des variétés de la série bleue dans le respect des critères suivants :

Couleur de corps :

Correspondant aux variétés à face blanche.

Masque :

Jaune citron, orné de six spots noirs ronds également espacés, de la taille de la pupille de l'oiseau. Les deux spots extérieurs sont partiellement recouverts par la tache auriculaire. Le masque s'étend sur le front et se fond dans les ondulations noires à peine perceptibles de la tête. Le front doit être d'un jaune citron pur.

Dessins :

Les joues, l'arrière de la tête, le cou et les ailes sont à peine voilés de jaune là où la couleur blanche se serait exprimée pour les oiseaux à face blanche de la série bleue.

Rémiges et rectrices :

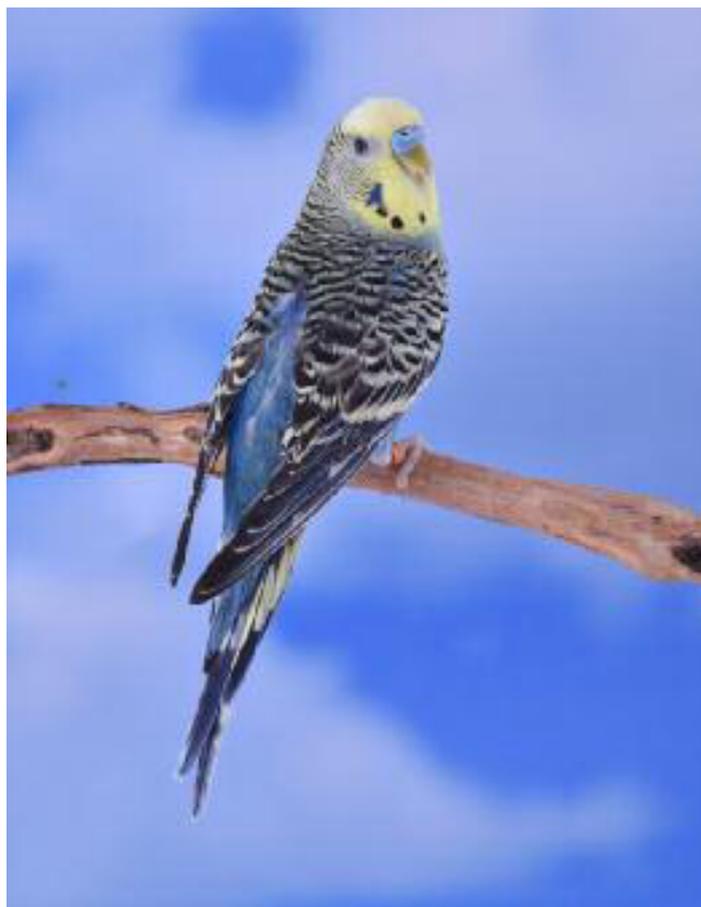
Les rectrices secondaires peuvent être voilées de jaune.

Remarques :

Le Masque jaune type I peut être élevé en simple ou double facteur. Ce dernier possède un masque blanc.

Le voile jaune descendant du masque dans le corps de l'oiseau sera pénalisé sauf pour les variétés unicolores où cela est autorisé.

Yellowface type I (Parblue type I)



Yellowface type 1 cobalt



Yellowface type 1 violet

The standard will be as for all the different varieties in the blue series including grey and should conform in every respect except in the following details:

General body color :

as the corresponding white face variety.

Mask :

lemon yellow which should extend over the frontal and crown with no more than minimal intrusion into the undulations at the back of the head. The frontal and crown should be clear and free from all markings.

Markings :

on cheeks, back of head, neck and wings may have a light flush of lemon yellow visible in the otherwise white areas at the edge of the markings,

Primary wing flights and tail feathers :

lemon yellow overlay on the white areas of the secondary tail feathers is permissible.

Notes :

Yellowface Mutant 1 can be bred in single and double factor form, however, the latter is white-faced.

A spillage of yellow from the mask into the basic body colour should be penalised, the exception being where the yellow-face character is combined with any variety which displays white plumage in the basic body or wing colour where it is permissible

Masque jaune type II (Bleu partiel type II)

Masque jaune type 2 cobalt



Le standard suivra celui des variétés de la série bleue dans le respect des critères suivants :

Couleur de corps :

Correspondant aux variétés à face blanche, mais avec une suffusion jaune du masque vers le reste du corps (en simple facteur).

Masque :

Jaune beurre, orné de six spots noirs ronds également espacés, de la taille de la pupille de l'oiseau. Les deux spots extérieurs sont partiellement recouverts par la tache auriculaire. Le masque jaune s'étend sur le front et se prolonge en inter strie des ondulations noires de l'arrière de la tête. Le front doit être d'un jaune beurre pur.

Dessins :

Les joues, l'arrière de la tête, le cou et les ailes sont à peine voilés de jaune beurre là où la couleur blanche se serait exprimée pour les oiseaux à face blanche de la série bleue.

Rémiges et rectrices :

Les rectrices secondaires sont nettement voilées de jaune.

Remarques :

Le Masque jaune type II peut être élevé en simple facteur, mais il est préférable de n'exposer que les doubles facteurs pour éviter les confusions entre les séries verte et bleue. Le voile jaune descendant du masque dans le corps de l'oiseau à double facteur sera autorisé mais ne devrait pas dépasser la zone immédiatement adjacente au masque.

Yellowface (Parblue type II)

Yellow face type 2 cobalt



The standard will be as for all the different varieties in the blue series including grey and should conform in every respect except in the following details:

General body color :

as the corresponding white face variety, but with a spillage of yellow from the mask to the body colour (in single factor).

Mask :

Buttercup yellow which should extend over the frontal and crown which will continue through the otherwise white areas of the undulations at the back of the head. The frontal and crown should be clear and free from all markings.

Markings :

on cheeks, back of head, neck and wings may have a light flush of buttercup yellow visible in the otherwise white areas at the edge of the markings,

Primary wing flights and tail feathers :

A deep yellow overlay on the white areas of the secondary tail feathers.

Notes :

Yellowface type II face can be bred in single can be bred in single factor forms but it is desirable that only the double factor forms are exhibited as unavoidable confusion can be caused with single factor examples due to the heavily increased suffusion of yellow into the body colour which distorts the basic blue to green/blue shade.

Spillage of yellow colour from the mask in Yellowface Mutant 2 double factor and Goldenface double factor is permissible but should be no more than minimal and confined to the area of the body adjacent to the bottom edge of the mask.

Masque doré (Bleu partiel type III)

Masque doré cobalt



Le standard suivra celui des variétés de la série bleue dans le respect des critères suivants :

Couleur de corps :

Correspondant aux variétés à face blanche, mais avec une suffusion jaune doré du masque vers le reste du corps (en simple facteur).

Masque :

Jaune doré, orné de six spots noirs ronds également espacés, de la taille de la pupille de l'oiseau. Les deux spots extérieurs sont partiellement recouverts par la tache auriculaire. Le masque jaune s'étend sur le front et se prolonge en inter strie des ondulations noires de l'arrière de la tête. Le front doit être d'un jaune doré pur.

Dessins :

Les joues, l'arrière de la tête, le cou et les ailes sont à peine voilés de jaune doré là où la couleur blanche se serait exprimée pour les oiseaux à face blanche de la série bleue.

Rémiges et rectrices :

Les rectrices secondaires sont nettement voilées de jaune.

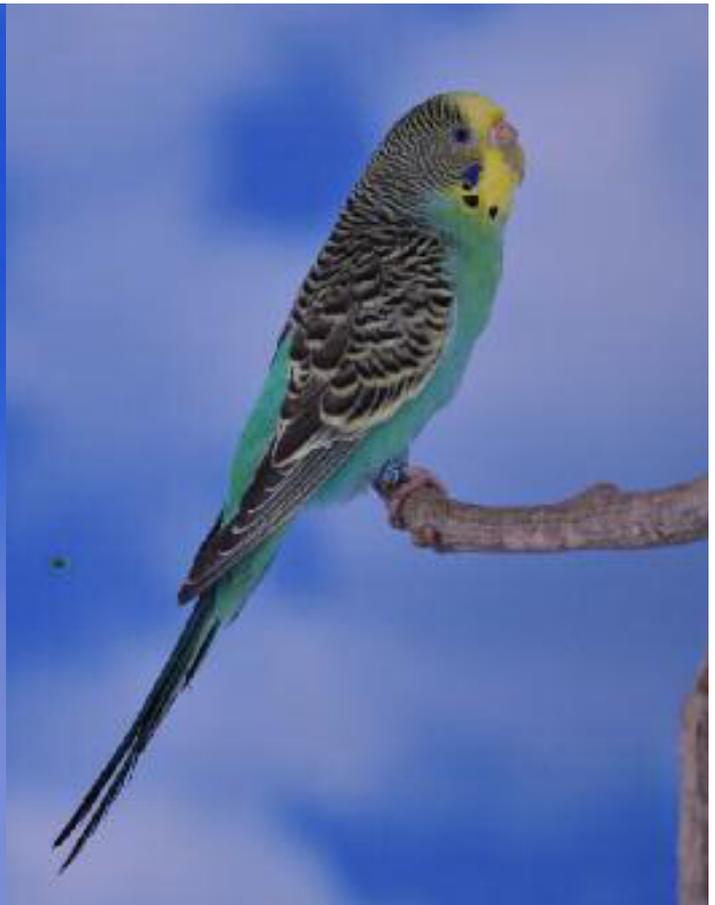
Remarques :

Le Masque jaune type III ou Masque doré peut être élevé en simple facteur, mais il est préférable de n'exposer que les doubles facteurs pour éviter les confusions entre les séries verte et bleue.

Le voile jaune descendant du masque dans le corps de l'oiseau à double facteur sera autorisé mais ne devrait pas dépasser la zone immédiatement adjacente au masque.

Golden face (Parblue type III)

Golden face cobalt



The standard will be as for all the different varieties in the blue series including grey and should conform in every respect except in the following details:

General body color :

as the corresponding white face variety, but with a spillage of yellow from the mask to the body colour (in single factor).

Mask :

Golden yellow which should extend over the frontal and crown which will continue through the otherwise white areas of the undulations at the back of the head. The frontal and crown should be clear and free from all markings.

Markings :

on cheeks, back of head, neck and wings may have a light flush of golden yellow visible in the otherwise white areas at the edge of the markings,

Primary wing flights and tail feathers :

A deep yellow overlay on the white areas of the secondary tail feathers.

Notes :

Golden face can be bred in single factor forms but it is desirable that only the double factor forms are exhibited as unavoidable confusion can be caused with single factor examples due to the heavily increased suffusion of yellow into the body colour which distorts the basic blue to green/blue shade.

Spillage of yellow colour from the mask in Yellowface Mutant 2 double factor and Goldenface double factor is permissible but should be no more than minimal and confined to the area of the body adjacent to the bottom edge of the mask.

Perlée mélanique série verte



Couleur de corps :

Croupion, poitrine, flancs et zone ventrale d'un vert clair, vert foncé, vert olive ou gris-vert uniforme selon la variété.

Masque :

Jaune beurre, orné de six spots noirs jais ronds également espacés, de la taille de la pupille de l'oiseau. Les deux spots extérieurs sont partiellement recouverts par la tache auriculaire. Le masque s'étend sur le front et se fond dans les ondulations noires de la tête. Le front doit être d'un jaune pur.

Dessins :

Les joues, l'arrière de la tête, le cou, le manteau et les ailes sont recouverts de stries ondulées noires jais avec une interstrie jaune beurre fine. Les plumes des ailes seront largement ourlées de noir jais et bordées d'un fin liseré jaune. Les dessins seront purs et exempts de toutes incrustations de couleur de fond.

Cire :

Bleue chez les mâles et brune chez les femelles.

Yeux :

Noirs avec iris blanc.

Taches auriculaires :

Violettes (ou grises pour le gris-vert) ou blanc argenté ou un mélange des deux.

Rémiges et rectrices :

Rémiges et rectrices seront à dominante jaune largement ourlées de noir et bordée d'un fin liseré jaune.

Pattes et Bec :

Les pattes sont d'un gris bleuté, couleur chair ou d'un mélange des deux et le bec couleur corne.

Remarques :

Les perlées cinnamon auront une mélanine brune au lieu de noire. Leurs pattes sont claires.

Les perlées opalines seront plus claires dans le dos avec suffusions de la couleur du corps sur les ailes.

Il existe 3 tonalités de perlées gris-vert. L'intensité des taches auriculaires peut varier en fonction de la tonalité de la couleur de fond.

Melanistic spangle green serie



General body color :

Rump, breast, flanks and underparts light green, dark green, olive or grey green of an even depth of colour throughout depending of the variety.

Mask :

Buttercup yellow, ornamented by six evenly spaced round jet black throat spots, the outer two being partially covered by the base of the cheek patches. The buttercup yellow of the mask extending over the frontal and crown, to merge with the black undulations at the back of the head. The frontal and crown should be clear and free from all markings.

Markings :

On cheeks, back of head, neck and wings; jet black with a well-defined buttercup yellow edge, and on wings each feather with a large black inner edge and a buttercup yellow outer edge. All markings should be free from any intrusion of body colour..

Cere :

Blue in cocks, brown in hens.

Eyes :

Black with a white iris.

Cheek patches :

Violet (or grey for the grey green), or silvery white or a mixture of both.

Primary wing flights and tail feathers :

Buttercup yellow with a large black edge..

Feet, legs and beak :

Blue/grey or fleshy pink or a mixture of both for the feet and legs and horn colored for the beak.

Notes :

Cinnamon spangles have brown melanine instead of black opaline spangles are lighter in the back and have body color suffusions on the wings.

There are light, medium and dark shades of splangle grey green. The shade of the cheek patches may change according to the shade of the body colour.

Perlée mélanique série bleue



Couleur de corps :

Croupion, poitrine, flancs et zone ventrale d'un bleu clair, cobalt, violet, mauve ou gris homogène selon la variété.

Masque :

Blanc, orné de six spots noirs jais ronds également espacés, de la taille de la pupille de l'oiseau avec un centre jaune. Les deux spots extérieurs sont partiellement recouverts par la tache auriculaire. Le masque s'étend sur le front et se fond dans les ondulations noires jais de la tête. Le front doit être d'un blanc pur.

Dessins :

Les joues, l'arrière de la tête, le cou, le manteau et les ailes sont recouverts de stries ondulées noir jais avec une interstrie blanche fine. Les plumes des ailes seront largement ourlées de noir jais et bordées d'un fin liseré jaune. Les dessins seront purs et exempts de toutes incrustations de couleur de fond.

Cire :

Bleue chez les mâles et brune chez les femelles.

Yeux :

Noirs avec iris blanc.

Taches auriculaires :

Violettes (ou grises pour le gris) ou blanc argenté ou un mélange des deux.

Rémiges et rectrices :

Rémiges et rectrices seront à dominante blanche largement ourlées de noir jais et bordées d'un fin liseré blanc.

Pattes et Bec :

Les pattes sont d'un gris bleuté, couleur chair ou d'un mélange des deux et le bec couleur corne.

Remarques :

Les perlées cinnamon auront une mélanine brune au lieu de noire. Leurs pattes sont claires.

Les perlées opalines seront plus claires dans le dos avec suffusions de la couleur du corps sur les ailes.

Il existe 3 tonalités de perlées grises. L'intensité des taches auriculaires peut varier en fonction de la tonalité de la couleur de fond.

Melanistic spangle blue serie



General body color :

Rump, breast, flanks and underparts blue light, cobalt, violet, mauve or grey of an even depth of colour throughout depending of the variety.

Mask :

White, ornamented by six evenly spaced round jet black throat spots, the outer two being partially covered by the base of the cheek patches. The white of the mask extending over the frontal and crown, to merge with the jet black undulations at the back of the head. The frontal and crown should be clear and free from all markings.

Markings :

On cheeks, back of head, neck and wings; jet black with a well-defined white edge, and on wings with a large jet black inner edge and a white outer edge. All markings should be free from any intrusion of body colour..

Cere :

Blue in cocks, brown in hens.

Eyes :

Black with a white iris.

Cheek patches :

Violet (or grey for the grey), or silvery white or a mixture of both.

Primary wing flights and tail feathers :

White with a large jet black edge.

Feet, legs and beak :

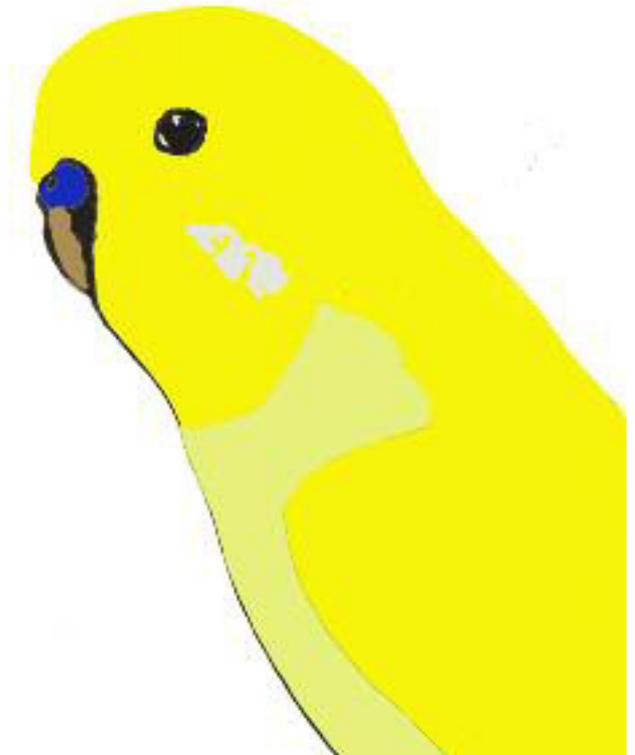
Blue/grey or fleshy pink or a mixture of both for the feet and legs and horn colored for the beak.

Notes :

Cinnamon spangles have brown melanine instead of black opaline spangles are lighter in the back and have body color suffusions on the wings.

There are light, medium and dark shades of splangle grey. The shade of the cheek patches may change according to the shade of the body colour.

Perlée mélanique double facteur série verte



Couleur de corps :

Jaune beurre sans aucun dessin avec des suffusions vertes plus ou moins foncées sur les parties inférieures du corps et le croupion de l'oiseau.

Masque :

Jaune beurre intense, sans aucun dessin et sans perles visibles.

Dessins :

Absence de dessins. Ailes de couleur jaune sans aucune intrusion de noir, taches grisonnantes ou intrusion de vert.

Cire :

Bleue chez les mâles et brune chez les femelles.

Yeux :

Noirs avec iris blanc.

Taches auriculaires :

Blanc argenté.

Rémiges et rectrices :

Rémiges et rectrices seront d'un jaune légèrement plus pâle que celui du corps.

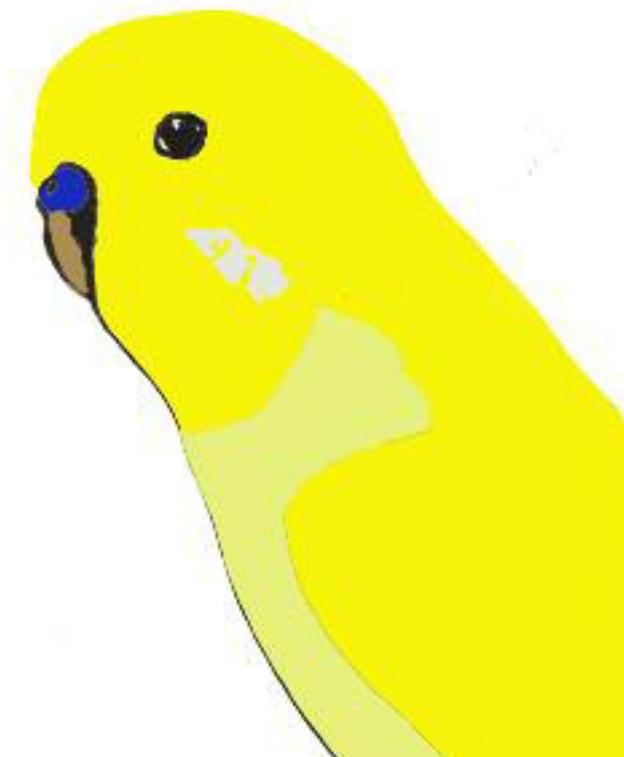
Pattes et Bec :

Les pattes sont d'un gris bleuté, couleur chair ou d'un mélange des deux et le bec couleur corne.

Remarques :

L'intensité de couleur variera en concordance avec la couleur de fond du corps de la variété masquée.

Double factor Melanistic spangle green serie



General body color :

Yellow and free from all markings with green to dark green suffusions on the underparts and rump.

Mask :

Yellow and free from all markings and without any visible spots.

Markings :

Absent. Yellow colour on the wings, free from black or grizzled ticking or green suffusion.

Cere :

Blue in cocks, brown in hens.

Eyes :

Black with a white iris.

Cheek patches :

Silvery white.

Primary wing flights and tail feathers :

Slightly paler than body colour.

Feet, legs and beak :

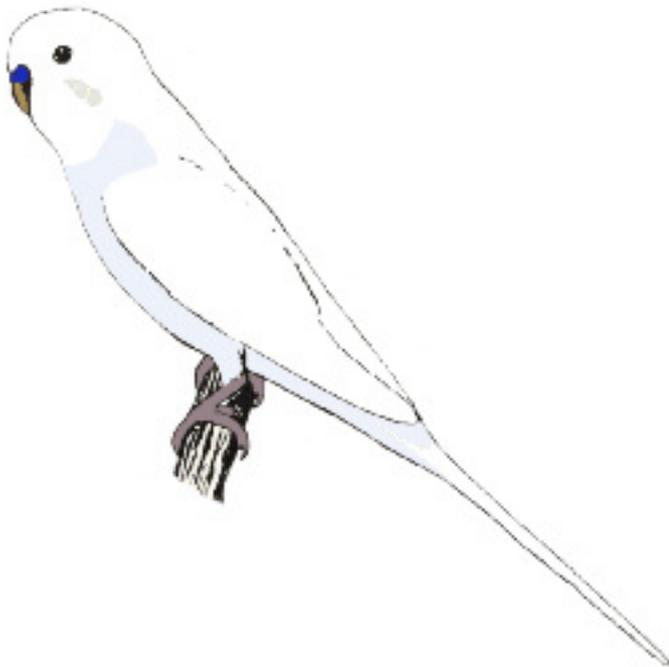
Blue/grey or fleshy pink or a mixture of both for the feet and

legs and horn colored for the beak.

Notes :

The depth of body colour will vary in accordance with the base body colour it is masking.

Perlée mélanique double facteur série bleue



Couleur de corps :

Blanc sans aucun dessin avec des suffusions bleues ou violet plus ou moins foncées sur les parties inférieures du corps et le croupion de l'oiseau.

Masque :

Blanc pur, sans aucun dessin et sans perles visibles.

Dessins :

Absence de dessins. Ailes de couleur blanche sans aucune intrusion de noir, taches grisonnantes ou intrusion de vert.

Cire :

Bleue chez les mâles et brune chez les femelles.

Yeux :

Noirs avec iris blanc.

Taches auriculaires :

Blanc argenté.

Rémiges et rectrices :

Rémiges et rectrices seront d'un blanc légèrement plus pâle que celui du corps.

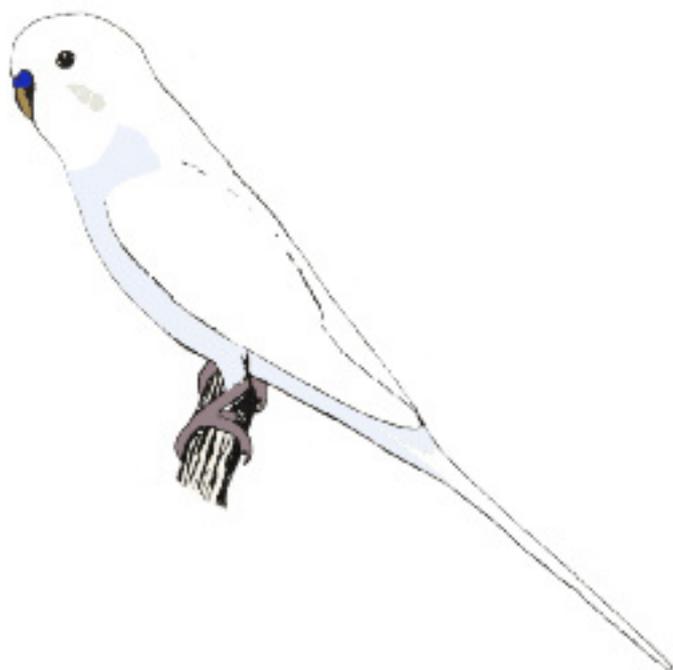
Pattes et Bec :

Les pattes sont d'un gris bleuté, couleur chair ou d'un mélange des deux et le bec couleur corne.

Remarques :

La variété peut-être combinée avec le masque jaune ou le masque doré avec comme résultante une suffusion jaune d'intensité variable.

Double factor Melanistic spangle blue serie



General body color :

White and free from all markings with blue to dark blue/violet suffusions on the underparts and rump.

Mask :

White and free from all markings and without any visible spots.

Markings :

Absent. White colour on the wings, free from black or grizzled ticking or blue suffusion.

Cere :

Blue in cocks, brown in hens.

Eyes :

Black with a white iris.

Cheek patches :

Silvery white.

Primary wing flights and tail feathers :

Slightly paler than body colour.

Feet, legs and beak :

Blue/grey or fleshy pink or a mixture of both for the feet and

legs and horn colored for the beak.

Notes :

this variety can be combined with yellowface or goldenface, resulting on a suffusion of yellow of a shade in accordance with the yellow or goldenface mutation involved.

Huppée

Huppée en toupet corps clair du Texas bleu



Huppée circulaire ailes claires coblat

La variété huppée peut être combinée avec toutes les autres mentionnées dans ce recueil de standard.

Les oiseaux devront respecter le standard de couleur de leur variété de base telle que décrite.

Il existe 3 variétés de huppés : circulaire, demi-circulaire et toupet.

Description de la huppe circulaire :

La huppe doit être ronde, plate, symétrique, avec un point central aussi petit que possible au milieu du crâne,

Description de la huppe demi-circulaire :

La huppe doit être en forme de demi-disque, plate vers l'avant de la cire du bec avec un point central aussi petit que possible au milieu du crâne.

Description de la huppe en toupet :

La huppe doit être érigée sur le front de l'oiseau, les plumes latérales convergeant vers une pointe unique.

Défauts communs :

Huppe pas assez ronde, point central trop grand ou mal centré, huppe déformée, trou à l'arrière de la tête.

Crested

Tufted crested Texas clearbody blue



Circular crested clear wings cobalt



The Crested character can be combined visibly with all other varieties aforementioned in these standards and the exhibition standard for crested should be exactly as written for each colour and variety plus either a Full Circular, Half Circular or Tufted Crest as described below.

Description of the circular crested :

Full circular crest should be flat, round and symmetrical, with the feathers radiating from the center of the head.

Description of the half-circular crested :

Half circular crest should be a half circle of feathers radiating from the center of the head or raised in a flat fringe over the cere.

Description of the tufted crested :

Tufted crest should be an upright crest of feathers, raising just above the cere.

Main defaults :

Crest not round enough, center point too large or not in center of the head, irregular crest, feather hole on the back of the head.

Hagoromo



Hagoromo perlée violet



Hagoromo opaline bleu violet

La variété Hagoromo peut être combinée avec toutes les autres mentionnées dans ce recueil de standard.

Les oiseaux devront respecter le standard de couleur de leur variété de base telle que décrite.

Le huppé japonais « Hagoromo » a été créé au Japon dans les années 80.

C'est un oiseau à huppes multiples dont des rosaces au niveau des épaules.

La huppe :

La huppe doit être ronde, plate, symétrique, avec un point central aussi petit que possible au milieu du crâne,

Les rosaces :

Chaque épaule doit posséder une rosace symétrique, volumineuse, uniforme et nette de 6 plumes au minimum. En position de repos, elles doivent donner l'impression d'être posées sur le bord supérieur des ailes.

Toute autre « frisure » entre les ailes ou ailleurs sur le corps de l'oiseau doit être considéré comme une faute et doit faire l'objet de pénalités.

Corps :

Semblable à celui d'un oiseau normal non huppé.

Défauts communs :

Huppe pas assez ronde, point central trop grand ou mal centré, huppe déformée, trou à l'arrière de la tête, frisures au cou ou autres, assymétrie, rosaces incomplètes ou mal disposées...

À valoriser :

- l'absence de seconde couronne,
- rosaces composées de plus de 8 plumes.

Note :

La variété n'étant pas encore parfaitement fixée, une tolérance s'appliquera aux doubles huppes et huppes longilignes.

Hagoromo

Hagoromo spangle violet



Hagoromo opaline bleu violet



The Hagoromo character can be combined visibly with all other varieties aforementioned in these standards and the exhibition standard for crested should be exactly as written for each colour and variety plus a crest as described below.

The Japanese Crest "Hagoromo" was originated in Japan in the 1980's.

The variety is the same as the current crested budgerigar but has a further crest on shoulders.

Crest :

Full circular crest, should be flat, round and symmetrical, with the feathers radiating from the center of the head.

Flowers :

Each shoulder should have a symmetrical, voluminous and uniform neat crest, like a flower of 6, up to 10 feathers, on the butt of each wing. The inner circle of feathers to be slightly smaller to give the appearance of a flower laying on the butt of each wing. Extra feathers between the wings or elsewhere on the body should be classified as a fault and be penalised accordingly.

Body :

The other parts of the body should be like for the normal un-crested bird.

Main defaults :

Crest not round enough, center point too large or not in center of the head, irregular crest, feather hole on the back of the head, neck's frill or elsewhere, asymmetry, incomplete or poorly arranged flower.

To promote:

- the absence of a second crest,
- rosettes made up of more than 8 feathers.

Note :

Considering the fact that the variety is not perfectly set, a tolerance can be given to double crests and slender crests..

Hagoromo à frisure mantelée



Hagoromo à frisure mantelée perlée violet

Hagoromo à frisure mantelée perlée violet

La variété Hagoromo peut être combinée avec toutes les autres mentionnées dans ce recueil de standard.

Les oiseaux devront respecter le standard de couleur de leur variété de base telle que décrite.

Le huppé japonais « Hagoromo » a été créé au Japon dans les années 80.

C'est un oiseau à huppées multiples dont des rosaces au niveau des épaules.

La huppe :

La huppe doit être ronde, plate, symétrique, avec un point central aussi petit que possible au milieu du crâne,

Les rosaces :

Chaque épaule doit posséder une rosace symétrique, volumineuse, uniforme et nette de 6 plumes au minimum. En position de repos, elles doivent donner l'impression d'être posées sur le bord supérieur des ailes.

Corps :

Semblable à celui d'un oiseau normal non huppé à l'exception du haut du manteau : les plumes de la base du cou et du haut du manteau remontent en forme d'éventail entre les deux épaules (180° par rapport à une position normale).

Défauts communs :

Huppe pas assez ronde, point central trop grand ou mal centré, huppe déformée, trou à l'arrière de la tête, frisures au cou ou autres, asymétrie, rosaces incomplètes ou mal disposées, frisures dorsales pas assez développées...

À valoriser :

- l'absence de seconde couronne,
- rosaces composées de plus de 8 plumes,
- frisure dorsale nette et distincte des rosaces.

Note :

La variété n'étant pas encore parfaitement fixée, une tolérance s'appliquera aux doubles huppées et huppées longilignes.

Hagoromo backfrill



Hagoromo backfrilled spangle violet



Hagoromo backfrilled spangle violet

The Hagoromo character can be combined visibly with all other varieties aforementioned in these standards and the exhibition standard for crested should be exactly as written for each colour and variety plus a crest as described below.

The Japanese Crest "Hagoromo" was originated in Japan in the 1980's.

The variety is the same as the current crested budgerigar but has a further crest on shoulders.

Crest :

Full circular crest, should be flat, round and symmetrical, with the feathers radiating from the center of the head.

Flowers :

Each shoulder should have a symmetrical, voluminous and uniform neat crest, like a flower of 6 minimum, on the butt of each wing. The inner circle of feathers to be slightly smaller to give the appearance of a flower laying on the butt of each wing.

Body :

The other parts of the body should be like for the normal un-crested bird.

Main defaults :

Crest not round enough, center point too large or not in center of the head, irregular crest, feather hole on the back of the head, neck's frill or elsewhere, asymmetry, incomplete or poorly arranged flower, incomplete back frill.

To promote:

- the absence of a second crest,
- rosettes made up of more than 8 feathers,
- back frill clear and distinct from the flowers.

Note :

Considering the fact that the variety is not perfectly set, a tolerance can be given to double crests and slender crests.

Ailes noires série verte



Ailes noires série verte

Ailes noires série verte

Couleur de corps :

Croupion, poitrine, flancs et zone ventrale d'un jaune à sulfuration vert émeraude clair, foncé, olive ou gris-vert selon la variété dont l'intensité peut varier du minimum jusqu'à 70% de l'intensité normale de la couleur de corps de référence. Il y a une variation d'intensité progressive de la poitrine vers le croupion où la couleur de fond s'exprime à son maximum.

Masque :

Jaune beurre avec ou sans spot. Le masque s'étend sur le front et se fond dans les ondulations noires de la tête. Le front doit être d'un jaune pur.

Dessins :

Les joues, l'arrière de la tête, le cou, le manteau et les ailes sont recouverts de stries ondulées noires jais avec une interstrie jaune beurre fine. Les dessins seront purs et exempts de toutes incrustations de couleur de fond.

Cire :

Bleue chez les mâles et brune chez les femelles.

Yeux :

Noirs avec iris blanc.

Taches auriculaires :

Violettes (ou grises pour les gris verts)

Rémiges et rectrices :

Les rémiges et les couvertures des ailes seront noir jais et un petit miroir jaune à la base des rémiges centrales. Les rectrices seront noir avec un reflet bleu foncé en leur base.

Pattes et Bec :

Les pattes sont d'un gris rosé et le bec couleur corne clair.

Remarques :

De légères stries noires sont présente sur les parties inférieures de l'oiseau et sur le croupion.

La femelle est généralement plus mélanisée que le mâle.

Black wings green serie

Black wings green serie



Black wings green serie

General body color :

Rump, breast, flanks and underparts yellow suffused with light, dark, olive emerald green, or grey-green and may vary in intensity from minimum through to almost 70% of normal body colour depth, the suffusion should increase in depth of shade progressively downwards from the upper breast to the rump area where the colour is deepest.

Mask :

Buttercup yellow, ornamented by six evenly spaced round jet black throat spots, the outer two being partially covered by the base of the cheek patches or free of any spot. The buttercup yellow of the mask extending over the frontal and crown, to merge with the black undulations at the back of the head. The frontal and crown should be clear and free from all markings.

Markings :

On cheeks, back of head, neck and wings; jet black with a well-defined buttercup yellow edge.
All markings should be free from any intrusion of body colour.

Cere :

Blue in cocks, brown in hens.

Eyes :

Black with a white iris.

Cheek patches :

Violet (or grey for grey green)

Primary wing flights and tail feathers :

Black for the primary wing flights and wing coverts.
Dark with dark blue tinged for the tail feathers.

Feet, legs and beak :

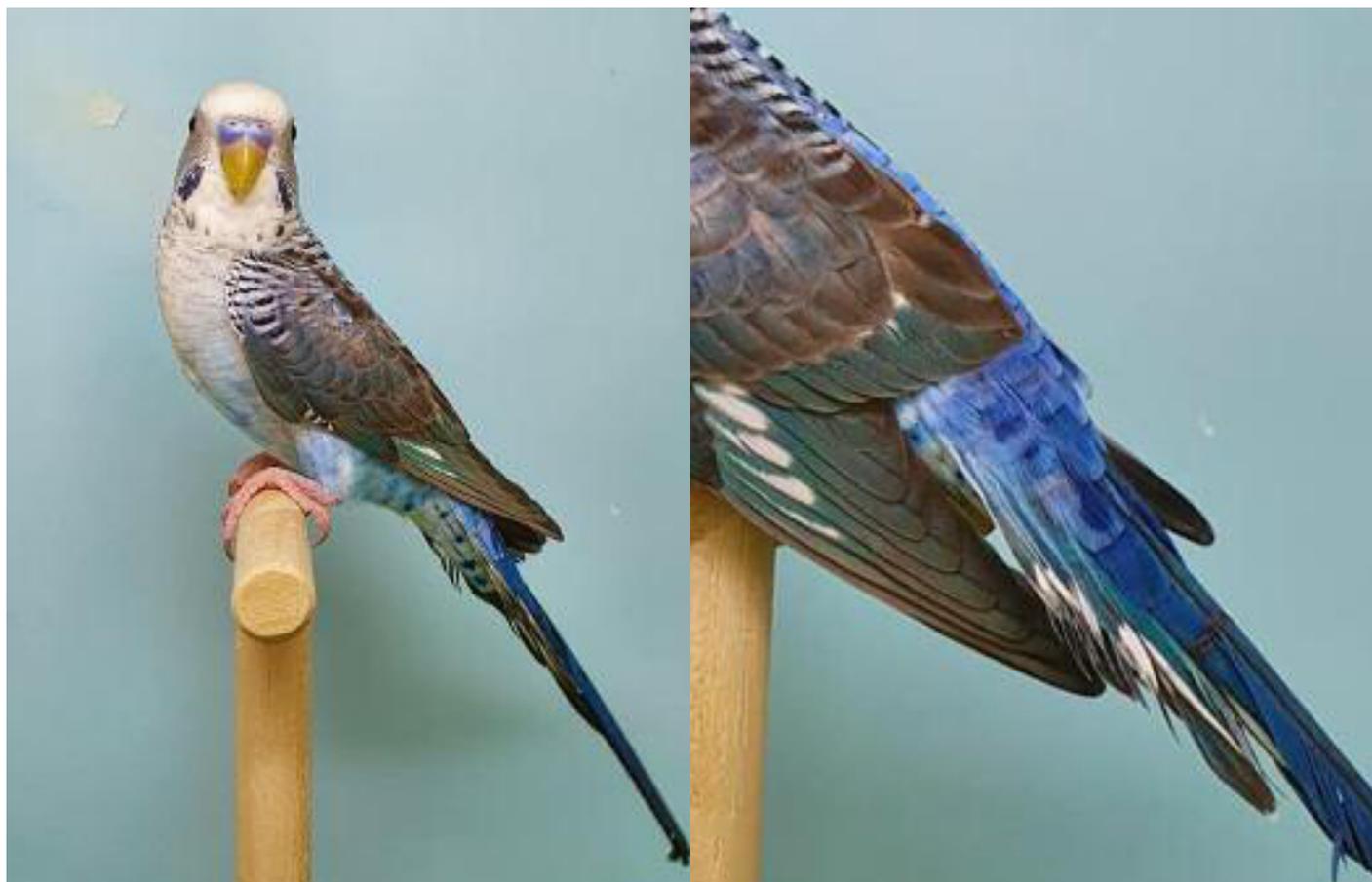
Pinkish/grey for the feet and legs and light horn colored for the beak.

Notes :

Soft black markings on the underparts and rump.
The hen is more melanized than the cock.

Ailes noires série bleue

Ailes noires cobalt (bleu foncé SF)



Ailes noires cobalt (bleu foncé SF)

Couleur de corps :

Croupion, poitrine, flancs et zone ventrale d'un blanc à suffusion bleu clair, foncé, mauve ou gris selon la variété dont l'intensité peut varier du minimum jusqu'à 70% de l'intensité normale de la couleur de corps de référence. Il y a une variation d'intensité progressive de la poitrine vers le croupion où la couleur de fond s'exprime à son maximum.

Masque :

Blanc avec ou sans spot. Le masque s'étend sur le front et se fond dans les ondulations noires de la tête. Le front doit être d'un blanc pur.

Dessins :

Les joues, l'arrière de la tête, le cou, le manteau et les ailes sont recouverts de stries ondulées noires jais avec une interstrie blanche fine. Les dessins seront purs et exempts de toutes incrustations de couleur de fond.

Cire :

Bleue chez les mâles et brune chez les femelles.

Yeux :

Noirs avec iris blanc.

Taches auriculaires :

Violettes (grises pour les gris)

Rémiges et rectrices :

Les rémiges et les couvertures des ailes seront noir jais et un petit miroir blanc à la base des rémiges centrales. Les rectrices seront noir avec un reflet bleu foncé en leur base.

Pattes et Bec :

Les pattes sont d'un gris rosé et le bec couleur corne clair.

Remarques :

De légères stries noires sont présente sur les parties inférieures de l'oiseau et sur le croupion.

La femelle est généralement plus mélanisée que le mâle.

Black wings blue serie



Black wings cobalt (dark blue SF)

Black wings cobalt (dark blue SF)

General body color :

Rump, breast, flanks and underparts white suffused with light, dark, mauve blue, or grey and may vary in intensity from minimum through to almost 70% of normal body colour depth, the suffusion should increase in depth of shade progressively downwards from the upper breast to the rump area where the colour is deepest.

Mask :

White, ornamented by six evenly spaced round jet black throat spots, the outer two being partially covered by the base of the cheek patches or free of any spot. The pure white of the mask extending over the frontal and crown, to merge with the black undulations at the back of the head. The frontal and crown should be clear and free from all markings.

Markings :

On cheeks, back of head, neck and wings; jet black with a well-defined white edge.

All markings should be free from any intrusion of body colour.

Cere :

Blue in cocks, brown in hens.

Eyes :

Black with a white iris.

Cheek patches :

Violet (grey for the grey)

Primary wing flights and tail feathers :

Black for the primary wing flights and wing coverts.
Dark with dark blue tinged for the tail feathers.

Feet, legs and beak :

Pinkish/grey for the feet and legs and light horn colored for the beak.

Notes :

Soft black markings on the underparts and rump.
The hen is more melanized than the cock.



O.M.J.

FICHE DE JUGEMENT

Exposant	
Pays	
N° de l'éleveur	

PERRUCHES ONDULEES DE COULEUR

Dénomination				
Bague				
Cage n°				

Echelle des points	<u>1</u>	<u>2</u>	<u>3</u>	<u>4</u>				
Couleur	25	50	25	50				
Taille, maintien et structure	20	20	15	15				
Huppe et frisures	20	20				
Plumage	20	20	10	10				
Dessin	15	..	15	..				
Masque	10	..	10	..				
Condition	10	10	5	5				
Total	100	100	100	100				

Total pour le Stam	
Harmonie	
Total pour le Stam	

Pour les Perruches ondulées de couleur à plumes lisses

- L'échelle des points 1 est valable pour toutes les mutations, à l'exception de :
- L'échelle des points 2 n'est valable que pour : Lutinos, Albinos, Jaunes & Blancs aux yeux noirs, Perlés et Perlés mélaniques jaunes & blancs à double facteur.

Pour les Perruches ondulées de couleur à plumes frisées

- L'échelle des points 3 est valable pour toutes les mutations, à l'exception de :
- L'échelle des points 4 n'est valable que pour : Lutinos, Albinos, Jaunes & Blancs aux yeux noirs, Perlés et Perlés mélaniques jaunes & blancs à double facteur.

Juges :

Date :

Table des matières

Tome 1

Le standard général	p.3
Critères généraux de pénalisation	p.5
Normal vert	p.6
Vert foncé	p.8
Vert olive	p.10
Gris-vert	p.12
Normal bleu	p.14
Cobalt	p.16
Mauve	p.18
Violet	p.20
Gris	p.22
Cinnamon série verte	p.24
Cinnamon série bleue	p.26
Opaline série verte	p.28
Opaline série bleue	p.30
Opaline cinnamon série verte	p.32
Opaline cinnamon série bleue	p.34
Perlée série verte	p.36
Perlée série bleue	p.38
Perlée double facteur série verte	p.40
Perlée double facteur série bleue	p.42
Pie dominante série verte	p.44
Pie dominante série bleue	p.46
Pennes claires série verte	p.48
Pennes claires série bleue	p.50
Pie hollandaise série verte	p.52
Pie hollandaise série bleue	p.54
Pie récessive série verte	p.56
Pie récessive série bleue	p.58
Jaune aux yeux noirs (série verte)	p.60
Blanc aux yeux noirs (série bleue)	p.62

Tome2

Diluée série verte	p.1
Diluée série bleue	p.3
Ailes grises série verte	p.5
Ailes grises série bleue	p.7
Ailes claires série verte	p.9
Ailes claires série bleue	p.11
Lutinos	p.13
Albinos	p.15
Ailes en dentelles série verte	p.17
Ailes en dentelles série bleue	p.19
Corps clairs du Texas série verte	p.21
Corps clairs du Texas série bleue	p.23
Corps clairs d'Easley série verte	p.25
Corps clairs d'Easley série bleue	p.27
Fallow série verte	p.29

Fallow série bleue	p.31
Ardoisée	p.33
Anthracite	p.35
Ensellée série verte	p.37
Ensellée série bleue	p.39
Masque jaune type I	p.41
Masque jaune type II	p.43
Masque jaune type III (masque doré)	p.45
Perlé mélanique série verte	p.47
Perlée mélanique série bleue	p.49
Perlé mélanique double facteur série verte	p.51
Perlée mélanique double facteur série bleue	p.53
Huppés	p.55
Hagoromo	p.57
Hagoromo à frisure mantelée	p.59
Ailes noires série verte	p.61
Ailes noires série bleue	p.63
Fiche de jugement	p.65

Standard réalisé par Pierre Channoy sous couvert de l'OMJ

Tous nos remerciement notamment à...

Pour les corrections :

Jocelyne Lelièvre & Hervé Gros
Corinne Castellano

Pour les photos :

Christian Chalendar, Sylvain Chartier, Guy Doumergue et Philippe Rocher pour la
Commission Photo UOF (COM France)
Yvonne Boonstra
Alessandro Capuani
Pierre Channoy
Romano Rubens

Pour les visites d'élevages :

Michel Campillo
Alessandro Capuani
Pierre Channoy
Romano Rubens
Yves Jean Stanislas Amoretti

Table of contents

Tome 1

General standard	p.3
General criteria of penalization	p.5
Normal green	p.7
Dark green	p.9
Olive green	p.11
Grey green	p.13
Normal blue	p.15
Cobalt (dark blue SF)	p.17
Mauve (dark blue DF)	p.19
Violet	p.21
Grey	p.23
Cinnamon green serie	p.25
Cinnamon blue serie	p.27
Opaline green serie	p.29
Opaline blue serie	p.31
Opaline cinnamon green serie	p.33
Opaline cinnamon blue serie	p.35
Spangle simple factor green serie	p.37
Spangle simple factor blue serie	p.39
Spangle double facteur green serie	p.41
Spangle double facteur blue serie	p.43
Dominante pied green serie	p.45
Dominante pied blue serie	p.47
Clearflight green serie	p.49
Clearflight blue serie	p.51
Dutch pied green serie	p.53
Dutch pied blue serie	p.55
Recessive pied green serie	p.57
Recessive pied blue serie	p.59
Dark eyed clear green serie	p.61
Dark eyed clear blue serie	p.63

Tome2

Dilute green serie	p.2
Dilute blue serie	p.4
Greywing green serie	p.6
Greywing blue serie	p.8
Clearwing green serie	p.10
Clearwing blue serie	p.12
Lutino	p.14
Albino	p.16
Lacewing green serie	p.18
Lacewing blue serie	p.20
Texas clearbody green serie	p.22
Texas clearbody blue serie	p.24
Easley clearbody green serie	p.26
Easley clearbody blue serie	p.28
Fallow green serie	p.30